N° 81-604-X au catalogue
ISSN : 1920-5929

Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2015

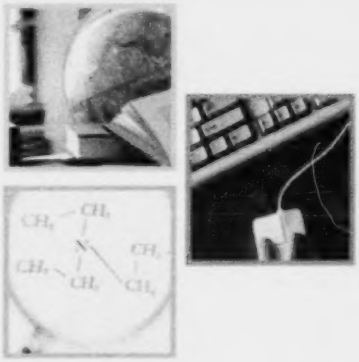

Date de diffusion : le 28 avril 2016

Statistique Canada | Statistics Canada

Canada

cmec

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) | Council of Ministers of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale***. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est conçu en vue d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE (RSE)*. Les données supplémentaires, comparables au niveau international, fournies par l'*Indicateurs de l'éducation au Canada* complètent le rapport *RSE* et soutiennent la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

Douze indicateurs sont inclus dans l'*Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2015*. Les onze premiers indicateurs présentent de l'information sur : le niveau de scolarité (Indicateur A1) ; les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire (A2) ; les résultats sur le marché du travail (A3); les ressources financières investies dans l'éducation (B1, B2 et B3) ; les étudiants internationaux (C1) ; les transitions vers le marché du travail (C2) ; et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire (D1, D2 et D3). Un douzième indicateur (E1) ajoute une sélection des sujets liés à une évaluation récente de compétence de la population adulte en littératie et en numératie.

Faits saillants, des courts textes analytiques avec des graphiques, et des tableaux de données sont inclus pour chaque indicateur. Les définitions, catégories et méthodes utilisées pour ce rapport étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique Notes aux lecteurs du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport sont nommées dans la section Comités et organismes.

Table des matières

Avant-propos 3

Acronymes et abréviations 9

Introduction 10

Faits saillants 12

Notes aux lecteurs 17

Chapitre A
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 22

A1 Niveau de scolarité de la population adulte 22

Contexte 22

Observations 23

Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2014 23

Graphique A.1.2 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2014 24

Graphique A.1.3 Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de cycle court et d'un diplôme d'études tertiaires de baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent, 2014 25

Graphique A.1.4 Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2014 26

Graphique A.1.5 Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2005 et 2014 27

Définitions, sources et méthodologie 27

Tableaux A1 29

Tableau A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014 29

Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2014 30

Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014 31

Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014 33

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires 36

Contexte 36

Observations 37

Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2012 37

Graphique A.2.2 Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2012 38

Définitions, sources et méthodologie 39
Tableaux A2 41
Tableau A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 41
Tableau A.2.2 Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 41
A3 Résultats sur le marché du travail 42
Contexte 42
Observations 42
Graphique A.3.1 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2014 42
Graphique A.3.2 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2014 43
Définitions, sources et méthodologie 43
Tableaux A3 45
Tableau A.3.1 Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014 45
Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014 46

Chapitre B
Les ressources financières investies dans l'éducation 49

B1 Dépenses par élève/étudiant 49
Contexte 49
Observations 50
Graphique B.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, 2011-2012 50
Graphique B.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2011-2012 51
Définitions, sources et méthodologie 51
Tableaux B1 53
Tableau B.1.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 53
Tableau B.1.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 53
Tableau B.1.2.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 54
Tableau B.1.2.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 54
B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB 55
Contexte 55
Observations 55
Graphique B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2011 55
Définitions, sources et méthodologie 56
Tableau B2 57
Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2011 57

B3 Répartition des dépenses en éducation 58

Contexte 58

Observations 58

Graphique B.3.1.1 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire et secondaire, 2012 58
Graphique B.3.1.2 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement postsecondaire, 2012 59
Graphique B.3.1.3 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire, 2012 59
Graphique B.3.1.4 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement au niveau du baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent (université), 2012 60
Graphique B.3.2.1 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires et secondaires, 2012 61
Graphique B.3.2.2 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement postsecondaires, 2012 61
Graphique B.3.2.3 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire, 2012 62
Graphique B.3.2.4 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement au niveau du baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent (université), 2012 62

Définitions, sources et méthodologie 63

Tableau B3 64

Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2012 64

Chapitre C
Accès à l'éducation, participation et progression 66

C1 Étudiants internationaux 66

Contexte 66

Observations 67

Graphique C.1.1 Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, 2012 67
Graphique C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2012 67
Graphique C.1.3 Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2012 68
Graphique C.1.4 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, 2012 69

Définitions, sources et méthodologie 69

Tableaux C1 71

Tableau C.1.1 Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2012 71
Tableau C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2012 72

C2 Transitions au marché du travail 73

Contexte 73

Observations 74

Graphique C.2.1.1 Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2014 74
Graphique C.2.1.2 Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2014 74
Graphique C.2.1.3 Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2014 75
Graphique C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2014 76
Graphique C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2014 77

Graphique C.2.4 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), 2009 à 2014 78
Graphique C.2.5 Taux d'emploi des individus âgés de 15 à 19 ans pas aux études, 2014 79

Définitions, sources et méthodologie 79

Tableaux C2 81

Tableau C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014 81
Tableau C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014 83
Tableau C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014 85
Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2005, 2010 et 2014 87

Chapitre D
Environnement pédagogique et organisation scolaire 90

D1 Temps d'instruction 90

Contexte 90

Observations 91

Graphique D.1.1 Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, 2014-2015 91

Définitions, sources et méthodologie 91

Tableau D1 94

Tableau D.1.1 Temps d'instruction obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2014-2015 94

D2 Salaires des enseignants 95

Contexte 95

Observations 96

Graphique D.2.1.1 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, 2012-2013 96
Graphique D.2.1.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, 2012-2013 96
Graphique D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, 2012-2013 97

Définitions, sources et méthodologie 98

Tableaux D2 99

Tableau D.2.1 Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2012-2013 99
Tableau D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2012-2013 100

D3 Temps de travail des enseignants 102

Contexte 102

Observations 102

Graphique D.3.1 Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2012-2013 102
Graphique D.3.2.1 Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2012-2013 103
Graphique D.3.2.2 Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2012-2013 103
Graphique D.3.3 Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2012-2013 104

Définitions, sources et méthodologie 105
Tableau D3 106
Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2012-2013 106

Chapitre E
Compétences des adultes 107

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 107
Contexte 107
Observations 108
Graphique E.1.1 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le niveau de formation, Canada, 2012 108
Graphique E.1.2 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le groupe d'âge, 2012 109
Graphique E.1.3 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, Groupe 4 (bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes) selon le sexe, 2012 109
Graphique E.1.4 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon les compétences en TIC requises dans le cadre professionel, 2012 110
Graphique E.1.5 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon leur niveau de confiance en leur capacité à utiliser l'informatique dans le cadre professionnel, 2012 111
Graphique E.1.6 Participation des salariés à des activités formelles et/ou non formelles de formation financées par leur employeur, selon leurs compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, 2012 112
Définitions, sources et méthodologie 112
Tableaux E1 115
Tableau E.1.1 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le niveau de formation, Canada, provinces et territoires, 2012 115
Tableau E.1.2 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012 117
Tableau E.1.3 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 119
Tableau E.1.4 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon les compétences en TIC requises dans le cadre professionel, Canada, provinces and territories, 2012 120
Tableau E.1.5 Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon leur niveau de confiance en leur capacité à utiliser l'informatique dans le cadre professionel, Canada, provinces et territoires, 2012 122
Tableau E.1.6 Participation des salariés à des activités formelles et/ou non formelles de formation financées par leur employeur, selon leurs compétences en technologies de l'information et de la communication et leur volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, Canada, provinces et territoires, 2012 123

Comités et organismes 124

Acronymes et abréviations

AANC – Affaires autochtones et du Nord Canada

ACPAU – Association canadienne du personnel administratif universitaire

Cégep – Collège d'enseignement général et professionnel

CMEC – Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

CITE – Classification internationale type de l'éducation

CSCE – Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

DEG – Diplôme d'éducation générale

EASEF – Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation

EDTR – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

EDGFE – Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation

EEPS – Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire

END – Enquête nationale auprès des diplômés

EPA – Enquête sur la population active

ESIFC – Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires

FINCOL – Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle

IFUC – Enquête sur l'information financière des universités et collèges

INES – Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement

NEET – ni en emploi, ni aux études (ou en formation)

OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OIT – Organisation internationale du travail

PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

PIB – Produit intérieur brut

PIPCE – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves

PPA – Parité de pouvoir d'achat

R-D – Recherche et développement

RP-ET – résolution de problèmes dans des environnements technologiques

RSE – Regards sur l'éducation

SIEP – Système d'information sur les étudiants postsecondaires

TIC – technologies de l'information et des communications

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UOE – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2015***, place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Cette série d'indicateurs est alignée sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indicateurs comparables au niveau international, fournissent les données statistiques portant sur ces thèmes clés:

Le chapitre A, ***Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage***, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail.

Le chapitre B, ***Les ressources financières investies dans l'éducation***, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, ***Accès à l'éducation, participation et progression***, examine l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi.

Le chapitre D, ***Environnement pédagogique et organisation scolaire***, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Le chapitre E, ***Compétences des adultes***, fournit certains résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes âgés de 16 à 65 ans, qui évalue les compétences des adultes en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. Dans ce chapitre, les résultats d'un test assisté par ordinateur sur la résolution de problèmes dans un environnement hautement technologique sont présentés.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

La publication ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*** a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à celui de l'OCDE : *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada[1].

1. La version de 2015 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les indicateurs présentés dans cette édition de 2015 sont alignés sur certains indicateurs du rapport de 2015 de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé un diplôme d'enseignement tertiaire (un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire) a augmenté à 54% en 2014 — le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Parallèlement, la proportion de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ») a diminué, passant de 15% à 10%. Des changements similaires ont été observés dans les provinces.
- En 2014, le quart (25 %) des Canadiens de 25 à 64 ans avaient terminé un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court, une proportion qui est de loin plus élevée que la moyenne de 8% déclarée par les pays de l'OCDE. Au Canada, les diplômes d'enseignement tertiaire de cycle court comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'une école de sciences infirmières ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat. La proportion de femmes (29%) ayant terminé un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court était supérieure à celle observée chez les hommes (21 %). Dans les domaines traditionnellement à prédominance masculine comme les métiers et la formation d'apprenti (« postsecondaire non tertiaire »), la proportion d'hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était cependant plus élevée que celle des femmes (7%).
- La moyenne des pays de l'OCDE pour l'achèvement des études universitaires chez les personnes de 25 à 64 ans s'établissait à 28 %, une proportion similaire à celle du Canada. Au Canada, un grade universitaire comprend le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat. L'écart entre les sexes était moins marqué à ce niveau de scolarité, affichant des proportions de 30% chez les femmes et de 27% chez les hommes.
- En 2014, 93% des adultes canadiens de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 85% chez ceux de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au fil du temps. On constatait relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; les chiffres pour toutes les provinces variaient de 90% à 95% en 2014.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 85 % au Canada en 2012. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne de l'OCDE était également de 85 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond à la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.
- Au Canada, les diplômés âgés de moins de 25 ans représentaient 95 % de tous les diplômés en 2012, comparativement à 97 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 88% chez les femmes et de 82 % chez les hommes.

- Au Canada en 2012, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 73 %. Cet indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3e secondaire au Québec) en 2009-2010; une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 20% au Nunavut à 84 % en Nouvelle-Écosse.

A3 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent en fonction du niveau de scolarité. En 2014 au Canada, le taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 56%. Au Canada ainsi que dans les pays de l'OCDE en général, les taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans étaient les plus élevés en 2014 — autour de 82 % et au-delà — parmi les personnes ayant suivi un enseignement « tertiaire », c'est-à-dire celles qui avaient obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires.
- Entre 2005 et 2014, les taux d'emploi étaient systématiquement plus élevés chez les personnes ayant suivi un enseignement tertiaire, par rapport à celles qui n'avaient pas atteint ce niveau de scolarité, et ce, tant au Canada que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE en 2014, l'écart entre les taux d'emploi selon le sexe était moins prononcé chez les diplômés universitaires que chez ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Canada, on observait un écart de 13 points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et celui des femmes dans le cas des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : 78% chez les hommes par rapport à 65% chez les femmes. Parmi les diplômés universitaires et collégiaux, l'écart entre les sexes s'est rétréci et s'établissait à environ 5 et à 7 points de pourcentage, respectivement.

Chapitre B Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- Au Canada, en 2011-2012, les dépenses par élève au niveau primaire et secondaire combinés (9 865 $ US sur la base de la parité de pouvoir d'achat) était plus élevées que le moyenne de l'OCDE, qui atteignaient 8 982 $ (ce qui inclut aussi le post-secondaire non tertiaire).
- Au Canada, aux niveaux primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95 % du total des dépenses unitaires. La proportion moyenne des dépenses consacrée aux services éducatifs dans les pays de l'OCDE était semblable à 94 %. Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement, c'est-à-dire les dépenses relatives aux enseignants, aux bâtiments scolaires, au matériel didactique, aux manuels et à l'administration des établissements.
- Les dépenses totales par étudiant au niveau universitaire (niveaux baccalauréat, maîtrise, ou doctorat ou l'équivalent, recherche et développement compris) étaient de 25 503 $ (dollars US) au Canada. Il s'agissait du montant le deuxième plus élevé parmi les pays de l'OCDE, avec le Luxembourg venant au premier rang ($34 739 $ US). La moyenne comparable de l'OCDE pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire (ce qui inclut l'enseignement supérieur de cycle court, en plus de celui de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent), R-D compris) était de 15 111 $, soit presque deux tiers des dépenses canadiennes.
- En 2011-2012, les dépenses par étudiant au niveau universitaire étaient près de deux fois plus élevées que les dépenses par élève au niveau primaire/secondaire.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Alors que 6.4% de son PIB étaient affectés aux établissements d'enseignement en 2011, le Canada a consacré une part de sa richesse à l'éducation supérieure à celle des pays de l'OCDE en général (une moyenne de 5.3%). La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. La part du PIB dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et des inscriptions dans l'enseignement ainsi que de la richesse relative.
- En 2011, 42% de la part du PIB canadien investie en éducation a été affectée au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, les États-Unis (43%) et le Chili (41%) consacraient la plus forte proportion de leurs dépenses en matière d'éducation à l'enseignement tertiaire.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- Au Canada en 2012, les proportions suivantes des dépenses en éducation ont été affectées aux dépenses de fonctionnement : 93 % pour l'enseignement primaire et secondaire et 90 % pour tout l'enseignement postsecondaire. Ces chiffres sont semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'OCDE soit, respectivement, 93 % et 90 %. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.
- Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel (79 %), surtout celle des enseignants (64 %), constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada en 2012; une situation que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement postsecondaire au Canada, 67 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel, dont plus de la moitié (38 %) était allouée à la rémunération des enseignants. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire et secondaire que dans le secteur de l'enseignement postsecondaire.
- Au Canada, 11 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement postsecondaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne de l'OCDE était de 10%. Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, les proportions correspondantes étaient de 7 % au Canada et pour l'OCDE. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

Chapitre C Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- En 2012, 134 568 étudiants internationaux étaient inscrits à des programmes tertiaires au Canada. Ils représentaient 9 % de tous les étudiants inscrits à de tels programmes, une proportion très similaire à la moyenne de l'OCDE (9 %). Une majorité d'entre eux (56 %) étaient inscrits à des programmes de niveau licence (baccalauréat) ou équivalent. Les « étudiants internationaux » comprennent les résidents non permanents, par exemple ceux ayant un permis d'études. Ils comprennent aussi les étudiants inscrits à un programme canadien d'un établissement canadien non situé au Canada (aussi appelés « étudiants extraterritoriaux »), de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.
- Les étudiants d'Asie représentaient plus de la moitié (63 %) des étudiants internationaux au Canada en 2012. On a retrouvé également une proportion élevée d'étudiants asiatiques dans les pays de l'OCDE, pour lesquels l'Asie était généralement la principale source d'étudiants internationaux, représentant plus de la moitié (53 %) du total. L'Australie (85 %), les États-Unis (74 %) et la Nouvelle-Zélande (70 %) comptaient un pourcentage significativement plus élevé d'étudiants internationaux provenant de l'Asie que la moyenne de l'OCDE.

- Les étudiants de la Chine représentaient le groupe le plus important d'étudiants internationaux par pays d'origine, soit 29 % de tous les étudiants internationaux au Canada, suivis par les étudiants de l'Inde (9 %), de la France (8 %), des États-Unis (6 %) et de la Corée du Sud (4 %).

C2 Transitions au marché du travail

- Au Canada en 2014, 44 % des jeunes adultes de 15 à 29 ans étaient encore aux études. La plus récente moyenne (2014) internationale pour les pays de l'OCDE était de 48 %. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (47 %) que chez les hommes (42 %). La proportion de jeunes de 15 à 29 ans aux études est demeurée très stable au cours de la période allant de 2002 à 2014.
- En 2014, 17 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans ne poursuivaient pas d'études formelles; la moyenne (2014) comparable pour les pays de l'OCDE était de 14 %. Plusieurs de ces jeunes de 15 à 19 ans avaient un emploi, et certains étaient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ayant décidé de ne pas s'engager dans des études supérieures.
- La population de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études comprend ceux qui ne sont ni en emploi ni aux études (ou en formation), appelés la population « NEET ». En 2014, 13 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi ni aux études; proportion comparée à 16 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au Canada, comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion la plus élevée de jeunes ni aux études ni en emploi se trouvait parmi les 25 à 29 ans : 18 %, comparé à 21 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Chapitre D Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2014-2015, le temps total cumulatif d'instruction prévu en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 8 306 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 14 ans [incluant les niveaux d'éducation primaire (de 6 à 11 ans) et du premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans)]. À titre de comparaison, le temps total d'instruction prévu pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 7 626 heures, soit 680 heures de moins que le temps total d'instruction prévu en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2014-2015.
- Le temps d'instruction prévu pour les élèves de 6 à 17 ans (primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) variait entre les provinces et territoires, allant de 12 252 heures dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut à 9 900 heures au Québec (où le deuxième cycle du secondaire se termine à 16 ans).

D2 Salaires des enseignants

- Le salaire des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires au début de leur carrière s'élevait, en dollars canadiens, vers 51 150 $ en 2012-2013, allant de 40 952 $ au Québec à 72 993 $ dans les Territoires du Nord-Ouest.
- En 2012-2013, les salaires des enseignants au Canada étaient semblables peu importe le niveau enseigné. En général, au Canada, le salaire moyen des enseignants (converti en dollars américains à des fins de comparaison internationale) en début de carrière était de 39 660 $ au primaire et au premier cycle du secondaire et de 39 826 $ au deuxième cycle du secondaire. Les moyennes correspondantes pour l'OCDE (en dollars américains) étaient toutes inférieures, et elles variaient aussi selon le niveau enseigné, allant de 29 807 $ au primaire, à 31 013 $ au premier cycle du secondaire, à 32 260 $ au deuxième cycle du secondaire.

- Dans plus que la moitié des provinces et territoires du Canada, le salaire des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires atteignait son maximum après 10 ans d'expérience, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que pour leurs homologues des autres pays de l'OCDE.

D3 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 795 heures d'enseignement par année en 2012-2013, comparé à la moyenne de l'OCDE de 772 heures. Les chiffres variaient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta.
- Le temps d'enseignement net a été de 742 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (de la 7e à la 9e année, en général), et 743 heures au deuxième cycle (de la 10e à la 12e année, en général). Ces chiffres pour le Canada sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 48 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 100 heures de plus au deuxième cycle.
- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement a représenté environ 60 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion était semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire (60 %), et tout juste un peu plus élevé au niveau primaire (65 %). Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement étaient semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

Chapitre E Compétences des adultes

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) – compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes

- Les Canadiens ayant un niveau de scolarité plus élevé affichaient des niveaux supérieurs de compétences en TIC et en résolution de problèmes par rapport à leurs homologues moins scolarisés. En 2012, les jeunes Canadiens avaient des niveaux supérieurs de compétences en TIC et en résolution de problèmes, mais les Canadiens plus âgés affichaient de meilleurs résultats que leurs homologues de l'OCDE. Une proportion plus élevée de femmes canadiennes avait de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes (groupe 4) (34%) comparativement à la moyenne de l'OCDE (29%).
- La proportion de Canadiens dont les emplois exigeaient des compétences complexes en TIC au travail qui avaient de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes était comparable à la moyenne de l'OCDE de 2012. Au Canada et à la moyenne de l'OCDE, ceux qui ont déclaré avoir les compétences nécessaires en informatique pour bien faire leur travail avaient aussi de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.
- En 2012, ce sont les Canadiens avec les plus hauts niveaux de compétence en TIC et en résolution de problèmes (groupe 4) qui ont affiché les plus hauts taux de participation à une formation parrainée par l'employeur, officielle et/ou non officielle. Pour les majorité des provinces et territoires canadiens, ces derniers ont également affiché un taux de participation supérieur à la moyenne de l'OCDE pour la même catégorie.

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2015		Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE	
A1	Niveau de scolarité de la population adulte	**A1**	Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	**A2**	Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?
A3	Résultats sur le marché du travail	**A5**	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
B1	Dépenses par élève/étudiant	**B1**	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	**B2**	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
B3	Répartition des dépenses en éducation	**B6**	À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
C1	Étudiants internationaux	**C4**	Qui étudie à l'étranger et où ?
C2	Transitions au marché du travail	**C5**	La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
D1	Temps d'instruction	**D1**	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
D2	Salaires des enseignants	**D3**	Quel est le niveau de salaire des enseignants ?
D3	Temps de travail des enseignants	**D4**	Quel est le temps de travail des enseignants ?
E1	Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	**A1**	Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
		A5	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
		C6	Combien d'adultes participant à des activités de formation ?

Les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et leur description

Les indicateurs sont classés d'après les catégories de la CITE 2011. La norme de la CITE, élaborée et tenue à jour par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sert à déclarer les données à l'Organisation de coopération et de développement économiques[1]. La CITE fournit un cadre et une méthodologie qui permettent de présenter l'information concernant les programmes d'éducation nationaux au moyen d'un ensemble comparable d'indicateurs généraux.

1. 2015 est la première année que les données figurant dans la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* ont été catégorisées d'après la CITE-2011, soit la classification de 2011. Dans les éditions précédents, les données ont été catégorisées d'après la CITE 1997.

Le tableau suivant fournit une brève description de chaque niveau d'éducation[2].

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2013	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes de la petite enfance qui possèdent une composante éducative volontaire. Ces programmes ont pour but de développer les aptitudes sociales et émotionnelles nécessaires pour participer à la vie scolaire et sociale. Ils développent également certaines des aptitudes nécessaires au parcours scolaire et préparent les enfants à l'accès à l'enseignement primaire. Les programmes de niveau 0 de la CITE ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à celui d'entrée dans le niveau 1 de la CITE. Il existe deux catégories de programmes de niveau 0 de la CITE : le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préprimaire. Le premier se caractérise par un contenu éducatif développé pour des enfants plus jeunes (0 à 2 ans) alors que la seconde est prévue pour des enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée typique : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.
Enseignement supérieur de cycle court CITE 5	Les programmes du niveau 5 de la CITE, ou « enseignement supérieur de cycle court », sont conçus principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. Habituellement, ils sont fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et ils préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail. Toutefois, ces programmes peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Sont également classés au niveau 5 de la CITE les programmes académiques de l'enseignement supérieur dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent. Les programmes du niveau 5 de la CITE durent au minimum deux ans et au maximum trois ans, mais il y a des exceptions. Concernant les systèmes éducatifs avec des programmes modulaires où les certifications sont accordées sur la base du cumul des crédits, une durée et une intensité comparables sont exigées.
Niveau licence (baccalauréat) ou équivalent CITE 6	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes sont traditionellement offerts dans des établissements universitaires et peuvent aussi être offerts dans certains collèges.
Niveau master (maîtrise) ou équivalent CITE 7	Les programmes du niveau 7 de la CITE, ou « niveau master ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau peuvent avoir une composante importante de recherche mais ils ne conduisent pas encore à l'obtention d'une certification de doctorat.
Niveau doctorat ou équivalent CITE 8	Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un Ph.D. Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) pour classer les programmes éducatifs et les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité). Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	• 9e à 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) • 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	• 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (avec diplôme) • Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	• Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5	• Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. • Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE6	• Baccalauréat
CITE 7/8	• Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note : Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP inscription (type de programme et sanction d'études décernée)
CITE 5	• Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) • Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	• Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme préparatoire aux études supérieures - deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 7	• Programme préparatoire aux études supérieures - troisième cycle • Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 8	• Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) • Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)

Notes : L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2010-2011.
L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*[2]:

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2015 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2015 de *Regards sur l'éducation de l'OCDE* et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de *RSE*.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter RSE à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Les crochets [ ] sont utilisés dans certains tableaux quand les données ne peuvent pas être désagrégées conformément aux différentes catégories de la CITE qui y sont présentées. Un chiffre entre crochets indique que les données de cette catégorie (ou colonne) sont en fait incluses dans les données présentées à l'intérieur d'une autre catégorie (ou colonne) du tableau. Par exemple, un [5] dans la colonne 3 signifie que les données devant apparaître à l'intérieur de la colonne 3 sont, dans ce cas précis, combinées aux données présentées à la colonne 5.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[1]. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les renseignements sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements dans le niveau de scolarité au fils du temps. Les tendances mondiales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de ce segment de la population, qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de tous les individus dans la population en âge de travailler influence la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « Notes aux lecteurs ».

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

Graphique A.1.1
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2014

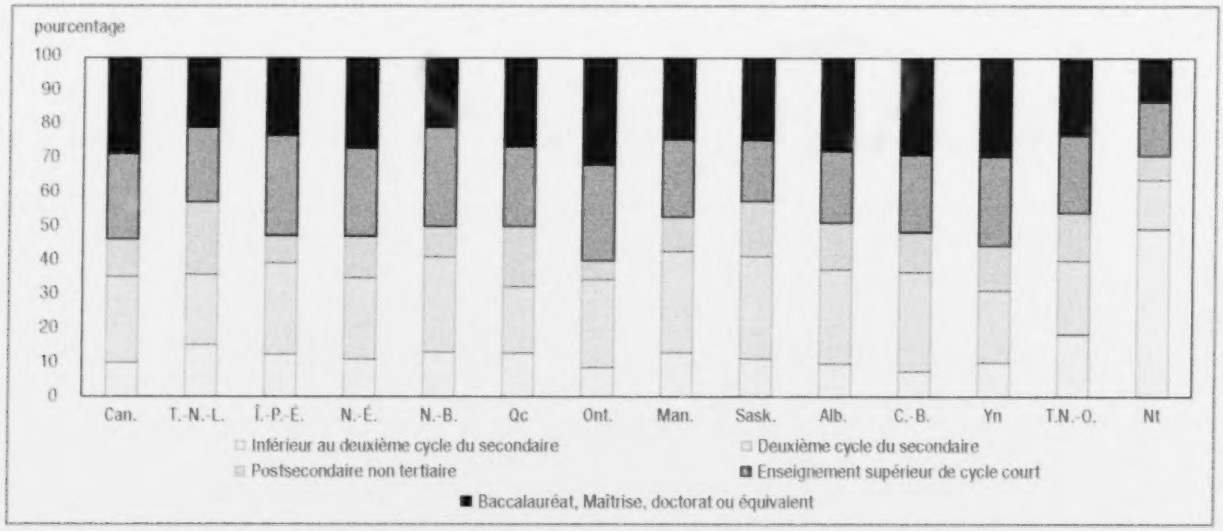

Sources : Tableau A.1.1 et tableau A.1.4

- Plus de la moitié des Canadiens âgés de 25 à 64 ans ont complété avec succès un programme d'études collégiales ou universitaires.
- Plus d'un quart (25 %) des Canadiens ont complété des études collégiales alors que 28 % ont complété des études universitaires. Environ 11 % ont atteint un niveau correspondant aux « études postsecondaires non tertiaires », qui comprend les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage[2].
- Un Canadien sur dix (10%) n'a pas fini ses études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle).

2. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

Différences entre les sexes, Canada et OCDE

Graphique A.1.2
Distribution de la population âgée de 25 à 64 *ans* selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2014

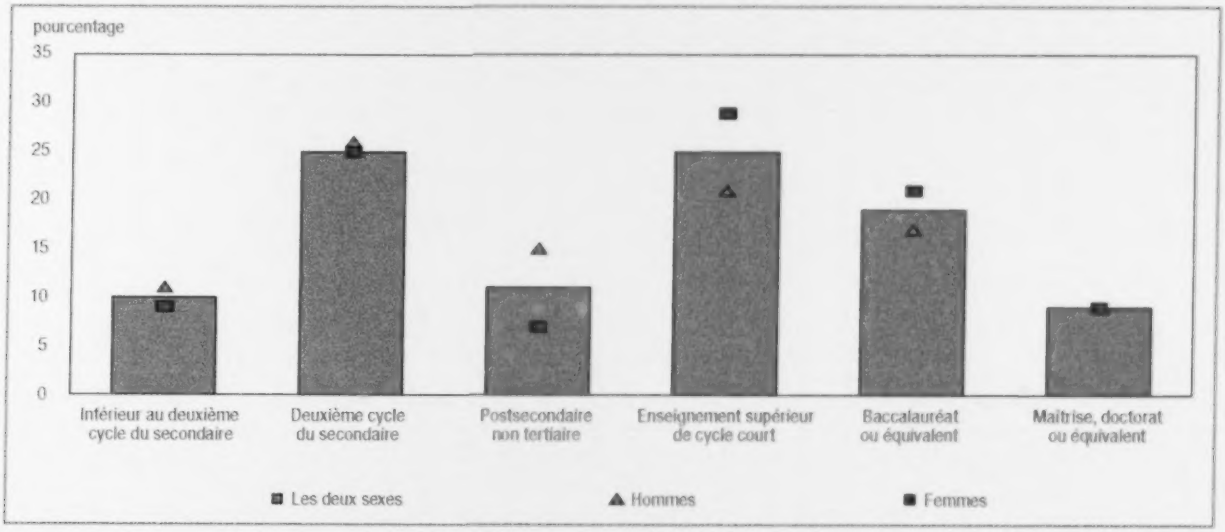

Source : Tableau A.1.1.

- Jusqu'à la fin du secondaire, les hommes et les femmes ont des niveaux de scolarité équivalents (enseignement secondaire, deuxième cycle). Des différences plus grandes apparaissent au postsecondaire, surtout aux niveaux postsecondaire non tertiaire (métiers), tertiaire de cycle court (collège) et baccalauréat ou l'équivalent. Toutefois, la même proportion d'hommes et de femmes (9%) ont obtenu une maîtrise, un doctorat ou l'équivalent.
- Au niveau de postsecondaire non tertiaire de la CITE, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité est cependant plus élevé que celle des femmes (7 %). L'inverse se produit aux niveaux collégial et universitaire, où l'écart est plus prononcé au niveau collégial (29 % des femmes ayant atteint ce niveau, contre 21 % des hommes) qu'au niveau universitaire (30 % des femmes contre 27 % des hommes).

Niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.3
Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de cycle court et d'un diplôme d'études tertiaires de baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent, 2014

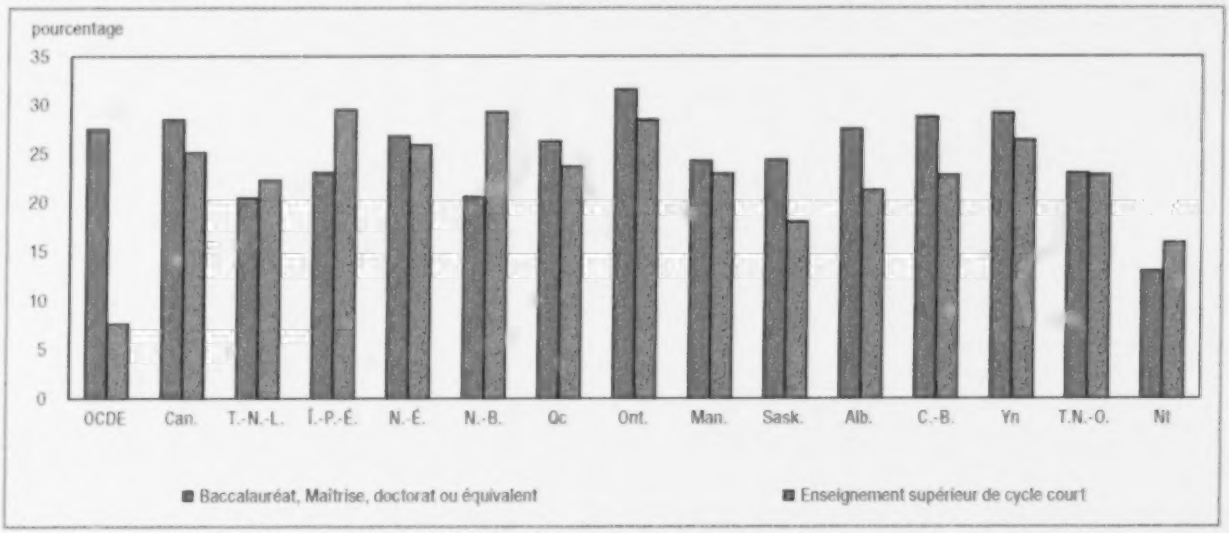

Sources : Tableau A.1.1 et tableau A.1.3.

- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 8 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ont achevé avec succès des études collégiales en 2014, soit bien moins qu'au Canada où 25 % de la population ont atteint ce niveau, reflétant l'importance du secteur collégial du pays.
- À l'échelle internationale, 28% des adultes ont un niveau de scolarité universitaire (Baccalauréat, Maîtrise, doctorat ou équivalent), soit une proportion similaire à la moyenne du Canada.
- Au Canada, la proportion des individus détenant un niveau de scolarité universitaire allait de 13 % au Nunavut à 32 % en Ontario et au niveau collégial, de 16 % au Nunavut, à 30 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutes les instances au Canada affichent de fortes proportions dans ces niveaux de scolarité.

Différences intergénérationnelles et niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.4
Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2014

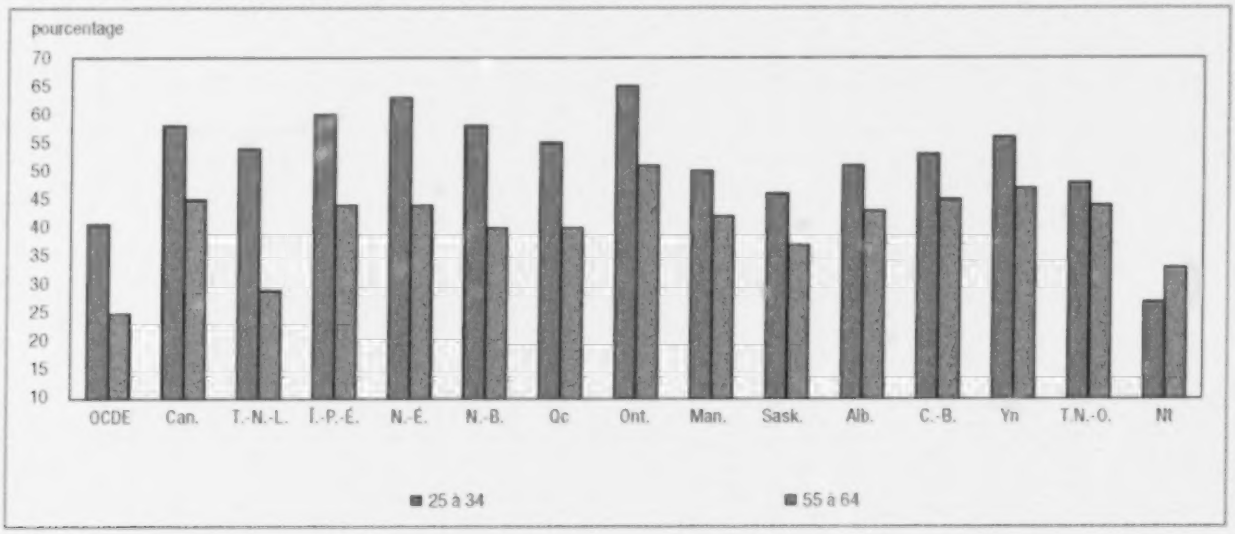

Source : Tableau A.1.3.

- Le niveau de scolarité de la population plus jeune est plus élevé que celui de la population plus âgée au Canada et dans d'autres pays de l'OCDE.
- Le niveau de scolarité tertiaire chez les générations plus jeunes et plus âgées du Canada est plus élevé que la moyenne de l'OCDE dans toutes les provinces et tous les territoires à l'exception du Nunavut.
- La tendance observée au Nunavut est différente de celle des autres provinces et territoires, alors que la proportion d'adultes qui détiennent un diplôme d'enseignement tertiaire est plus élevée parmi le groupe plus âgé.

Tendances des niveaux de scolarité

Graphique A.1.5
Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2005 et 2014

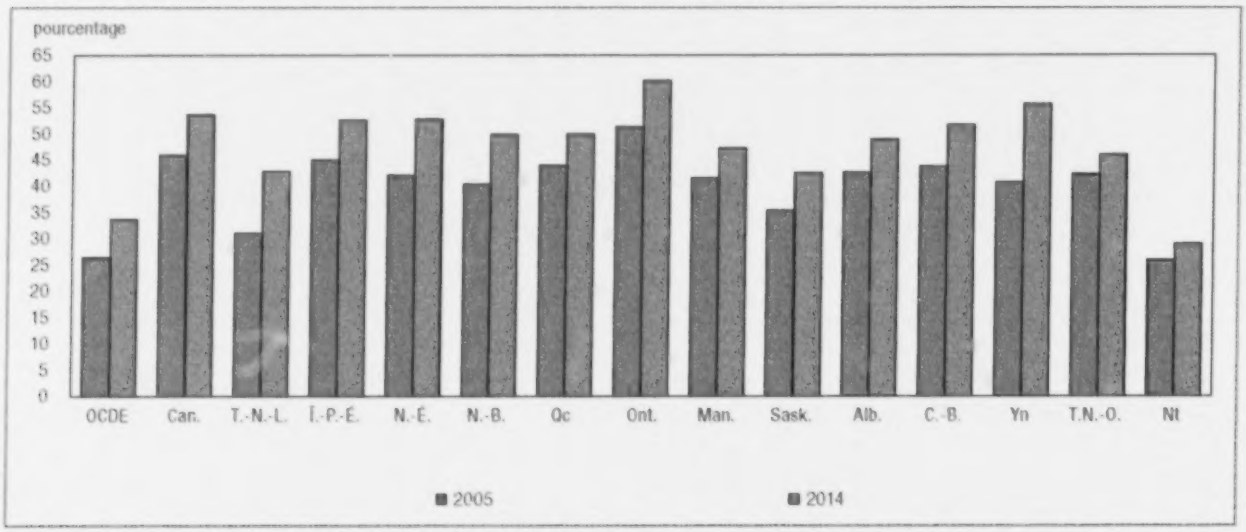

Source : Tableau A.1.4.

- Entre 2005 et 2014, la proportion de la population canadienne au niveau tertiaire a augmenté de huit points de pourcentage (de 46 % à 54%).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2014, mais montre également l'évolution depuis l'année 2005.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011 (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les Notes aux lecteurs). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir complétées, obtient le niveau CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire), tandis qu'une personne qui n'a pas complété ses études secondaires obtient le niveau CITE 2 (Premier cycle du secondaire).

Les données de 2014 présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages[3]. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « enseignement supérieur de cycle court ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5 (enseignement supérieur de cycle court) sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4 (postsecondaire non tertiaire).

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorat ou équivalent), niveau de scolarité CITE 8; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 7 et CITE 8 (maîtrise ou équivalent et doctorat ou équivalent) doivent être comptabilisés ensemble.

Ajustement des données de l'EPA

Ajustements des estimations en fonction des changements démographiques - Les données de l'EPA sont également ajustées tous les cinq ans à la suite de la diffusion des nouvelles estimations démographiques basées sur le dernier recensement. À ce moment-là, toutes les données de l'EPA remontant au recensement précédent sont repondérées en fonction des nouvelles estimations de la population (compte tenu que ces nouvelles estimations démographiques couvrent la période intercensitaire séparant les deux derniers recensements), et toutes les estimations chronologiques correspondantes de l'EPA sont révisées.

Donc, au début de l'année 2015, toutes les estimations ont été ajustées pour refléter les chiffres de population du Recensement de 2011 et la révision rétroactive des estimations de l'EPA remonte jusqu'en janvier 2001. De plus, les régions métropolitaines de recensement (RMR), les régions économiques (RE) et les agglomérations de recensement sont maintenant fondées sur les limites géographiques du Recensement de 2011 plutôt que sur celles du Recensement de 2006. Ces changements ainsi que d'autres changements sont décrits dans le document de recherche. Les révisions en 2015 de l'Enquête sur la population active (EPA), nº 71F0031XWF201501 au catalogue.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit nº 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1.1
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire[1]	Tertiaire			Tous niveaux de formation
					Enseignement supérieur de cycle court	Baccalauréat ou équivalent	Maîtrise, doctorat ou équivalent	
	pourcentage							
Canada[2]								
Les deux sexes	3	7	25	11	25	19	9	100
Hommes	3	8	26	15	21	17	9	100
Femmes	2	6	25	7	29	21	9	100
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	6	10	21	21	22	14	7	100
Hommes	6	10	21	27	17	12	6	100
Femmes	5	9	20	16	27	15	7	100
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	3	9	27	8	30	16	7	100
Hommes	5	11	30	12	22	13	7	100
Femmes	2[E]	7	24	5	37	18	8	100
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	2	9	24	12	26	17	10	100
Hommes	4	10	24	17	21	15	10	100
Femmes	1	7	24	8	31	18	11	100
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	4	9	28	9	29	15	5	100
Hommes	6	10	29	11	26	13	5	100
Femmes	3	8	27	7	33	18	5	100
Québec								
Les deux sexes	4	8	20	18	24	18	8	100
Hommes	5	10	20	20	21	17	8	100
Femmes	4	7	19	15	26	20	8	100
Ontario								
Les deux sexes	2	6	26	5	28	21	11	100
Hommes	2	7	27	8	26	19	11	100
Femmes	2	6	25	3	31	22	11	100
Manitoba								
Les deux sexes	3	10	30	10	23	18	6	100
Hommes	3	12	31	13	19	16	6	100
Femmes	3	8	28	7	27	21	6	100
Saskatchewan								
Les deux sexes	2	9	30	16	18	19	6	100
Hommes	2	11	31	21	12	16	6	100
Femmes	2	6	29	11	25	22	5	100
Alberta								
Les deux sexes	2	8	28	14	21	19	8	100
Hommes	2	9	27	21	16	17	8	100
Femmes	2	7	28	6	27	22	8	100
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	2	6	29	12	23	20	8	100
Hommes	2	7	29	18	18	18	8	100
Femmes	2	5	29	6	28	22	8	100
Yukon								
Les deux sexes	1[E]	9	21	13	26	19	10	100
Hommes	x	9[E]	23	21	21	15	9	100
Femmes	x	8	20	5[E]	32	23	11	100
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	6[E]	13	22	14	23	17	6	100
Hommes	7	13	19	22	17	14	6[E]	100
Femmes	4[E]	12	24	6[E]	28	19	6[E]	100
Nunavut								
Les deux sexes	15	34	15	7	16	7	6	100
Hommes	16	36	14	10	13	5	6[E]	100
Femmes	14	32	15	5[E]	20	8	6	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Note : Dans sa Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011), l'Institut de statistique de l'Unesco utilise la terminologie « niveau licence » au lieu de « niveau baccalauréat », et « niveau master » au lieu de « niveau maîtrise ».
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2
Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2014

	Groupe d'âge					
	25 à 64	30 à 34	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[1]						
Les deux sexes	76	83	83	80	74	66
Hommes	77	82	82	79	75	69
Femmes	76	84	85	81	74	63
Canada[2]						
Les deux sexes	90	93	93	93	89	85
Hommes	89	91	91	92	88	85
Femmes	91	94	94	94	91	86
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	85	94	93	92	83	75
Hommes	84	93	92	90	80	76
Femmes	86	96	95	93	85	74
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	88	95	95	92	85	81
Hommes	84	94	94	87	81	76
Femmes	91	97	96	95	90	86
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	89	94	95	91	88	84
Hommes	86	92	92	87	85	81
Femmes	92	96	97	95	91	87
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	87	94	94	93	85	79
Hommes	84	91	91	90	81	76
Femmes	90	97	96	95	89	82
Québec						
Les deux sexes	87	90	90	91	87	82
Hommes	86	87	87	89	86	81
Femmes	89	94	93	93	88	83
Ontario						
Les deux sexes	91	94	94	94	91	87
Hommes	91	93	93	93	89	87
Femmes	92	95	95	95	92	88
Manitoba						
Les deux sexes	87	90	90	90	86	82
Hommes	85	88	89	89	83	80
Femmes	89	92	92	91	90	84
Saskatchewan						
Les deux sexes	89	94	92	93	87	84
Hommes	86	93	91	92	82	80
Femmes	92	95	94	94	91	87
Alberta						
Les deux sexes	90	92	91	92	90	87
Hommes	89	90	90	91	88	86
Femmes	91	93	93	93	91	89
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	93	96	95	95	92	89
Hommes	92	95	95	93	90	88
Femmes	94	96	96	96	94	89
Yukon[3]						
Les deux sexes	90	89	92	93	89	86
Hommes	89	90	92	91	88	85
Femmes	91	88	93	95	89	86
Territoires du Nord-Ouest[3]						
Les deux sexes	82	83	83	81	82	81
Hommes	80	83	80	78	79	81
Femmes	84	83	86	84	85	81
Nunavut[3]						
Les deux sexes	51	54	51	48	54	49
Hommes	48	47	44	47	51	55
Femmes	54	59	58	50	58	41[†]

[†] à utiliser avec prudence

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a, Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2014) et Tableau A1.2b (sur le web uniquement), Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge et le sexe (2014), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*

Tableau A.1.3
Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014

	Enseignement supérieur de cycle court						Niveau baccalauréat ou équivalent					
	Groupe d'âge						Groupe d'âge					
	25 à 64	30 à 34	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	30 à 34	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE[1]												
Les deux sexes	8	8	7	9	8	8	15	20	21	17	12	10
Hommes	7	9	8	9	8	7	14	17	18	15	12	11
Femmes	8	9	9	9	9	8	16	22	24	18	13	11
Canada[2]												
Les deux sexes	25	25	24	27	26	23	19	24	24	23	17	14
Hommes	21	22	21	24	22	19	17	20	20	20	16	14
Femmes	29	28	28	30	30	26	21	27	28	26	18	14
Terre-Neuve-et-Labrador												
Les deux sexes	22	25	24	28	22	17	14	22	23	17	11	8
Hommes	17	20	22	25	14	11	12	19	19	13	10	8
Femmes	27	29	27	30	30	22	15	24	26	20	11	7
Île-du-Prince-Édouard												
Les deux sexes	30	33	30	34	30	26	16	22	23	18	13	11
Hommes	22	30	25	28	20	16	13	15	17	13	12	11
Femmes	37	36	34	39	39	35	18	28	30	23	13	11
Nouvelle-Écosse												
Les deux sexes	26	28	27	29	27	21	17	24	25	18	13	13
Hommes	21	25	23	26	20	15	15	20	21	15	13	12
Femmes	31	30	31	33	33	27	18	28	28	21	13	13
Nouveau-Brunswick												
Les deux sexes	29	33	30	35	28	24	15	20	21	20	12	10
Hommes	26	33	29	32	23	21	13	14	15	15	11	10
Femmes	33	33	32	38	33	28	18	26	27	24	14	10
Québec												
Les deux sexes	24	24	23	25	25	21	18	22	23	23	16	12
Hommes	21	21	20	23	22	19	17	18	18	20	16	13
Femmes	26	28	27	28	28	23	20	27	28	26	16	12
Ontario												
Les deux sexes	28	29	29	30	29	26	21	24	25	24	18	16
Hommes	26	28	27	28	25	23	19	20	22	21	17	16
Femmes	31	30	31	32	32	29	22	26	28	26	19	16
Manitoba												
Les deux sexes	23	22	21	25	24	22	18	25	24	21	15	14
Hommes	19	17	17	23	19	18	16	19	19	18	13	14
Femmes	27	26	25	27	29	26	21	30	29	23	17	13
Saskatchewan												
Les deux sexes	18	16	16	18	19	19	19	26	24	21	15	13
Hommes	12	12	12	13	12	10	16	22	20	17	13	12
Femmes	25	21	20	24	28	27	22	31	29	26	16	14
Alberta												
Les deux sexes	21	21	19	23	23	20	19	22	23	21	17	15
Hommes	16	15	14	17	17	15	17	18	18	19	17	14
Femmes	27	28	24	29	30	26	22	26	27	23	18	16
Colombie-Britannique												
Les deux sexes	23	21	21	25	24	22	20	28	25	23	19	14
Hommes	18	17	16	19	18	18	18	23	22	20	18	14
Femmes	28	25	25	30	29	26	22	31	29	26	20	14
Yukon[3]												
Les deux sexes	26	20	22	31	28	25	19	21	24	20	17	15[E]
Hommes	21	21[E]	20[E]	24[E]	20[E]	20[E]	15	15[E]	18[E]	18[E]	14[E]	9[E]
Femmes	32	19[E]	24	37	36	29	23	28[E]	30	21	20[E]	20[E]
Territoires du Nord-Ouest[3]												
Les deux sexes	23	24	25	19	27	18	17	19	18	21	11	18[E]
Hommes	17	24[E]	23	13[E]	19	14[E]	14	17[E]	17[E]	17[E]	8[E]	18[E]
Femmes	28	23[E]	27	26	36	23[E]	19	21[E]	19	25	15[E]	18[E]
Nunavut[3]												
Les deux sexes	16	21	16	15[E]	16	19[E]	7	x	6[E]	6[E]	8[E]	x
Hommes	13	x	11[E]	13[E]	11[E]	19[E]	5	x	x	x	x	x
Femmes	20	24[E]	21	18[E]	21[E]	x	8	x	x	9[E]	x	x

Tableau A.1.3
Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014 (suite)

	Maîtrise et doctorat ou équivalent						Total tertiaire					
	Groupe d'âge						Groupe d'âge					
	25 à 64	30 à 34	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	30 à 34	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE[1]												
Les deux sexes	12	16	14	15	11	9	33	42	41	38	30	25
Hommes	12	15	12	14	11	10	32	37	36	35	29	26
Femmes	13	19	17	16	11	8	35	47	46	40	30	24
Canada[2]												
Les deux sexes	9	10	9	11	8	8	54	59	58	61	51	45
Hommes	9	9	8	10	9	9	48	51	49	54	47	43
Femmes	9	11	10	12	8	7	59	67	66	67	56	48
Terre-Neuve-et-Labrador												
Les deux sexes	7	10	7	10	6	5	43	57	54	54	39	29
Hommes	6	6[E]	4[E]	9[E]	6	6	36	45	44	47	30	26
Femmes	7	15	10	10	7	4[E]	50	68	63	60	48	33
Île-du-Prince-Édouard												
Les deux sexes	7	8[E]	7	8	7	7	53	63	60	60	49	44
Hommes	7	6[E]	6[E]	6[E]	7[E]	8	42	51	48	48	39	34
Femmes	8	9[E]	8[E]	10	7	7	63	73	71	72	59	53
Nouvelle-Écosse												
Les deux sexes	10	11	11	12	9	10	53	63	63	59	49	44
Hommes	10	9[E]	10	9	9	11	45	54	55	50	41	38
Femmes	11	13	11	14	9	10	60	71	71	67	55	50
Nouveau-Brunswick												
Les deux sexes	5	7	6	6	5	5	50	59	58	60	46	40
Hommes	5	5[E]	5	5	5	5	44	52	49	53	39	36
Femmes	5	8[E]	7	6	4	5	56	67	66	68	52	43
Québec												
Les deux sexes	8	10	9	10	7	7	50	56	55	58	48	40
Hommes	8	9	8	9	7	8	45	47	46	51	45	40
Femmes	8	11	10	11	6	6	55	66	65	65	50	40
Ontario												
Les deux sexes	11	13	11	13	10	10	60	65	65	67	57	51
Hommes	11	12	10	13	12	11	56	60	59	62	54	50
Femmes	11	14	12	14	9	9	64	70	71	72	60	53
Manitoba												
Les deux sexes	6	6	5	7	5	6	47	52	50	52	45	42
Hommes	6	6	5	7	5	7	41	42	40	47	37	38
Femmes	6	6	6	7	5	6	54	62	60	57	52	46
Saskatchewan												
Les deux sexes	6	5	6	7	5	5	42	48	46	47	39	37
Hommes	6	5[E]	5	8	5	6	34	39	38	38	30	29
Femmes	5	6	6	7	5	4	52	57	55	57	49	46
Alberta												
Les deux sexes	8	9	9	9	7	8	49	52	51	53	48	43
Hommes	8	9	8	8	8	9	41	42	41	44	41	37
Femmes	8	9	9	11	7	6	57	63	61	63	54	48
Colombie-Britannique												
Les deux sexes	8	9	7	10	8	8	52	58	53	58	51	45
Hommes	8	7	6	11	8	9	44	47	43	50	44	40
Femmes	8	11	8	10	8	8	59	68	62	67	58	49
Yukon[3]												
Les deux sexes	10	15[E]	10[E]	13[E]	10[E]	8[E]	56	56	56	63	56	47
Hommes	9	x	x	x	14[E]	9[E]	45	45	44	50	48	38
Femmes	11	22[E]	14[E]	17[E]	x	x	66	69	68	75	63	56
Territoires du Nord-Ouest[3]												
Les deux sexes	6	x	4[E]	7[E]	6[E]	8[E]	46	48	48	48	44	44
Hommes	6[E]	x	x	7[E]	7[E]	9[E]	38	44	43	37	34	41
Femmes	6[E]	x	x	7[E]	x	x	54	51	51	59	55	48
Nunavut[3]												
Les deux sexes	6	x	5[E]	6[E]	8[E]	x	29	32	27	27	31	33
Hommes	6[E]	x	x	x	10[E]	x	24	26[E]	20	23	26	34
Femmes	6	x	x	x	x	x	34	38	33	33	37	32[E]

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a, Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2014) et Tableau A1.3b (sur le web uniquement), Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme, le groupe d'âge et le sexe (2014), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
Note : Dans sa Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011), l'Institut de statistique de l'Unesco utilise la terminologie « niveau licence » au lieu de « niveau baccalauréat », et « niveau master » au lieu de « niveau maîtrise ».
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014

	25 à 64 ans					
	2005	2010	2011	2013	2014	2005 à 2014
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen[1]
Moyenne de l'OCDE[2]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	30	26	26	..	24	-2,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	44	44	..	43	-0,3
Tertiaire	26	30	31	..	34	2,8
Canada[3]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	12	11	10	10	-4,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	38	38	37	36	-0,8
Tertiaire	46	50	51	53	54	1,7
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	19	18	15	15	-4,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	44	45	42	-0,9
Tertiaire	31	36	38	41	43	3,6
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	15	16	13	12	-5,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	36	34	35	35	0,0
Tertiaire	45	48	50	52	53	1,8
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	15	14	12	11	-5,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	37	38	36	36	-1,1
Tertiaire	42	49	48	52	53	2,6
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	16	17	15	13	-4,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	39	37	37	37	-0,9
Tertiaire	40	46	46	48	50	2,4
Québec						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	19	15	15	13	13	-4,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	38	38	37	37	0,0
Tertiaire	44	47	47	49	50	1,4
Ontario						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	13	10	10	9	9	-4,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	33	33	31	31	-1,4
Tertiaire	51	57	58	60	60	1,8
Manitoba						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	14	14	13	13	-3,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	41	41	42	40	-0,4
Tertiaire	42	45	46	45	47	1,4
Saskatchewan						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	13	13	11	11	-3,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	51	50	48	47	-0,7
Tertiaire	35	36	37	41	42	2,1
Alberta						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	12	11	11	10	10	-2,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	43	43	41	-1,0
Tertiaire	43	46	46	47	49	1,5
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	11	9	8	8	7	-4,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	42	41	41	-1,1
Tertiaire	44	48	50	51	52	1,9
Yukon						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	13	18	12	13	10	-3,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	34	33	36	34	-3,2
Tertiaire	41	49	56	51	56	3,5
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25[E]	25	20	18	18	-3,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	32	31	33	36	1,0
Tertiaire	42	43	49	48	46	0,9
Nunavut						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	47	48	45	49	-0,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	23	26	23	28	22	-0,7
Tertiaire	26	27	30	27	29	1,2

Tableau A.1.4
Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014 (suite)

	25 à 34 ans					
	2005	2010	2011	2013	2014	2005 à 2014
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen[1]
Moyenne de l'OCDE[2]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	21	18	18	..	17	-2,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	47	45	44	..	42	-1,2
Tertiaire	32	37	38	..	41	2,7
Canada[3]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	9	8	8	8	7	-2,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	36	36	35	35	-0,7
Tertiaire	54	56	56	58	58	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	10	7	7	5[E]	7	-4,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	46	43	41	40	-1,7
Tertiaire	43	46	49	54	54	2,4
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	11	6	9	7	5	-8,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	37	34	34	35	0,8
Tertiaire	57	57	58	59	60	0,7
Nova Scotia						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	10	8	7	7	5	-6,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	38	32	34	32	32	-1,9
Tertiaire	52	60	58	60	63	2,0
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	9	6	7	9	6	-3,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	41	37	37	34	36	-1,5
Tertiaire	50	57	56	57	58	1,6
Québec						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	12	10	10	9	10	-2,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	35	35	35	35	0,7
Tertiaire	55	55	55	56	55	0,1
Ontario						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	7	6	6	7	6	-2,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	30	30	29	29	-1,7
Tertiaire	59	64	64	65	65	1,1
Manitoba						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	11	10	10	9	10	-1,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	43	42	41	43	40	-0,8
Tertiaire	46	48	49	48	50	1,0
Saskatchewan						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	10	7	8	8	8	-3,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	49	52	51	46	46	-0,7
Tertiaire	40	41	41	46	46	1,5
Alberta						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	9	9	9	8	9	0,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	44	43	43	41	-0,9
Tertiaire	47	47	48	49	51	0,8
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	8	7	6	6	5	-5,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	42	42	40	42	-0,4
Tertiaire	48	51	52	55	53	1,1
Yukon						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	13[E]	17[E]	10[E]	9[E]	8[E]	-5,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	48	36	33	45	37	-2,9
Tertiaire	39	47	57	47	56	4,0
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	19[E]	25[E]	19	17	17	-1,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	34	29	30	36	35	0,5
Tertiaire	47	46	51	47	48	0,2
Nunavut						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	45	46	48	42	49	1,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	28	28	26	29	24	-1,8
Tertiaire	26[E]	26	27	28	27	0,1

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014 (fin)

	55 à 64 ans					
	2005	2010	2011	2013	2014	2005 à 2014
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen[1]
Moyenne de l'OCDE[2]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43	38	37	..	34	-2,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	40	41	..	41	1,1
Tertiaire	20	22	23	..	25	2,7
Canada[3]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	18	17	16	15	-5,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	40	40	40	40	0,5
Tertiaire	36	42	42	45	45	2,4
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38	31	30	26	25	-4,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	43	42	47	46	1,5
Tertiaire	22	26	28	27	29	3,4
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	30	23	23	19	19	-5,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	39	36	38	37	0,3
Tertiaire	34	38	41	43	44	2,9
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	29	21	20	18	16	-6,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	38	40	38	40	1,4
Tertiaire	36	40	39	44	44	2,3
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	33	25	28	24	21	-5,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	38	37	38	40	1,3
Tertiaire	32	37	36	38	40	2,5
Québec						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	32	23	22	21	18	-6,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	42	40	40	42	1,4
Tertiaire	31	35	38	39	40	2,8
Ontario						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	16	16	13	13	-6,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	36	37	35	36	0,0
Tertiaire	40	48	48	52	51	2,8
Manitoba						
Below upper secondary	27	21	18	18	18	-4,3
Upper secondary and postsecondary non-tertiary	37	39	40	42	40	0,8
Tertiary	36	40	41	40	42	1,7
Saskatchewan						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	19	18	16	16	-4,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	47	48	49	46	1,0
Tertiaire	33	35	33	36	37	1,2
Alberta						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	19	14	14	12	13	-4,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	43	42	45	45	45	0,3
Tertiaire	38	44	41	43	43	1,4
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	12	12	11	11	-3,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	45	46	45	44	-0,4
Tertiaire	39	43	43	44	45	1,6
Yukon						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	15[†]	14	15	14	-2,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	39	36	36	38	-1,7
Tertiaire	37	46	49	49	47	2,6
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38[†]	29	25	17[†]	19[†]	-7,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	24[†]	33	30	37	37	4,6
Tertiaire	37[†]	38	45	45	44	1,9
Nunavut						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	66	45	48	47	51	-2,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	x	19	16[†]	23	16	x
Tertiaire	x	36	36	30[†]	33	x

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
1. Les taux de croissance annuelle moyens pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculés en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2014.
2. Ces moyennes et les taux de croissance annuelle moyens proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.4a, Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuelle moyen (2005-2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe révèle si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. La proportion de diplômés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés est également présentée.

Essentielle à la poursuite d'études supérieures, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Une autre dimension présentée par cet indicateur est l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire et basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement considérée par l'OCDE comme étant la durée normale d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme dans le temps prescrit). Au Canada, cette période se situerait entre la 10e et la 12e année, ou, au Québec, entre la 3e et la 5e année du secondaire.

Observations

Graphique A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2012

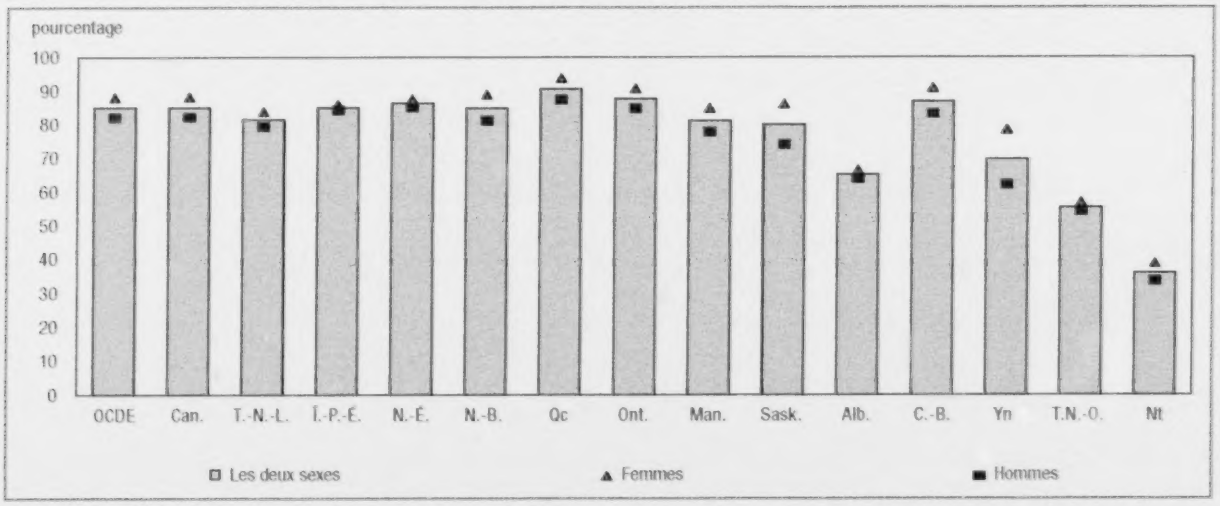

Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2012 ce qui correspond à l'année scolaire 2011-2012. L'année de référence de la moyenne de l'OCDE est 2013.
Source : Tableau A.2.1.

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle) était de 85 % au Canada en 2012.[1] La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 % et la plus récente moyenne de l'OCDE était également de 85 %.

Des taux d'obtention d'un diplôme plus élevés chez les femmes

- En 2012, au Canada, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses (88 %) que les hommes (82 %) à obtenir leur diplôme, à l'image de la moyenne de l'OCDE.

1. Ce taux concerne la proportion des diplômées et diplômés du secondaire des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations au sein de la population du même âge, lors d'une année donnée — soit un « taux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Graphique A.2.2
Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2012

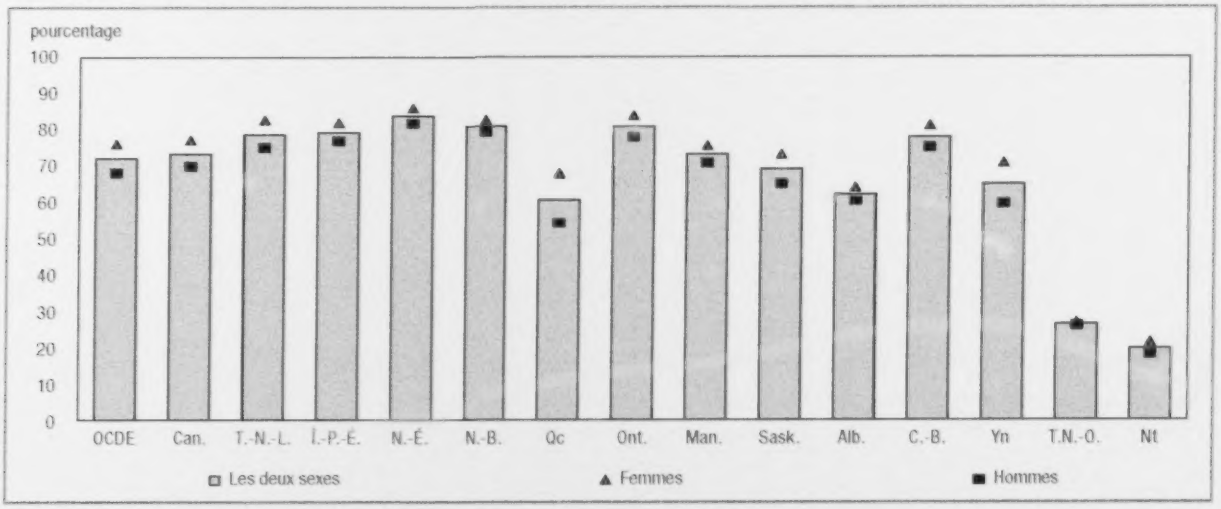

Notes : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2012, ce qui correspond à l'année scolaire 2011-2012. La moyenne de l'OCDE n'a pas été calculée dans *Regards sur l'éducation 2015 : les indicateurs de 2015*, et, par conséquent, la moyenne de l'année précédente de *Regards sur l'éducation (2014)* est indiquée à titre de référence.
Source : Tableau A.2.2.

- Près des trois quarts des élèves (73 %) achèvent avec succès leurs études secondaires au cours des trois années que dure généralement la scolarité du deuxième cycle du secondaire. La moyenne des taux d'obtention du diplôme « à temps » des pays de l'OCDE était de 72 %[2] en 2014.
- La proportion d'élèves ayant terminé leurs études dans les temps prévus variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 20 % au Nunavut à 84 % en Nouvelle-Écosse.
- La proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le temps prescrit était supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada. Parmi les provinces, l'écart le plus faible entre les femmes et les hommes a été constaté aux Territoires de Nord-Ouest (1 point de pourcentage) et le plus prononcé au Québec (14 points de pourcentage). À l'échelle du Canada, l'écart était de 7 points de pourcentage.

2. Ces taux d'obtention du diplôme ont été calculés à l'aide d'une méthodologie de cohorte synthétique. Voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur en question. La moyenne de l'OCDE n'a pas été calculée dans *Regards sur l'éducation 2015 : les indicateurs de 2015*, et, par conséquent, la moyenne de l'année précédente de Regards sur l'éducation (2014) est indiquée à titre de référence.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (c.-à.-d. premiers diplômes), sans double comptage, selon le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme[3].

Les **taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires** correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique. Les *taux sans double comptage* comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau une année donnée[4]. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Toutes les données pour le Canada concernent l'année scolaire 2011-2012; les moyennes de l'OCDE portent sur l'année 2012-2013. Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation[5]. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf l'Ontario et la Nouvelle-Écosse pour lesquelles les données ont été estimées) les données réelles pour 2011-2012 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Veuillez noter que les diplômés des centres de formation pour adultes au Manitoba ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme. De plus, les données sur l'obtention d'un diplôme en Saskatchewan pour l'année scolaire 2011-2012 ne tiennent pas compte des titres obtenus à la suite d'un programme d'études générales.

Les estimations de population utilisées au dénominateur lors du calcul du taux d'obtention du diplôme couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1er janvier 2012.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2011-2012 par le nombre d'inscrits en 10e année (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2009-2010). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

3. La méthodologie employée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent différer de ceux publiés par les provinces et les territoires.
4. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).
5. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14-15 ans en 2009 (qui correspond aux étudiants en 10e année) par la population des 17-18 ans en 2012 (ce qui correspond aux étudiants de 10e année qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Pour le Canada, le facteur d'ajustement est inférieur à 100 % ce qui signifie que l'immigration a surpassé l'émigration. Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de 10e année d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en 10e année en 2009). Cet ajustement assume implicitement que les taux de diplomation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre la 10e année et l'obtention d'un diplôme à la fin de la 12e année, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2014 par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?*

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires[1], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Total (sans double comptage)			
	Les deux sexes, tous les âges[2]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Proportion de diplômés moins de 25 ans[3]
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[4,5]	85	82	88	97
Canada[5]	85	82	88	95
Terre-Neuve-et-Labrador	81	79	84	98
Île-du-Prince-Édouard	85	84	86	100
Nouvelle-Écosse	86	85	88	100
Nouveau-Brunswick	85	81	89	100
Québec	91	87	94	85
Ontario	88	85	91	97
Manitoba[6]	81	78	85	99
Saskatchewan[6]	80	74	86	99
Alberta	65	64	66	99
Colombie-Britannique	87	83	91	96
Yukon	70	62	78	100
Territoires du Nord-Ouest	55	54	57	94
Nunavut	36	34	39	99

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).
2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.
3. Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.1, Taux d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2013) et Tableau A2.2, Profil des diplômés de la filière générale ou professionnelle du deuxième cycle du secondaire (2013), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les estimations soumises à l'OCDE pour son rapport de 2015 sont pour 2012 elles correspondent à l'année scolaire 2011-2012 et sont incluses dans les moyennes de l'OCDE pour 2013.
6. Pour en savoir plus au sujet des inclusions et des exclusions, reportez-vous à la section « Définitions, sources et méthodologie ».

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2

Achèvement réussi[1] d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans[2], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
	pourcentage		
OCDE[3]	72	76	68
Canada	73	77	70
Terre-Neuve-et-Labrador	79	83	75
Île-du-Prince-Édouard	79	82	77
Nouvelle-Écosse	84	86	82
Nouveau-Brunswick	81	83	79
Québec[4]	61	68	54
Ontario	81	84	78
Manitoba	73	75	71
Saskatchewan	69	73	65
Alberta	62	64	60
Colombie-Britannique	78	81	75
Yukon	65	71	59
Territoires du Nord-Ouest	26	27	26
Nunavut	20	21	18

1. La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2011-2012 par le nombre d'inscrits en 10e année (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant, soit en 2009-2010. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.
2. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.4, Taux de réussite d'un programme de deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe. Dix-sept pays ont fourni des données pour cet indicateur; l'OCDE fournit une moyenne des pays et non pas une moyenne de l'OCDE comme à l'habitude.Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Étant donné que les effectifs et les diplômés des établissements non publics (p.ex., écoles privées, écoles indépendantes financées à même les fonds publics) ne figurent pas dans ces calculs, les taux indiqués ne représentent pas le total des réussites de tous les programmes de cycle supérieur du secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A3 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge (25 à 34 ans et 55 à 64 ans). Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[1].

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

Observations

Le taux d'emploi selon le niveau de scolarité

Graphique A.3.1
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2014

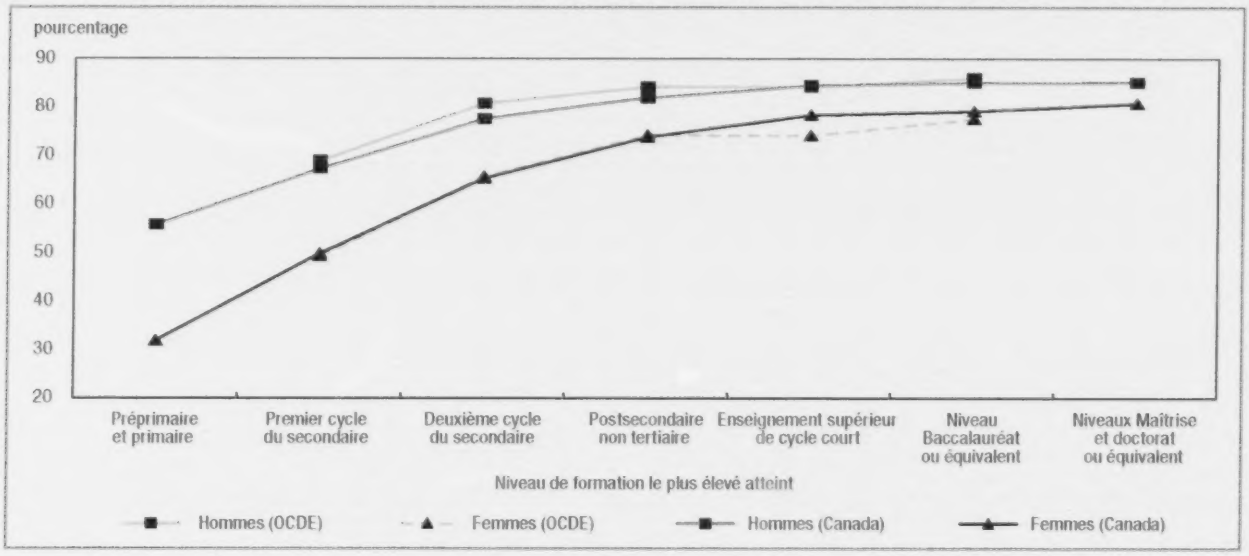

Source : Tableau A.3.1.

- Les taux d'emploi ont augmenté avec la hausse des niveaux de scolarité, tant au Canada que dans les pays de l'OCDE.
- Au Canada et dans les pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes.
- Cette différence entre les sexes était la plus prononcée (environ 24 points de pourcentage) parmi les provinces les moins instruites, et la plus faible (environ 6 points de pourcentage) parmi les hommes et les femmes détenant un diplôme collégial ou un grade universitaire.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs.

Graphique A.3.2
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2014

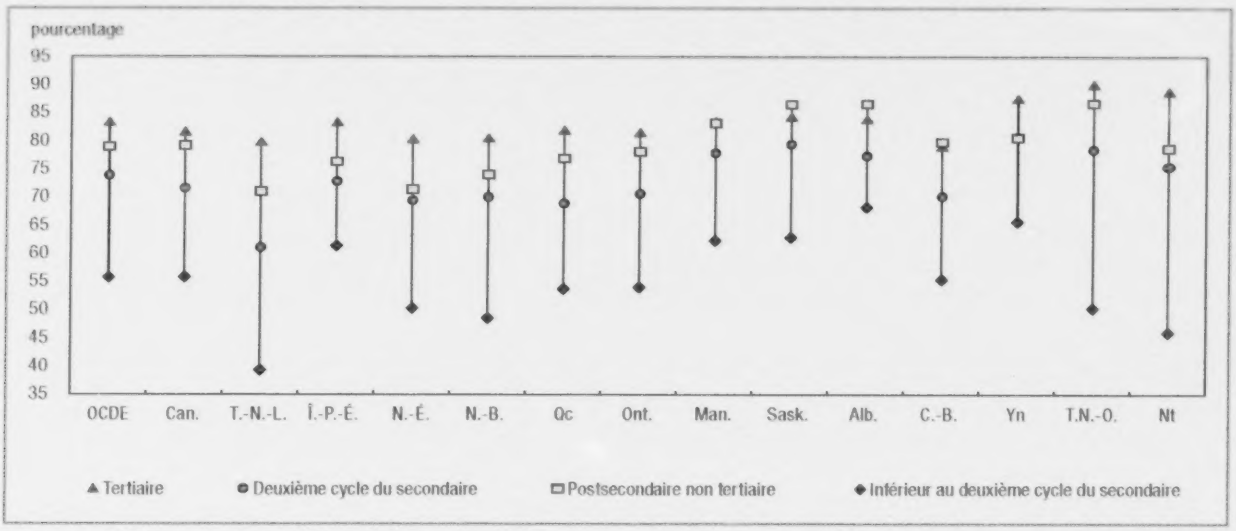

Sources : Tableau A.3.1 et tableau A.3.2.

- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la hausse des niveaux de scolarité a également entraîné l'augmentation des taux d'emploi. Toutefois, l'ampleur et la nature des avantages liés à l'éducation diffèrent entre les provinces et territoires.
- De manière générale, les différences dans les taux d'emploi associées au niveau de scolarité sont moins prononcées dans l'Ouest que dans l'Est.
- Bien que les diplômées et diplômés de l'enseignement tertiaire aient généralement affiché les taux d'emploi les plus élevés en 2014, ce n'était pas le cas en Saskatchewan et en Alberta, où les personnes ayant un niveau de scolarité équivalant au niveau postsecondaire non tertiaire (Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage)[2] avaient les taux d'emploi les plus élevés.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur à propos des résultats sur le marché du travail montre la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale et selon le sexe et selon l'âge. Il donne aussi un aperçu de la façon dont cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie

2. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des catégories des niveaux de scolarité utilisées dans l'Enquête sur la population active (EPA) et de la classification internationale, consultez la section « Correspondance avec la CITE » dans les Notes aux lecteurs.

ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données de 2014 pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages[3]. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Ajustement des données de l'EPA

Ajustements des estimations en fonction des changements démographiques - Les données de l'EPA sont également ajustées tous les cinq ans à la suite de la diffusion des nouvelles estimations démographiques basées sur le dernier recensement. À ce moment-là, toutes les données de l'EPA remontant au recensement précédent sont repondérées en fonction des nouvelles estimations de la population (compte tenu que ces nouvelles estimations démographiques couvrent la période intercensitaire séparant les deux derniers recensements), et toutes les estimations chronologiques correspondantes de l'EPA sont révisées.

Donc, au début de l'année 2015, toutes les estimations ont été ajustées pour refléter les chiffres de population du Recensement de 2011 et la révision rétroactive des estimations de l'EPA remonte jusqu'en janvier 2001. De plus, les régions métropolitaines de recensement (RMR), les régions économiques (RE) et les agglomérations de recensement sont maintenant fondées sur les limites géographiques du Recensement de 2011 plutôt que sur celles du Recensement de 2006. Ces changements ainsi que d'autres changements sont décrits dans le document de recherche. Les révisions en 2015 de l'Enquête sur la population active (EPA), nº. 71F0031XWF201501 au catalogue.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit nº 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.3.1

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire[2]	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous niveaux de formation
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE[3]								
Les deux sexes	..	59	74	79	79	82	..	73
Hommes	..	69	81	84	84	86	..	80
Femmes	..	49	66	74	74	78	..	66
Canada[4]								
Les deux sexes	45	60	72	79	81	82	83	76
Hommes	56	67	78	82	85	85	85	80
Femmes	32	50	65	74	78	79	81	72
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	31	44	61	71	77	82	84	68
Hommes	33	50	67	73	81	85	85	71
Femmes	28	38	55	67	74	80	83	65
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	48	66	73	76	83	84	85	77
Hommes	56	69	77	81	87	84	88	79
Femmes	29[†]	61	68	66	80	83	83	75
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	39	54	69	71	79	81	84	73
Hommes	44	61	74	74	80	84	85	75
Femmes	28[†]	43	64	67	78	79	83	71
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	38	54	70	74	79	82	82	73
Hommes	44	57	75	74	82	85	83	75
Femmes	24	49	65	75	77	81	81	71
Québec								
Les deux sexes	43	59	69	77	82	82	82	75
Hommes	52	66	75	78	83	83	82	77
Femmes	30	51	63	75	81	81	82	73
Ontario								
Les deux sexes	46	57	71	78	81	81	83	76
Hommes	61	64	76	82	85	85	85	80
Femmes	31	48	65	69	78	78	81	72
Manitoba								
Les deux sexes	52	65	78	83	82	85	85	79
Hommes	67	77	84	86	87	87	88	84
Femmes	33	49	71	78	79	83	82	74
Saskatchewan								
Les deux sexes	46	67	79	87	82	86	85	81
Hommes	61	76	85	90	90	90	87	86
Femmes	25[†]	50	73	80	79	83	83	76
Alberta								
Les deux sexes	59	70	77	87	83	84	85	81
Hommes	73	80	85	89	90	89	90	87
Femmes	42	57	69	78	79	80	81	74
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	41	59	70	80	78	79	82	75
Hommes	46	67	76	82	82	83	86	79
Femmes	37	49	64	74	76	75	78	71
Yukon								
Les deux sexes	x	67	81	81	88	86	90	83
Hommes	x	74	80	85	88	88	87	83
Femmes	x	59	81	63	89	84	91	83
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	49[†]	51	78	87	88	91	95	80
Hommes	51	52	85	88	95	94	99	83
Femmes	44[†]	50	74	82	83	89	91	77
Nunavut								
Les deux sexes	41	48	75	79	82	97	97	65
Hommes	40	48	75	79	86	97	99	64
Femmes	41	49	76	78	79	98	94	66

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.1a, Taux d'emploi, selon le niveau de formation (2014) et Tableau A5.1b (sur le web seulement), Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le sexe (2014), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : Dans sa Classification internationale type de l'éducation CITE 2011, l'Institut de statistique de l'Unesco utilise la terminologie « Niveau licence » au lieu de « Niveau baccalauréat », et « Niveau master » au lieu de « Niveau maîtrise ».

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014

	25 à 64 ans					
	2005	2010	2011	2013	2014	2005 à 2014
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen[2]
Moyenne de l'OCDE[3]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	55	55	..	56	-0,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	74	74	..	74	-0,2
Tertiaire	84	83	83	..	83	-0,1
Canada[4]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	55	55	56	56	-0,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	74	74	75	74	-0,4
Tertiaire	82	81	82	82	82	-0,1
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	38	41	43	39	0,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	64	65	67	66	0,3
Tertiaire	77	76	79	80	80	0,4
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60	54	56	59	61	0,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	71	74	74	0,2
Tertiaire	83	82	82	83	83	0,1
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	51	54	53	50	0,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	70	70	71	70	-0,5
Tertiaire	80	81	80	81	80	0,1
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	46	51	47	48	49	0,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	70	71	71	-0,1
Tertiaire	80	81	82	81	80	0,0
Québec						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52	54	53	54	54	0,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	74	72	73	74	73	-0,2
Tertiaire	81	82	82	82	82	0,1
Ontario						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	53	54	55	54	-0,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	73	73	72	72	-0,7
Tertiaire	83	81	81	82	82	-0,2
Manitoba						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	64	63	63	62	-0,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	79	80	79	-0,2
Tertiaire	86	85	85	84	83	-0,3
Saskatchewan						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	65	64	63	63	0,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	82	82	82	0,0
Tertiaire	85	86	85	85	84	-0,1
Alberta						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	65	66	68	68	0,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	80	80	82	80	-0,3
Tertiaire	84	82	84	84	84	0,0
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	57	55	57	55	-0,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	74	73	73	73	-0,3
Tertiaire	80	79	79	79	79	-0,1
Yukon						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	52	58	64	66	1,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	76	82	80	81	-0,4
Tertiaire	88	85	88	86	88	0,0
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	48	58	58	50	-2,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	87	88	85	81	82	-0,7
Tertiaire	92	90	91	90	90	-0,3
Nunavut						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	46	52	52	48	46	-0,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	71	72	81	76	-0,2
Tertiaire	93	89	86	89	89	-0,5

Tableau A.3.2
Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014 (suite)

	25 à 34 ans					
	2005	2010	2011	2013	2014	2005 à 2014
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen[2]
Moyenne de l'OCDE[3]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	57	58	..	57	0,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	76	76	..	75	0,0
Tertiaire	85	83	82	..	82	-0,3
Canada[4]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	58	59	58	57	-0,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	80	77	78	78	77	-0,4
Tertiaire	85	84	84	84	85	0,0
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	39	42	46	32[1]	40	0,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	65	67	68	72	72	1,0
Tertiaire	79	80	85	85	86	0,9
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	55	67	53	56	-1,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	72	72	73	77	0,1
Tertiaire	88	83	85	87	86	-0,3
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55	52	55	55	50	-0,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	72	72	76	72	-0,7
Tertiaire	85	85	84	84	87	0,2
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	46	48	44	46	45	-0,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	71	72	71	72	-0,6
Tertiaire	87	87	87	86	86	-0,2
Québec						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	60	60	59	55	-0,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	79	78	80	80	78	-0,2
Tertiaire	84	85	85	84	84	0,0
Ontario						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	53	56	55	55	-1,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	80	75	74	74	73	-1,1
Tertiaire	85	84	83	84	84	-0,1
Manitoba						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	59	61	58	54	-0,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	82	82	80	80	-0,1
Tertiaire	89	86	86	86	87	-0,2
Saskatchewan						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	63	61	57	57	-0,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	82	83	82	84	0,4
Tertiaire	87	88	86	87	87	0,0
Alberta						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	73	64	68	65	67	-0,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	84	81	82	83	81	-0,4
Tertiaire	85	84	85	86	86	0,2
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	67	61	60	59	58	-1,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	79	78	78	78	79	-0,1
Tertiaire	84	81	81	83	83	-0,2
Yukon						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	x	51[1]	54	54	58	x
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	76	82	80	82	0,1
Tertiaire	91	84	88	86	90	-0,2
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	41	43	58	41	-3,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	88	87	81	81	80	-1,0
Tertiaire	90	92	93	87	91	0,0
Nunavut						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	41	44	44	50	39	-0,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	70	70	76	68	-1,5
Tertiaire	89	93	86	91	86	-0,4

Tableau A.3.2
Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2011, 2013 et 2014 (fin)

	55 à 64 ans					
	2005	2010	2011	2013	2014	2005 à 2014
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen[2]
Moyenne de l'OCDE[3]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38	41	41	..	43	1,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	53	54	..	56	1,3
Tertiaire	65	67	67	..	69	0,7
Canada[4]						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	41	43	43	47	48	1,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	57	58	58	60	59	0,5
Tertiaire	62	65	65	65	65	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	26	31	34	38	33	2,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	43	45	47	53	51	1,9
Tertiaire	50	48	55	52	54	0,9
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	43	46	57	57	1,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	56	59	59	66	63	1,3
Tertiaire	58	63	63	67	68	1,8
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	35	40	40	44	41	1,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	51	55	54	55	58	1,6
Tertiaire	54	61	62	65	60	1,2
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	33	40	38	40	42	2,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	51	55	55	59	59	1,7
Tertiaire	52	58	58	60	61	1,7
Québec						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	40	40	44	47	3,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	51	52	53	56	55	0,9
Tertiaire	55	59	60	62	62	1,2
Ontario						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	44	41	43	46	47	0,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	59	59	59	59	59	0,1
Tertiaire	65	67	66	66	67	0,4
Manitoba						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	56	54	59	61	1,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	63	66	65	67	66	0,6
Tertiaire	66	70	70	67	65	-0,2
Saskatchewan						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	59	57	59	59	1,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	62	70	70	72	72	1,6
Tertiaire	69	73	71	72	69	0,0
Alberta						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	54	55	53	58	61	1,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	68	65	69	71	69	0,1
Tertiaire	71	72	72	72	72	0,1
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	39	45	41	49	46	1,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	57	58	57	58	57	0,0
Tertiaire	62	63	65	63	63	0,2
Yukon						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43[!]	48	55	61	55	2,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	66	77	68	67	-1,2
Tertiaire	74	77	76	73	77	0,4
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	48	63	54[!]	44[!]	-3,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	80	84	69	69	-1,2
Tertiaire	87	82	87	85	82	-0,6
Nunavut						
Inférieur au 2e cycle du secondaire	37	49	49	38	44	2,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	x	79	87	84	82	x
Tertiaire	x	92	90	88	92	x

.. indisponible pour une période de référence précise
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[!] à utiliser avec prudence
1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.
2. Les variations des points de pourcentage pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2014.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3a, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005-2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), Organisation de coopération et de développement economiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et D2), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir l'indicateur D1), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influer sur le niveau de dépense au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement entre les provinces et territoires et avec d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. Enfin, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et certains territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement[1] en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves/étudiants (comme des variations dans le taux d'encadrement), mais aussi par des différences dans le niveau relatif de rémunération et de prix[2].

1. Cet indicateur (B1) présente les dépenses des établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses d'éducation », puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.
2. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens; l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Aucune conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) visant à tenir compte des différences du coût de la vie entre provinces et territoires n'a été effectuée.

Observations

Graphique B.1.1
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, 2011-2012

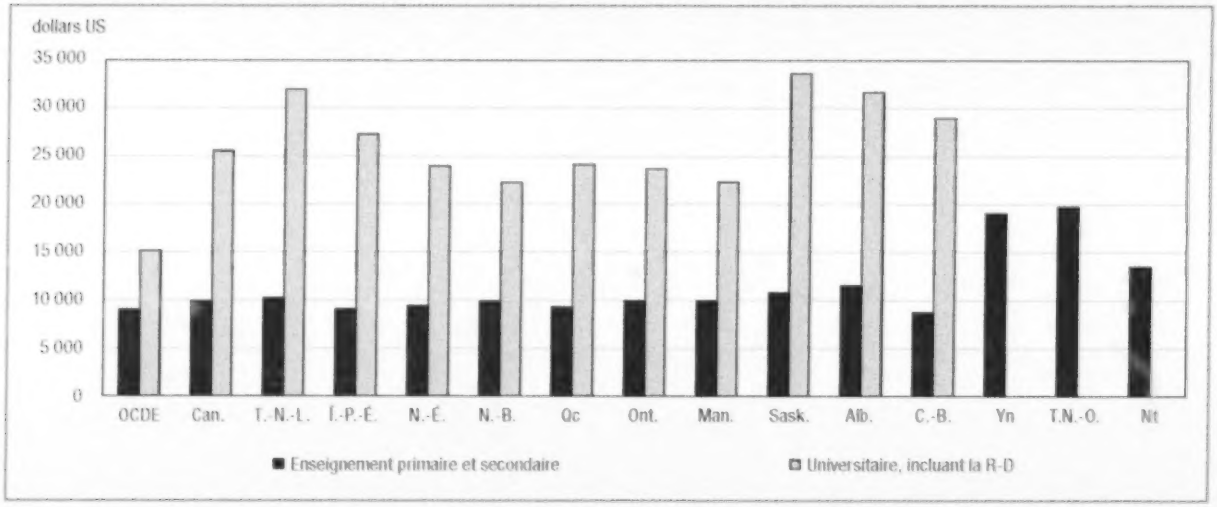

Notes : Veuillez consulter le Tableau B.1.1.2 pour des détails méthodologiques.
Source : Tableau B.1.1.2.

- Les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire au Canada, dans les provinces et en moyenne pour l'OCDE étaient plus ou moins du même ordre de grandeur. Dans les territoires cependant, les dépenses au titre de l'enseignement primaire/secondaire étaient quelque peu plus élevées, tout particulièrement au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Au niveau universitaire, les dépenses par étudiant au Canada étaient nettement plus importantes que celles engagées par élève au niveau primaire/secondaire, et ce, pour chacune des provinces. Les dépenses du Canada, à 25 503 $, étaient presque 70 % plus élevées que la moyenne de l'OCDE à 15 111 $.

Graphique B.1.2
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2011-2012

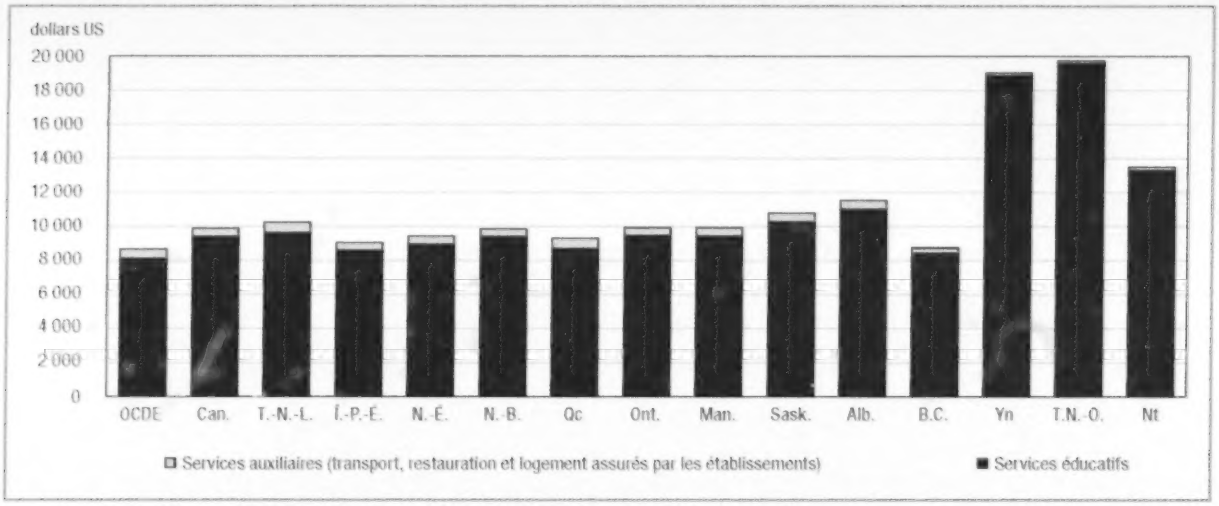

Notes : Veuillez consulter le Tableau B.1.2.2 pour des détails méthodologiques.
Source : Tableau B.1.2.2.

- Au niveau primaire et secondaire, les services éducatifs de base constituaient la majeure partie des dépenses par élève au Canada, dans l'ensemble des provinces et des territoires, allant de 94 % au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, à 99 % au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La moyenne correspondante de l'OCDE[3] était semblable, s'établissant à 94 % des dépenses totales au titre de l'enseignement.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2011-2012 et sont pour les niveaux élémentaire et secondaire ainsi que pour le secteur universitaire. Une méthode est en cours d'élaboration pour estimer cet indicateur au niveau collégial. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2014[4].

Les dépenses unitaires pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses et excluent, conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette.

Les données financières pour le primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (il s'agit pour la plupart de dépenses pour l'éducation des élèves des Premières Nations), l'enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

3. La moyenne de l'OCDE a été calculée en utilisant seulement les données des pays qui avaient fourni les montants des dépenses liées aux services éducatifs de base ainsi qu'aux services auxiliaires.
4. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de l'addition des effectifs dans les écoles publiques et privées (EEPS) et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et du Nord Canada). Les effectifs correspondant à l'année financière 2011-2012 sont obtenus en prenant 5/12 des effectifs de l'année scolaire 2010-2011 et 7/12 des effectifs de l'année scolaire 2011-2012.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Étant donné qu'un grand nombre de ces inscriptions sont à temps partiel, le nombre d'inscrits a été ajusté à des équivalents à temps plein au moyen d'un ratio qui a été calculé la dernière fois pour l'année scolaire 2009-2010. La Saskatchewan et la Colombie-Britannique déclarent également des données sur la formation générale des adultes au niveau secondaire, mais le nombre d'inscrits a été jugé tellement près de la valeur d'équivalents à temps plein que la valeur non ajustée du nombre d'inscrits a été utilisée pour cet indicateur.

Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'Enquête de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Les effectifs des années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 ont été utilisés. Dans un premier temps, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2011-2012 (d'avril 2011 à mars 2012) en combinant 5/12^{e} de la première et 7/12^{e} de la deuxième.

De plus, dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle. Par souci de cohérence, les inscriptions à ces programmes ont été retenues dans les analyses. En 2010-2011, ces programmes représentaient moins de 1 % des inscriptions à temps plein dans toutes les provinces, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique où elles représentaient respectivement 2 % et 12 %. Il faut donc tenir compte de ce contexte au moment d'interpréter les résultats de la Colombie-Britannique. Les inscriptions à des cours hors programme (qui ne mènent pas à un titre d'études) ont été exclues.

Aux fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars US. Une valeur de 1,24 (pour l'année calendaire 2011) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation au niveau tertiaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'une estimation de la proportion d'autres postes des dépenses courantes affectés à la recherche et développement.

La moyenne de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises[1]
	dollars canadiens	
Canada	12 233	31 624
Terre-Neuve-et-Labrador	12 684	39 608
Île-du-Prince-Édouard	11 194	33 804
Nouvelle-Écosse	11 703	29 708
Nouveau-Brunswick	12 201	27 522
Québec	11 511	29 886
Ontario	12 289	29 295
Manitoba	12 267	27 619
Saskatchewan	13 344	41 696
Alberta	14 298	39 256
Colombie-Britannique	10 827	35 838
Yukon	23 603	...
Territoires du Nord-Ouest	24 465	...
Nunavut	16 731	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.
Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises[1]
	dollars US	
Moyenne de l'OCDE[2,3]	8 982	15 111
Canada[4]	9 865	25 503
Terre-Neuve-et-Labrador	10 229	31 942
Île-du-Prince-Édouard	9 027	27 261
Nouvelle-Écosse	9 438	23 958
Nouveau-Brunswick	9 839	22 195
Québec	9 283	24 102
Ontario	9 911	23 625
Manitoba	9 893	22 274
Saskatchewan	10 761	33 626
Alberta	11 531	31 658
Colombie-Britannique	8 732	28 902
Yukon	19 034	...
Territoires du Nord-Ouest	19 730	...
Nunavut	13 493	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.
2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2015: Indicateurs de l'OCDE*, Table B.1.1a, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus 2012, et Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2012). Ce tableau affiche les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.ocde.org.
3. Dans la colonne 1, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur d'éducation postsecondaire non tertiaire. Les moyennes pour le Canada et les provinces et territoires ne l'incluent pas.
4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.
Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars canadiens		
Canada	11 643	590	12 233
Terre-Neuve-et-Labrador	11 942	742	12 684
Île-du-Prince-Édouard	10 637	557	11 194
Nouvelle-Écosse	11 076	627	11 703
Nouveau-Brunswick	11 646	555	12 201
Québec	10 769	742	11 511
Ontario	11 740	549	12 289
Manitoba	11 671	596	12 267
Saskatchewan	12 707	637	13 344
Alberta	13 637	661	14 298
Colombie-Britannique	10 457	370	10 827
Yukon	23 385	218	23 603
Territoires du Nord-Ouest	24 270	196	24 465
Nunavut	16 466	265	16 731

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.
Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE[1,2]	8 080	554	8 982
Canada[3]	9 389	476	9 865
Terre-Neuve-et-Labrador	9 631	598	10 229
Île-du-Prince-Édouard	8 578	449	9 027
Nouvelle-Écosse	8 932	506	9 438
Nouveau-Brunswick	9 392	447	9 839
Québec	8 685	598	9 283
Ontario	9 468	443	9 911
Manitoba	9 412	480	9 893
Saskatchewan	10 248	514	10 761
Alberta	10 997	533	11 531
Colombie-Britannique	8 433	298	8 732
Yukon	18 859	176	19 034
Territoires du Nord-Ouest	19 572	158	19 730
Nunavut	13 279	214	13 493

1. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2012) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.ocde.org.
2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE du total des dépenses inclut un nombre différent de pays que les moyennes des services éducatifs et des services auxiliaires. Ainsi le total ne correspond pas à la somme des composantes.
3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.
Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.
Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Graphique B.2.1
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2011

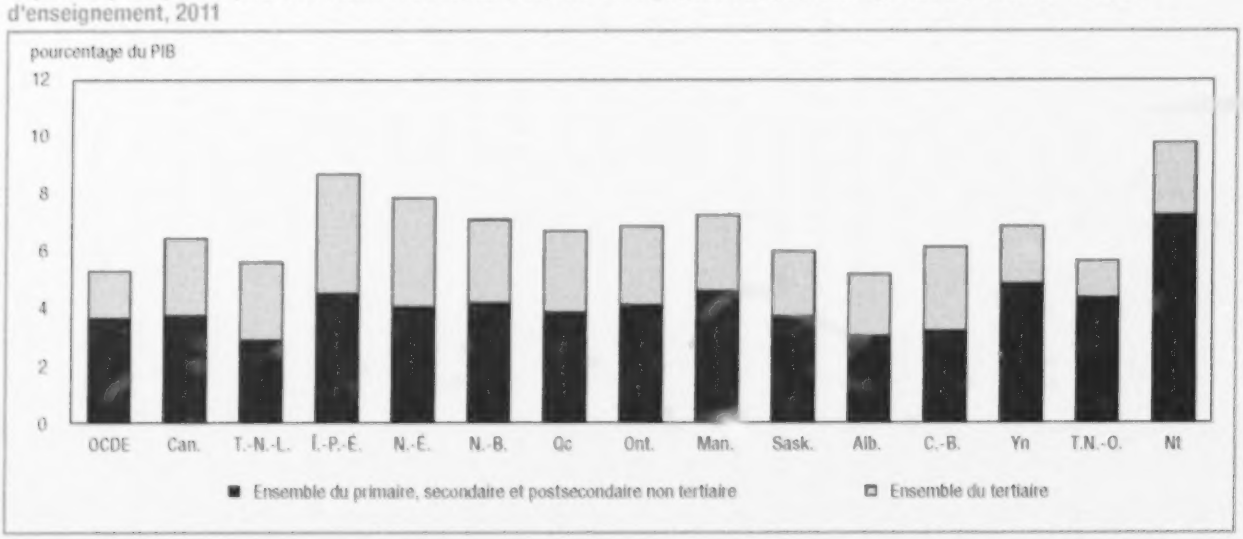

Note : Pour l'OCDE, les dépenses totales pour tous niveaux d'enseignement confondus était 5,3% du PIB, qui incluait aussi "les programmes non affectés" (Table B.2.1).
Source : Tableau B.2.1.

- Ayant affecté 6,4 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2011, le Canada consacrait plus que la moyenne estimée à 5,3% de l'OCDE.
- En 2011, l'engagement financier envers les établissements d'enseignement différait d'une instance à l'autre, allant de 5,2 % du PIB en Alberta[1] à 9,8 % au Nunavut[2].

1. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2010-2011 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1).
2. Au Nunavut et dans les autres territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux échelons primaire et secondaire ont tendance à être plus élevés que dans les provinces.

Enseignement primaire et secondaire

- Au Canada, 58 % de la richesse nationale investie dans l'éducation en 2011 a été consacrée à l'enseignement primaire et secondaire (une part de 3,8 % du 6,4 % alloué)[3], soit moins que la moyenne de 69% des pays de l'OCDE.

Part consacrée à l'enseignement tertiaire

- En 2011, 42 % de la part du PIB investie par le Canada dans l'éducation (une part de 2,7 % du 6,4 % alloué) a été consacrée au secteur tertiaire, soit plus que la moyenne de 30 % des pays de l'OCDE (tableau B.2.1).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance[4]. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Le Canada classifie les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation préprimaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B. Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada[5] et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2011 Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2012) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2014.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*

3. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation préprimaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement tertiaire de type B. Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.
4. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.
5. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2011

		Enseignement postsecondaire			
	Tout l'enseignement primaire et secondaire[1]	Tout l'enseignement postsecondaire[2]	Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire[3]	Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent	Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[4,5]	3,7	1,6	0,3	1,4	5,3
Canada[5]	3,8	2,7	0,9	1,8	6,4
Terre-Neuve-et-Labrador	2,9	2,7	0,8	2,0	5,6
Île-du-Prince-Édouard	4,5	4,2	1,9	2,3	8,7
Nouvelle-Écosse	4,1	3,8	0,8	3,0	7,9
Nouveau-Brunswick	4,2	2,9	0,8	2,1	7,1
Québec	3,9	2,8	1,0	1,8	6,7
Ontario	4,1	2,7	1,0	1,8	6,9
Manitoba	4,6	2,6	0,8	1,9	7,3
Saskatchewan	3,7	2,3	0,7	1,5	6,0
Alberta	3,0	2,2	0,7	1,4	5,2
Colombie-Britannique	3,2	2,9	1,0	1,9	6,1
Yukon	4,9	2,0	2,0	...	6,9
Territoires du Nord-Ouest	4,4	1,3	1,3	...	5,7
Nunavut	7,3	2,5	2,5	...	9,8

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend les écoles maternelles au Canada.
2. Comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire.
3. Comprend les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et la portion collégiale des programmes d'apprenti.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.1, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2011. Elles ont été soumises à l'OCDE et sont incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2012.

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses au titre des services et des ressources en éducation ainsi que la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement

Graphique B.3.1.1
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire et secondaire, 2012

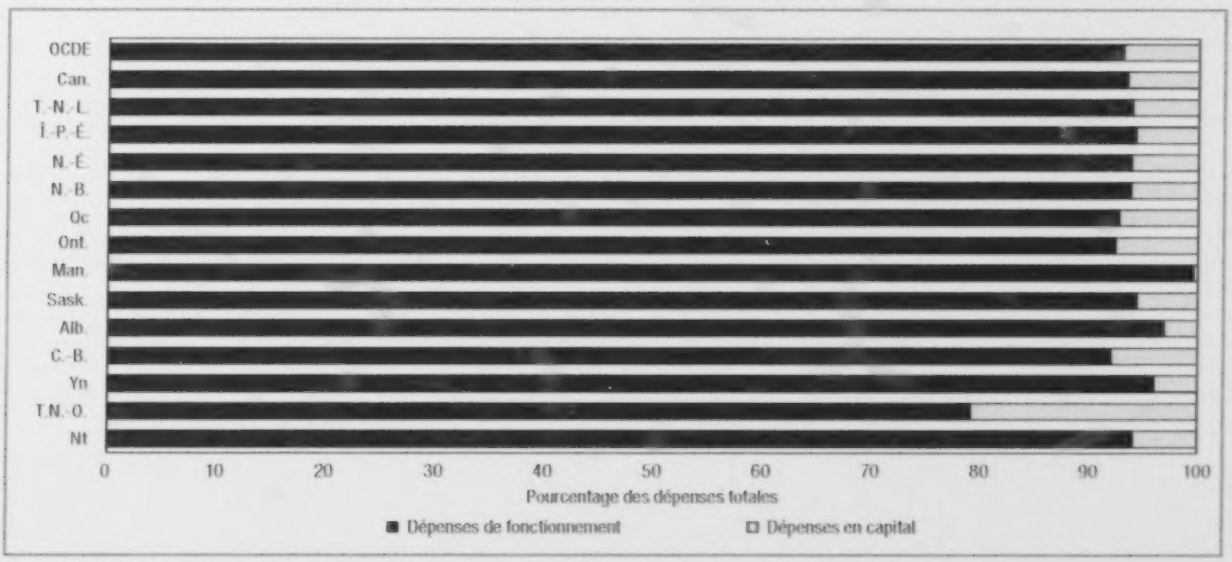

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.1.2
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement postsecondaire, 2012

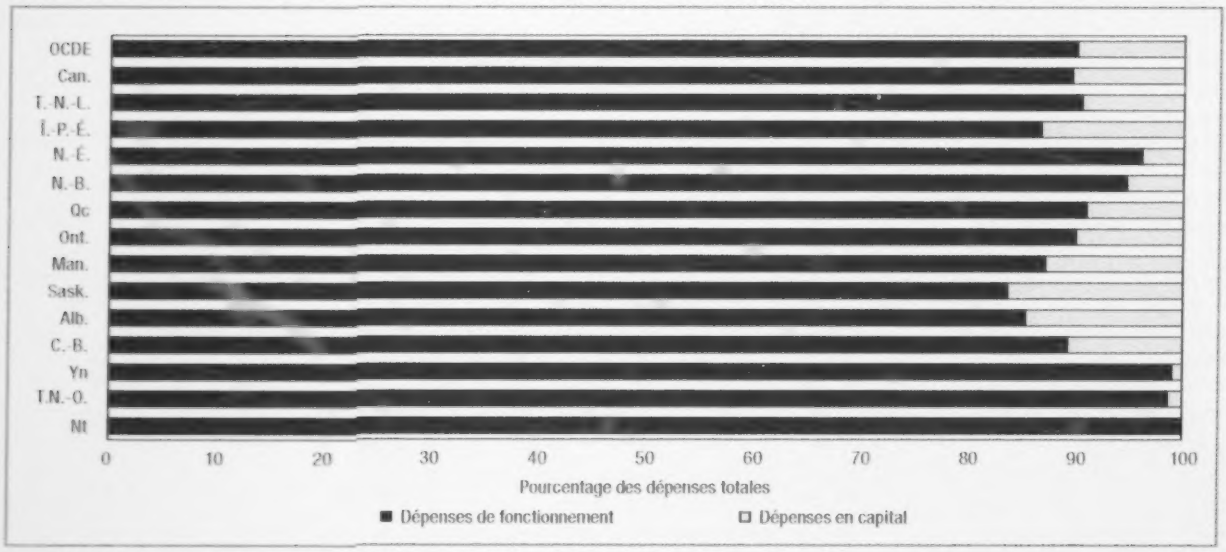

Source : Tableau B.3.1

- Les dépenses de fonctionnement ont constitué la majeure partie des dépenses en éducation au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Au Canada, les dépenses de fonctionnement ont représenté 93 % des dépenses totales en éducation primaire et secondaire et 90 % des dépenses totales en enseignement postsecondaire. Ces deux proportions se rapprochaient des moyennes correspondantes de l'OCDE[1].

Graphique B.3.1.3
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire, 2012

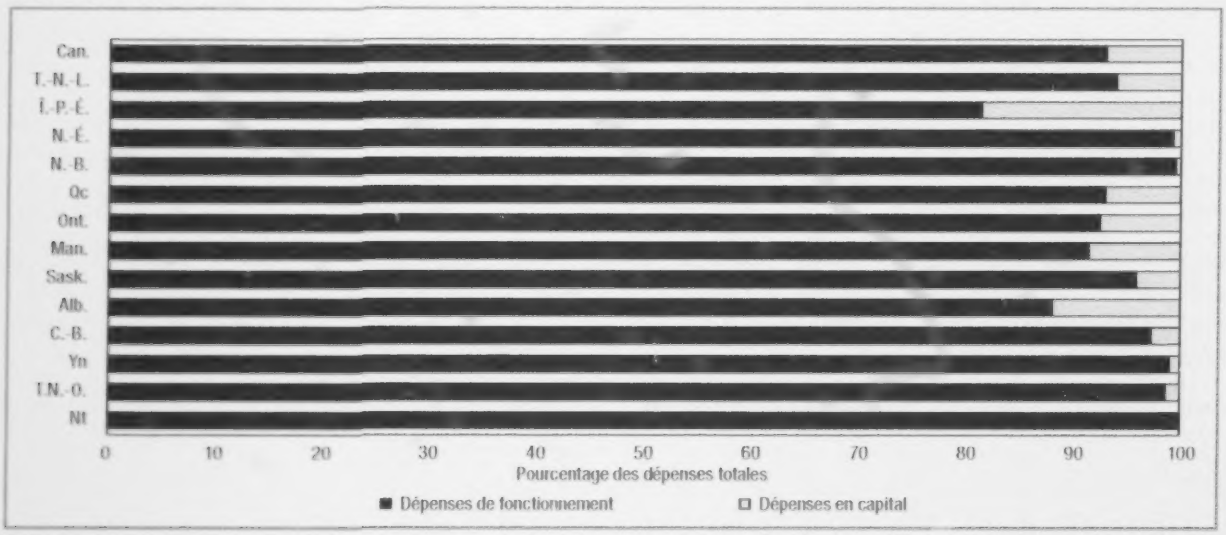

Source : Tableau B.3.1

1. Au Canada les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire non tertiaire (CITE 4) sont agrégées avec celles de l'enseignement supérieur de cycle court (CITE 5). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

Graphique B.3.1.4
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement au niveau du baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent (université), 2012

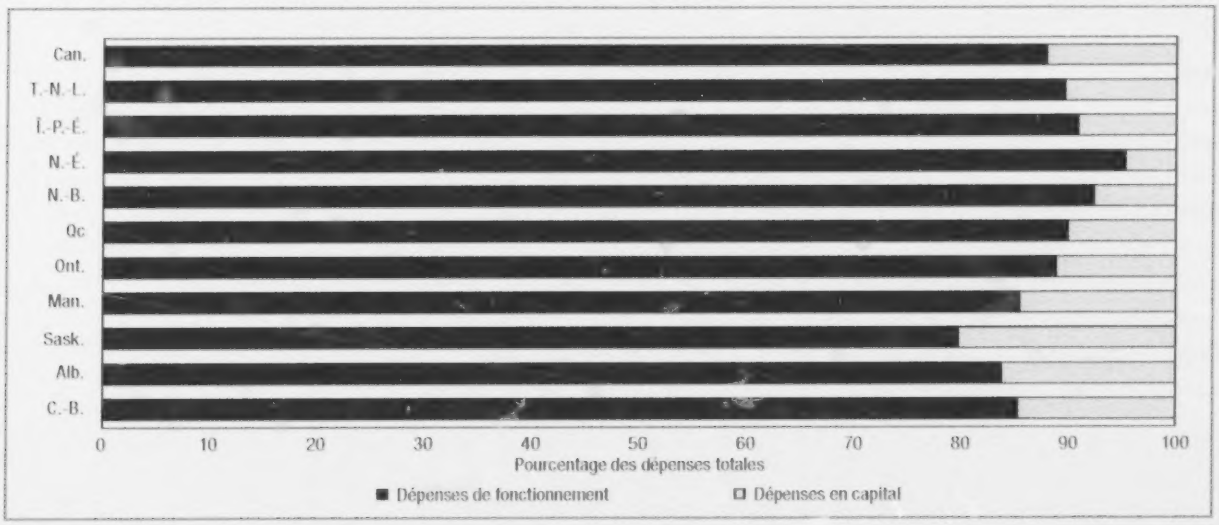

Source : Tableau B.3.1.

- Au niveau national, les dépenses de fonctionnement représentaient 93 % des dépenses totales en enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire en 2012. Ce pourcentage variait toutefois entre 81 % (Île-du-Prince-Édouard) et 100 % (Nunavut) selon la province ou le territoire.
- Au niveau universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent), le pourcentage des dépenses totales alloué aux dépenses de fonctionnement variait entre 80 % (Saskatchewan) et 95 % (Nouvelle-Écosse), selon la province ou le territoire.

Rémunération du personnel

Graphique B.3.2.1
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires et secondaires, 2012

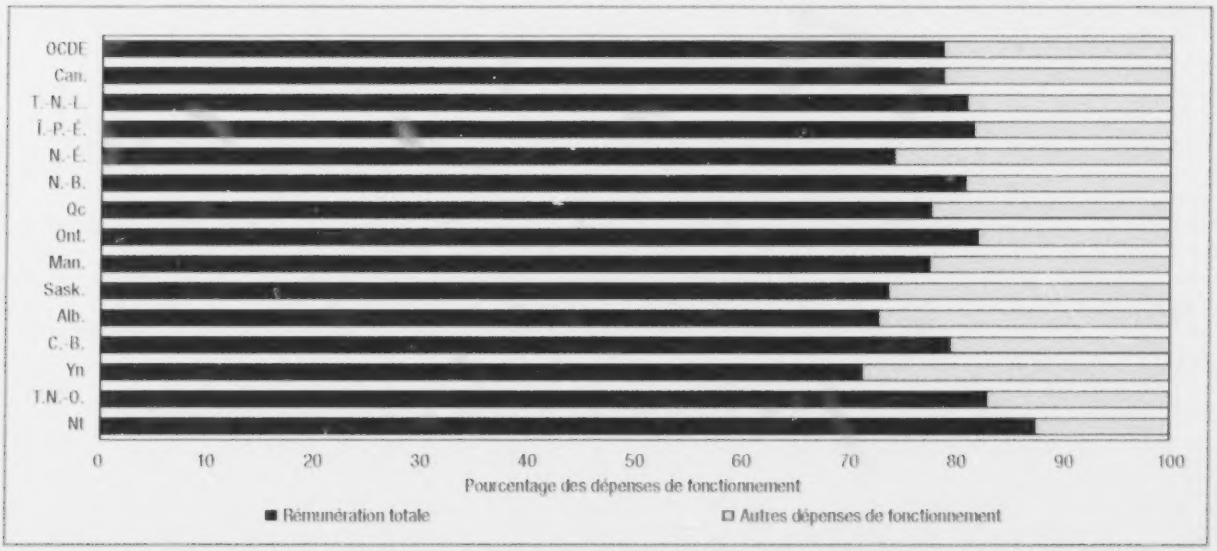

Source : Tableau B.3.1

Graphique B.3.2.2
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement postsecondaires, 2012

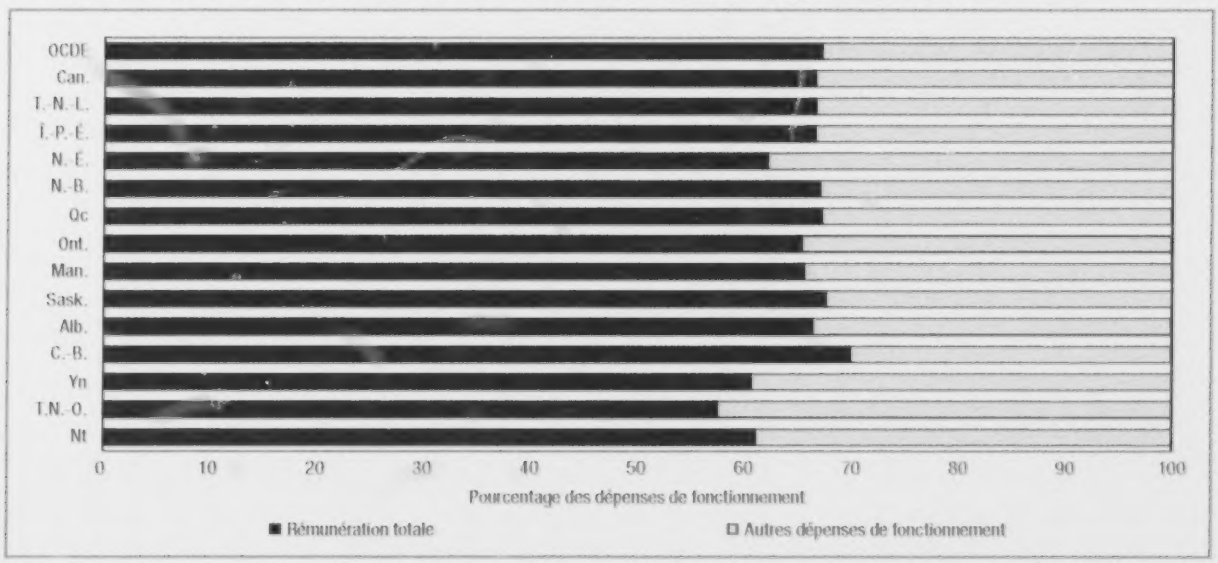

Source : Tableau B.3.1

- Dans l'éducation primaire et secondaire, la rémunération du personnel (79 %) – et plus particulièrement du personnel enseignant (64 %) – a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement[2] au Canada en 2012, situation également observée dans l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Au niveau de l'enseignement postsecondaire au Canada, 67 % des dépenses de fonctionnement étaient affectées à la rémunération de l'ensemble du personnel, dont une portion de 38 % allouée à celle du personnel enseignant.

Graphique B.3.2.3
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire, 2012

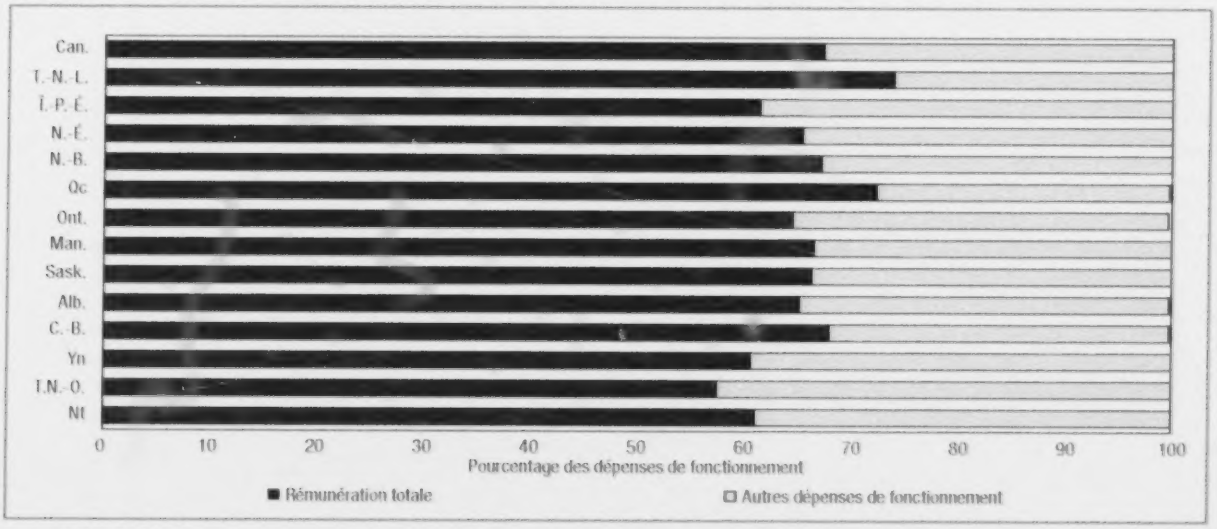

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.2.4
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement au niveau du baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent (université), 2012

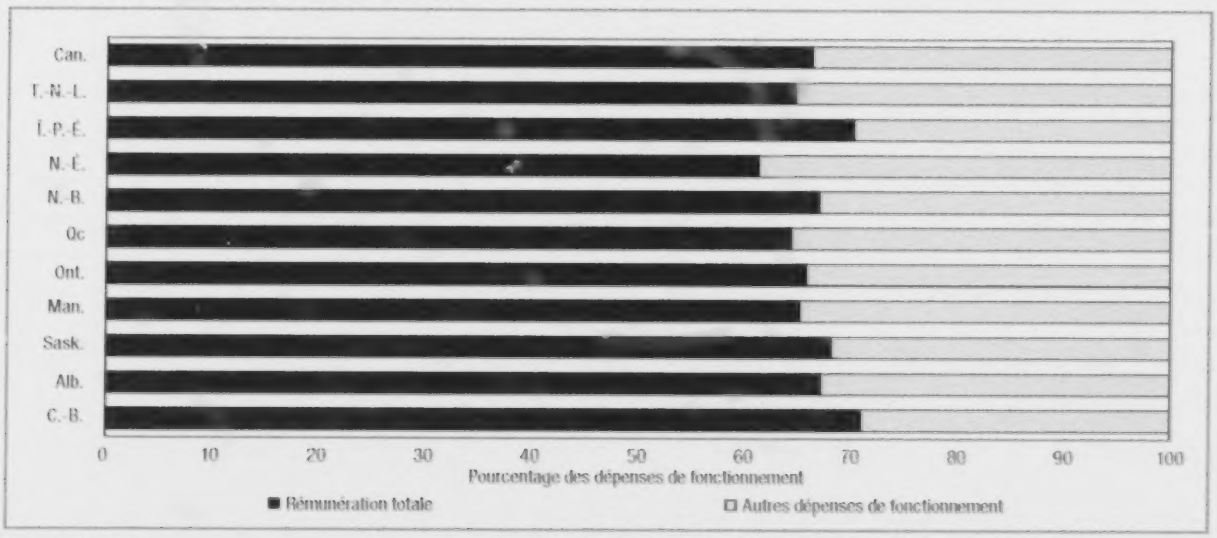

Source : Tableau B.3.1.

2. Les dépenses de fonctionnement sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires).

- La rémunération du personnel représentait 67 % des dépenses de fonctionnement au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non-tertiaire. Ce pourcentage variait entre 58% (Territoires du Nord-Ouest) et 74 % (Terre-Neuve-et-Labrador) selon la province ou le territoire.
- Au niveau universitaire, la rémunération du personnel représentait 66 % des dépenses de fonctionnement, variant de 61 % en Nouvelle-Écosse à 71 % en Colombie-Britannique.

Dépenses en capital

- Au Canada en 2012, 11 % des dépenses en éducation postsecondaire ont consisté en dépenses en capital; pour les pays de l'OCDE, la moyenne a été de 10 %[3].
- Dans l'éducation primaire et secondaire, la proportion des dépenses en éducation qui ont été affectées aux dépenses en capital a été moindre que celle de l'éducation postsecondaire tant au Canada que dans les pays de l'OCDE (pourcentage de 7 % dans les deux cas).
- Les dépenses en capital rendaient représentaient 7 % de dépenses totales en enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 12 % des dépenses totales en enseignement universitaire.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et à l'instruction. Sont notamment visées les dépenses au titre des enseignants, des bâtiments scolaires, du matériel didactique, des manuels, de l'administration des établissements.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2012 et les chiffres sont tirés de six enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2013; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*

3. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes. Ces dépenses peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre. Les dépenses en capital tirées des fonds d'exploitation ou financées directement par la province peuvent être exclues de ce calcul.

Tableau B.3.1
Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2012

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Tout l'enseignement primaire et secondaire[1]						
Moyenne de l'OCDE[2,3]	93,0	7,0	62,4	15,2	78,6	21,4
Canada[3,4]	93,4	6,6	63,7	15,0	78,7	21,3
Terre-Neuve-et-Labrador	93,9	6,1	68,9	12,0	80,9	19,1
Île-du-Prince-Édouard	94,2	5,8	68,0	13,5	81,5	18,5
Nouvelle-Écosse	93,9	6,1	62,2	11,9	74,1	25,9
Nouveau-Brunswick	93,8	6,2	70,1	10,6	80,7	19,3
Québec	92,7	7,3	61,2	16,3	77,6	22,4
Ontario	92,4	7,6	65,8	16,1	82,0	18,0
Manitoba	99,6	0,4	55,8	21,7	77,5	22,5
Saskatchewan	94,4	5,6	52,0	21,6	73,6	26,4
Alberta	96,9	3,1	64,7	8,0	72,7	27,3
Colombie-Britannique	92,0	8,0	64,9	14,5	79,4	20,6
Yukon	96,0	4,0	62,1	9,1	71,2	28,8
Territoires du Nord-Ouest	79,1	20,9	65,9	16,9	82,9	17,1
Nunavut	94,1	5,9	68,5	18,9	87,4	12,6
Tout l'enseignement postsecondaire[5]						
Moyenne de l'OCDE[2,3]	90,0	10,0	39,7	26,4	67,1	32,9
Canada[3,4]	89,5	10,5	38,2	28,4	66,5	33,5
Terre-Neuve-et-Labrador	90,5	9,5	38,4	33,1	66,6	33,4
Île-du-Prince-Édouard	86,7	13,3	31,8	34,7	66,5	33,5
Nouvelle-Écosse	96,1	3,9	34,8	27,2	62,1	37,9
Nouveau-Brunswick	94,7	5,3	38,8	28,2	67,0	33,0
Québec	91,0	9,0	41,0	26,2	67,1	32,8
Ontario	90,0	10,0	37,4	27,9	65,3	34,6
Manitoba	87,2	12,8	37,2	28,3	65,5	34,5
Saskatchewan	83,7	16,3	37,6	30,0	67,6	32,4
Alberta	85,3	14,7	36,1	30,3	66,3	33,6
Colombie-Britannique	89,3	10,7	39,5	30,3	69,8	30,1
Yukon	99,0	1,0	34,3	26,3	60,6	39,4
Territoires du Nord-Ouest	98,7	1,3	32,6	24,9	57,5	42,5
Nunavut	100,0	0,0	36,9	24,2	61,0	39,0
Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire						
Moyenne de l'OCDE[2,3]	...	...	...	...	...	...
Canada[3,4]	93,0	7,0	40,8	26,5	67,3	32,7
Terre-Neuve-et-Labrador	93,9	6,1	55,8	50,1	73,8	26,2
Île-du-Prince-Édouard	81,3	18,7	31,8	29,6	61,3	38,7
Nouvelle-Écosse	99,3	0,7	38,8	26,5	65,3	34,7
Nouveau-Brunswick	99,5	0,5	38,1	29,0	67,1	32,9
Québec	92,9	7,1	49,0	23,3	72,3	27,5
Ontario	92,5	7,5	38,2	26,3	64,5	35,2
Manitoba	91,4	8,6	39,9	26,5	66,5	33,5
Saskatchewan	95,9	4,1	39,4	26,8	66,2	33,8
Alberta	88,1	11,9	35,7	29,4	65,1	34,6
Colombie-Britannique	97,3	2,7	39,5	28,4	67,9	31,8
Yukon	99,0	1,0	34,3	26,3	60,6	39,4
Territoires du Nord-Ouest	98,7	1,3	32,6	24,9	57,5	42,5
Nunavut	100,0	0,0	36,9	24,2	61,0	39,0

Tableau B.3.1
Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2012 (suite)

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent						
Moyenne de l'OCDE[2,3]	...	...	...	...	...	...
Canada[3,4]	87,9	12,1	36,8	29,3	66,1	33,9
Terre-Neuve-et-Labrador	89,6	10,4	29,8	34,8	64,6	35,4
Île-du-Prince-Édouard	90,8	9,2	31,8	38,3	70,1	29,9
Nouvelle-Écosse	95,2	4,8	33,7	27,4	61,1	38,9
Nouveau-Brunswick	92,4	7,6	39,2	27,7	66,9	33,1
Québec	89,9	10,1	36,5	27,8	64,3	35,7
Ontario	88,9	11,1	37,0	28,7	65,7	34,3
Manitoba	85,4	14,6	36,0	29,1	65,1	34,9
Saskatchewan	79,7	20,3	36,9	31,2	68,1	31,9
Alberta	83,8	16,2	36,3	30,8	67,1	32,9
Colombie-Britannique	85,3	14,7	39,5	31,4	71,0	29,0
Yukon	...	...	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...	...	...	...
Nunavut	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
1. Pour l'OCDE, "Tout l'enseignement primaire et secondaire" inclut l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2. Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2011. Ces estimés ont été soumis à l'OCDE et sont inclus dans la moyenne calculée pour 2012.
4. Établissements publics uniquement au niveau tertiaire.
5. Pour "Tout l'enseignement post-secondaire", n'inclut pas l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
Note : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette. Les dépenses en capital tirées des fonds d'exploitation ou financées directement par la province peuvent être exclues de ce calcul.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les étudiants internationaux en proportion des inscriptions au niveau tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[1], qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire[2]. L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie, et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux sont bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

1. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.
2. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Graphique C.1.1
Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, 2012

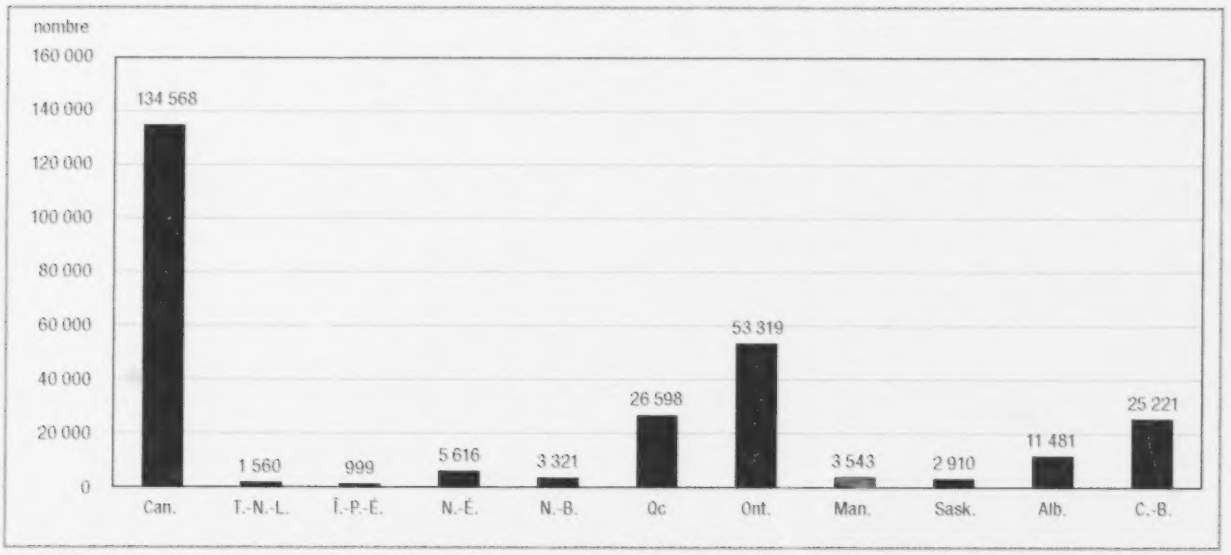

Source : Tableau C.1.2

- En 2012, environ 134,600 étudiants internationaux faisaient des études au Canada. L'Ontario a attiré la plus forte proportion d'étudiants internationaux (40 %), suivie du Québec (20 %) et de la Colombie-Britannique (19 %).

Graphique C.1.2
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2012

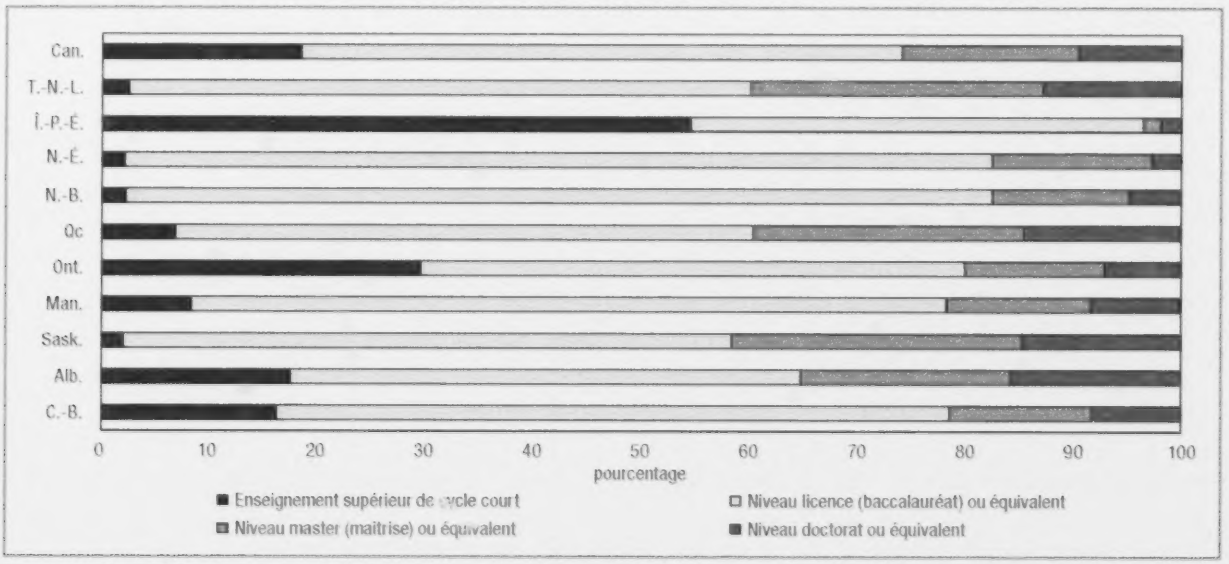

Source : Tableau C.1.1

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada étaient au niveau d'études universitaires de baccalauréat ou équivalent. Cet énoncé est vrai pour toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, où les programmes d'enseignement supérieurs de cycle court accueillaient la plus grande portion d'étudiants internationaux.
- La proportion des étudiants internationaux inscrits au niveau d'enseignement supérieur de cycle court (collège) variait grandement selon les provinces, représentant plus de la moitié à l'Îledu-Prince-Édouard (55%) ou du tiers en Ontario (30%) et seulement 2 % en Nouvelle-Écosse, à Nouveau Brunswick et en Saskatchewan.

Graphique C.1.3
Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2012

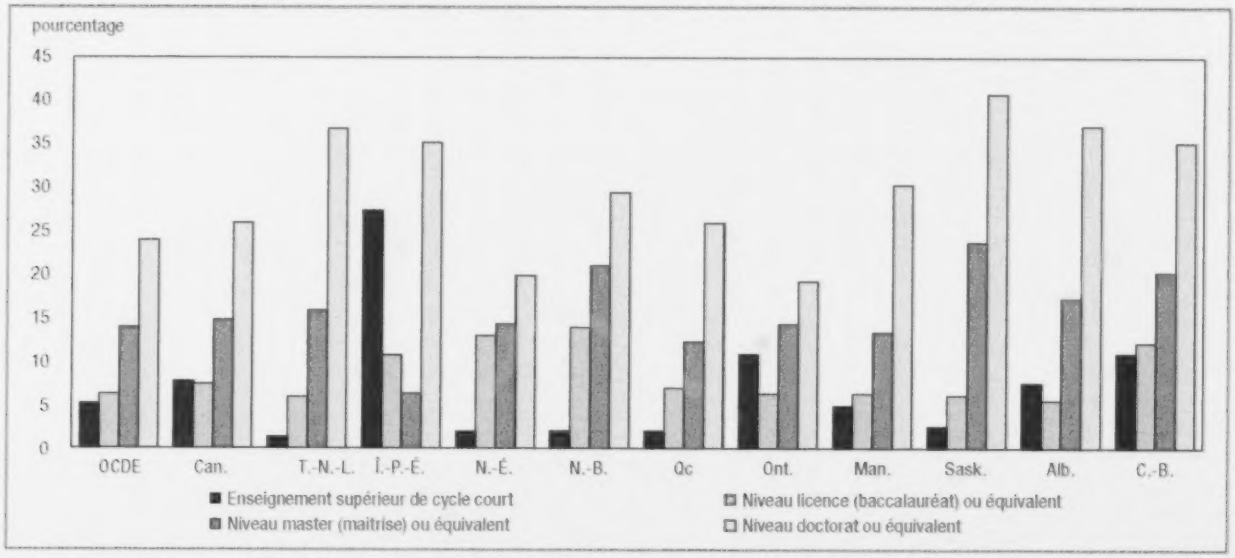

Source : Tableau C.1.1.

- Bien que la proportion des étudiants internationaux inscrits à des programmes de niveau doctorat ou équivalent soit assez comparable entre le Canada (26 %) et l'ensemble des pays de l'OCDE (24 %), parmi les provinces le pourcentage varie de 19 % en Ontario à 41 % en Saskatchewan.
- La proportion d'étudiants internationaux augmente selon le niveau d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat), à l'exception de la province de l'Île-du-Prince-Édouard où la plus forte proportion d'étudiants internationaux était au niveau du baccalauréat et non au niveau de la maîtrise.

Graphique C.1.4
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, 2012

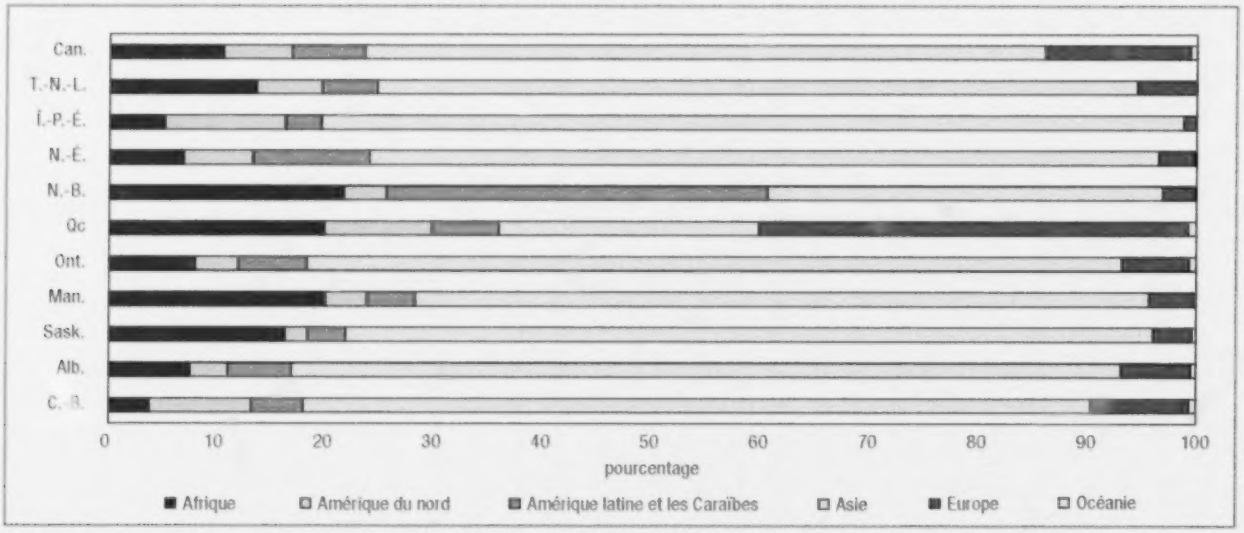

Note : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs).
Source : Tableau C.1.2.

- La majorité des étudiants internationaux au Canada venaient de l'Asie. Plus de 60% des étudiants internationaux dans toutes les provinces provenaient de cette région, à l'exception du Nouveau-Brunswick et du Québec.
- Au Nouveau-Brunswick, les régions principales de provenance étaient l'Asie (36 %) suivi par l'Amérique latine et les Antilles (35 %) et, au Québec, il s'agissait de l'Europe (39 %) suivi par l'Asie (24 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire.

Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents[3], tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

Les étudiants étrangers correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d' « étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents[4].

La proportion de l'effectif que représente les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de résidents permanents ou étrangers, ou d'étudiants extraterritoriaux, mais excluent tous les citoyens canadiens et résidents permanents qui poursuivent des études à l'étranger.

3. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié ainsi que tout membre de leur famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.
4. Un « immigrant reçu/résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Les résultats pour certaines provinces sont en partie basés sur des estimations établies pour des établissements non répondants. En raison de l'introduction de certains ajustements de nature méthodologique à l'outil de collection du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2012-2013 (2011-2012 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2014 par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (par exemple, les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours entre le 30 septembre et le 1er décembre 2011 pour l'année académique 2011-2012). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (par exemple, ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Qui étudie à l'étranger et où ?*

Tableau C.1.1
Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2012

	Proportion d'étudiants internationaux[1] dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					2012/2003, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire	Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire			
	Ensemble du tertiaire	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maîtrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent		Enseignement supérieur de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent	Niveau master (maîtrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent
	pourcentage					taux	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[2]	8,6	5,1	6,2	13,9	23,9	..	..	..	..	..
Canada[3]	8,8	7,7	7,4	14,7	25,9	9,6	18,4	55,7	16,4	9,5
Terre-Neuve-et-Labrador	7,3	1,3	5,9	15,8	36,8	6,9	2,5	57,6	27,1	12,8
Île-du-Prince-Édouard	16,0	27,3	10,7	6,3	35,2	23,3	54,5	42,0	1,6	1,9
Nouvelle-Écosse	11,8	1,9	12,9	14,3	19,8	7,6	2,1	80,4	14,8	2,7
Nouveau-Brunswick	13,1	2,0	13,9	21,0	29,4	5,4	2,2	80,3	12,6	4,9
Québec	7,2	2,0	6,9	12,2	25,9	5,4	6,8	53,6	25,0	14,6
Ontario	8,3	10,8	6,3	14,3	19,2	11,5	29,6	50,4	12,9	7,1
Manitoba	7,1	4,9	6,3	13,3	30,3	11,2	8,3	70,0	13,3	8,3
Saskatchewan	8,7	2,5	6,1	23,7	40,8	8,1	2,0	56,4	26,9	14,7
Alberta	8,0	7,5	5,5	17,2	37,1	13,3	17,5	47,3	19,5	15,7
Colombie-Britannique	13,2	10,9	12,1	20,2	35,2	11,1	16,2	62,4	13,2	8,2

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.1, Étudiants/étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2013), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les territoires sont exclus.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.2
Répartition des étudiants internationaux[1] dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2012

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada[2]
	number										
Afrique	207	51	345	717	5 274	3 816	693	417	849	903	13 269
Niger	69	33	72	60	39	1 362	300	279	291	228	2 733
Maroc	3	0	15	66	942	54	60	0	6	24	1 170
Égypte	12	3	48	78	210	390	12	12	99	51	912
Cameroun	3	3	3	42	456	84	6	3	6	18	618
Tunisie	0	0	0	51	666	39	6	3	15	9	789
Sénégal	0	0	9	30	495	45	42	0	6	0	630
Amérique du nord	93	111	321	129	2 631	1 887	132	54	393	2 247	7 989
États-Unis	93	111	321	120	2 625	1 884	132	54	393	2 247	7 971
Amérique latine et les Caraïbes	78	33	540	1 164	1 638	3 051	156	90	663	1 143	8 556
Trinité-et-Tobago	0	0	9	1 017	24	360	6	6	18	18	1 458
Mexique	15	3	18	15	318	429	45	18	201	339	1 401
Brésil	3	3	15	3	153	261	30	12	81	159	717
Colombie	6	0	15	3	168	228	9	15	90	90	624
Asie	1 071	792	3 657	1 203	6 354	35 898	2 343	1 908	8 628	17 349	79 209
Chine	603	699	2 109	429	1 908	15 432	1 320	1 188	4 047	8 757	36 492
Inde	99	12	261	66	687	7 617	240	165	1 143	1 473	11 757
Corée du sud	12	0	93	18	273	2 415	117	36	495	1 407	4 863
Arabie saoudite	39	36	678	393	567	1 716	120	99	285	822	4 752
Iran	63	0	63	63	912	1 332	129	102	717	726	4 110
Pakistan	39	0	54	24	336	1 335	39	48	234	174	2 286
Hong Kong	6	3	6	0	30	753	54	27	201	672	1 755
Bangladesh	84	3	72	27	162	687	60	75	186	225	1 578
Japon	3	18	33	24	102	453	27	12	156	573	1 410
Taïwan	3	0	24	3	66	372	18	3	93	672	1 257
Malaisie	24	3	21	45	57	618	33	12	135	279	1 230
Vietnam	6	0	9	9	189	510	33	21	204	159	1 146
Turquie	9	0	45	9	147	348	9	6	30	150	750
Indonésie	9	0	6	0	24	228	15	3	36	306	630
Liban	9	3	21	3	300	126	6	0	27	18	504
Europe	84	12	165	99	10 482	2 985	141	93	726	2 160	16 947
France	12	0	12	42	9 192	351	15	6	60	153	9 843
Royaume-Uni	12	3	33	9	129	474	12	12	117	486	1 284
Allemagne	21	0	27	15	168	300	42	15	114	399	1 104
Fédération de Russie	6	0	9	6	78	468	24	9	81	279	957
Océanie	0	0	9	3	204	300	9	9	57	153	744
Non déclaré[3]	27	0	582	6	18	5 382	66	336	168	1 263	7 851
Total	1 560	999	5 616	3 321	26 598	53 319	3 543	2 910	11 481	25 221	134 568

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.
2. Les établissement privés sont exclus.
3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.
Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.
Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

C2 Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente les pourcentages de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est « pas aux études » fait l'objet d'un examen plus approfondi axé sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation), un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (not in employment, education or training).

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail, où le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

En outre, on reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale se présentant aux jeunes gens peuvent ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Graphique C.2.1.1
Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2014

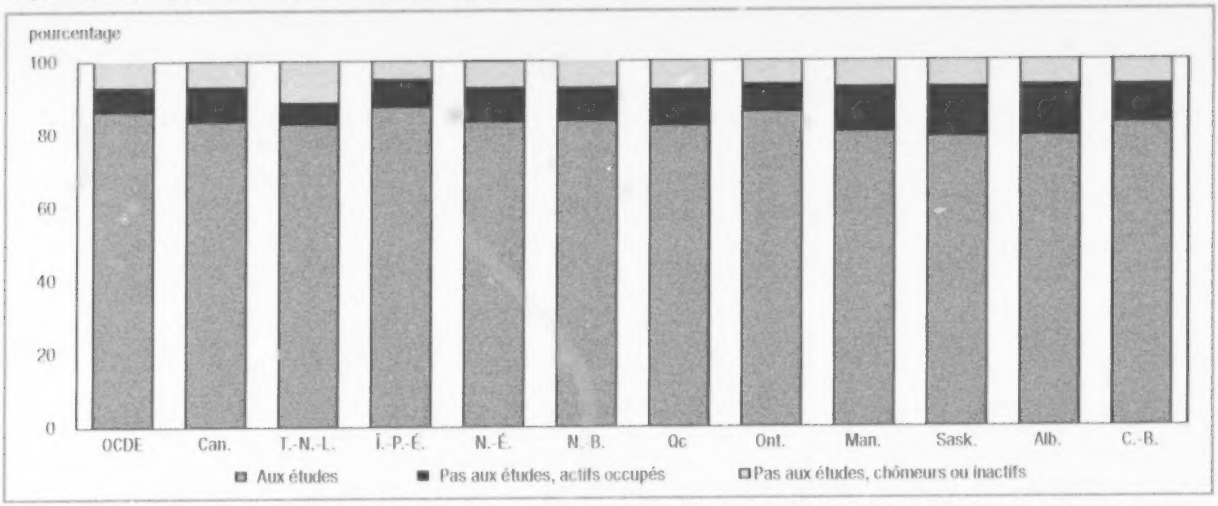

Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certaines des données nécessaires ne sont pas disponibles.
Source : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

- La majorité des jeunes de 15 à 19 ans sont toujours aux études. Au Canada en 2014, 84 % des jeunes adultes de 15 à 19 ans étudiaient toujours; la moyenne internationale était de 86 % pour les pays de l'OCDE.

Graphique C.2.1.2
Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2014

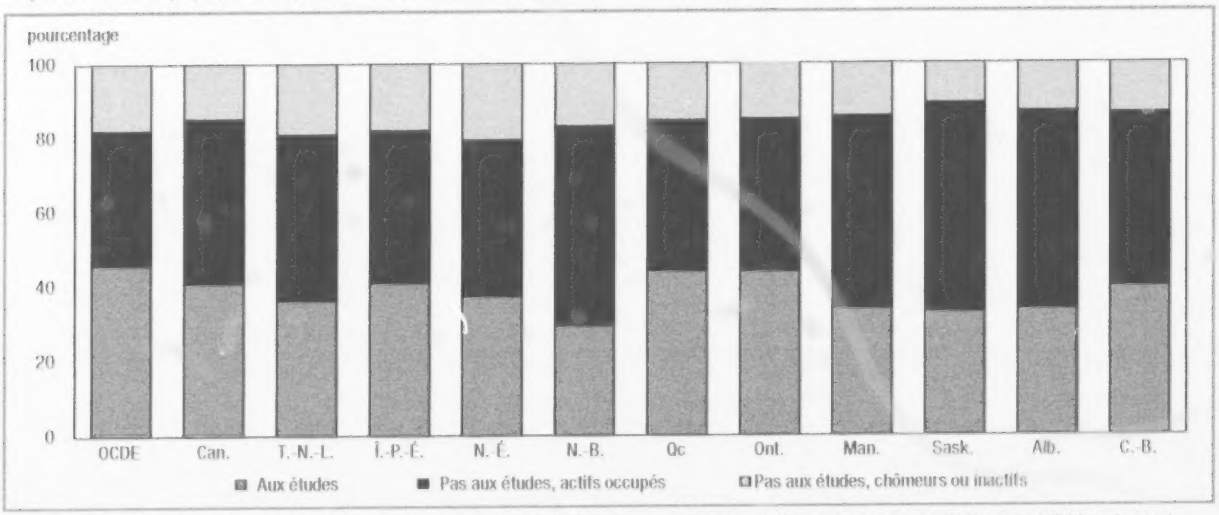

Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certaines des données nécessaires ne sont pas disponibles.
Source : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

- La proportion de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans « aux études » au Canada en 2014 était de 41 % comparativement à 46 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Au Canada, 44 % des jeunes de 20 à 24 ans n'étaient pas aux études et avaient un emploi; la moyenne correspondante était de 36 % pour les pays de l'OCDE.

Graphique C.2.1.3
Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2014

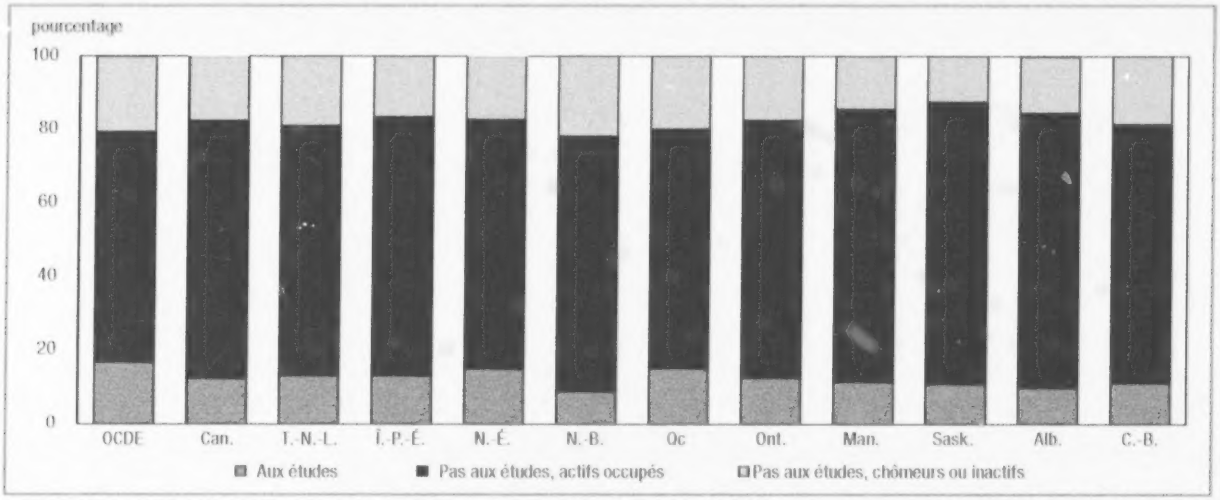

Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certaines des données nécessaires ne sont pas disponibles.
Source : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

- Au Canada et dans l'ensemble des pays de l'OCDE la proportion de la population de 25 à 29 ans qui n'était pas aux études et avait un emploi était respectivement de 70 % et 63 %. Parmi les provinces, le pourcentage variait de 65 % au Québec à 77% en Saskatchewan.

Ni en emploi, ni aux études (NEET)

Graphique C.2.2
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2014

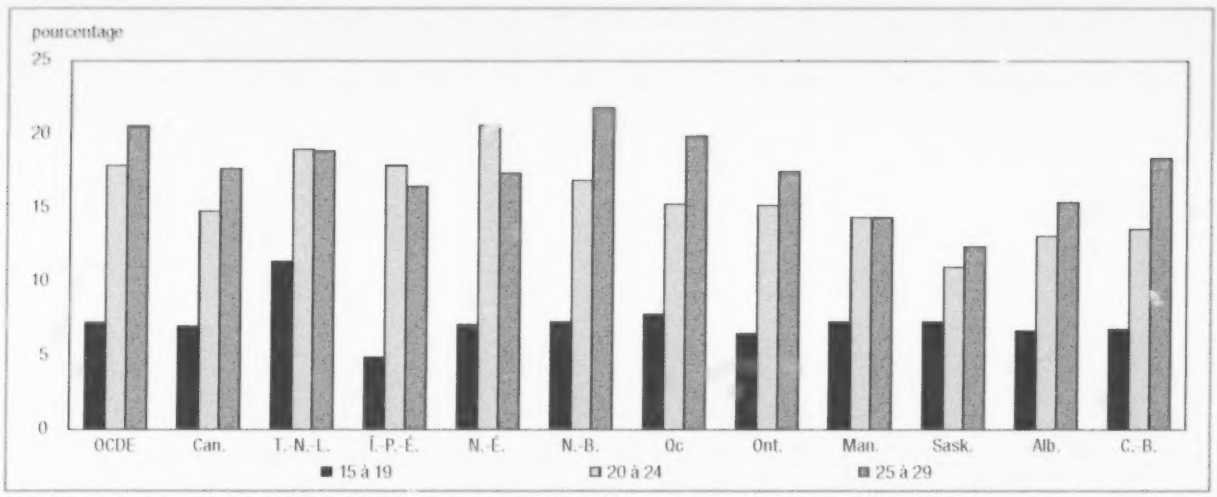

Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET", soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données pour les territoires ne sont pas disponibles.
Source : Tableau C.2.4.

- En 2014, 13 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni aux études ni en emploi (tableau C.2.4), ce qui se compare à la moyenne de 16 % pour les pays de l'OCDE.
- La proportion de Canadiens de 15 à 19 ans ni aux études ni en emploi était comparable à la moyenne de l'OCDE (7 %). Toutefois, les proportions y étaient plus faibles pour les deux groupes d'âge subséquents.
- Chez les 25 à 29 ans, la proportion ni aux études ni en emploi variait dans les provinces de 12 % en Saskatchewan à 22 % au Nouveau-Brunswick.

Ni aux études, ni en emploi, selon le sexe

Graphique C.2.3
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2014

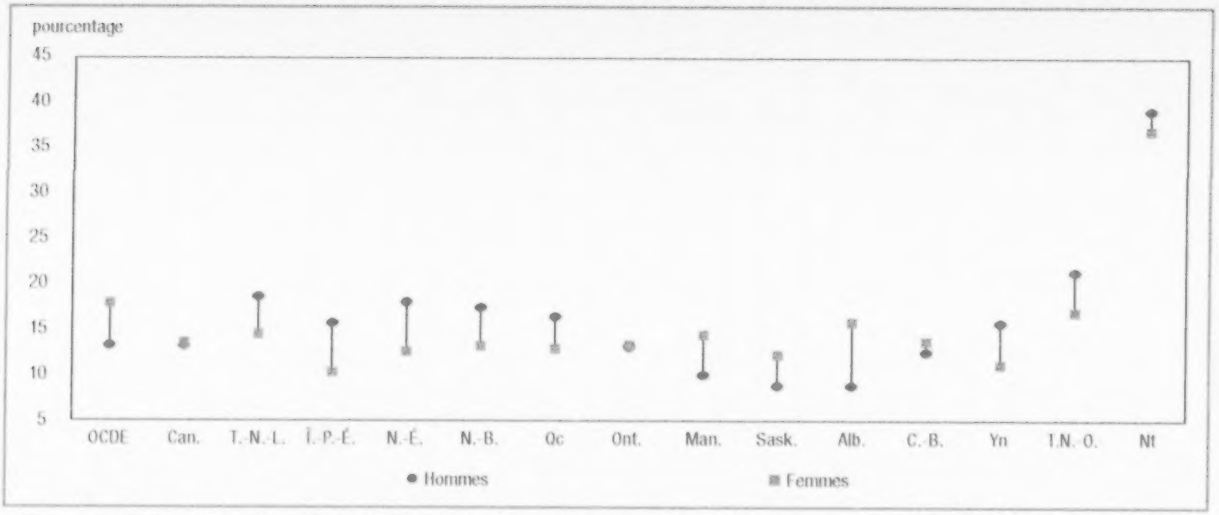

Note : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET", soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Source : Tableau C.2.2

- En 2014, la proportion ni aux études ni en emploi chez les 15 à 29 ans était plus variable parmi les provinces dans le cas des hommes, les valeurs se situant entre 9 % en Saskatchewan et en Alberta et 19% à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Chez les femmes ni aux études ni en emploi, la variabilité était moindre, les valeurs se situant entre 10 % à l'Îledu-Prince-Édouard et 16 % en Alberta.

Les tendances de la population qui n'est ni aux études, ni en emploi, touchée par le ralentissement économique

Graphique C.2.4
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), 2009 à 2014

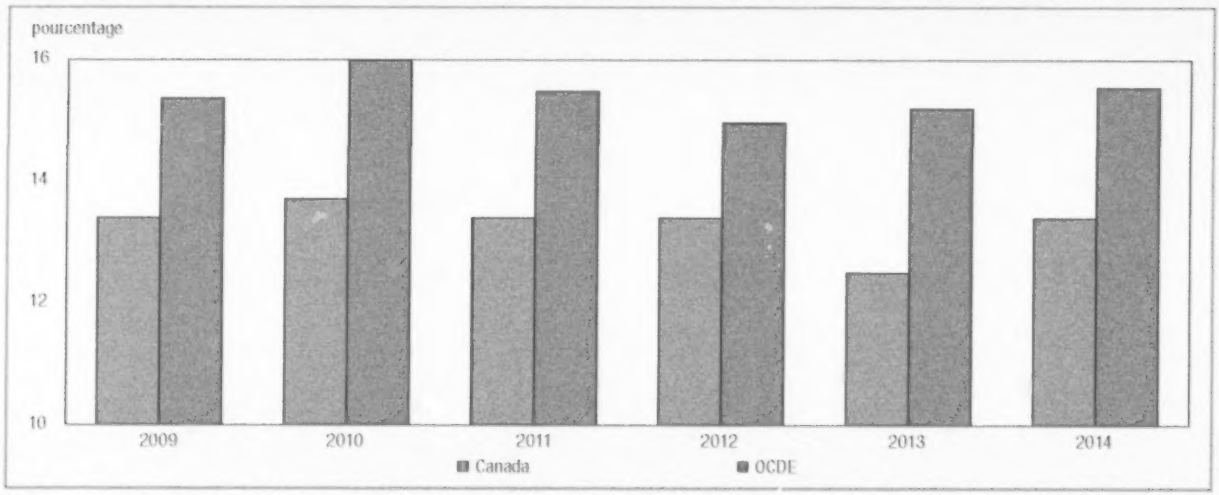

Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET", soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).
Les données pour 2010 et 2014 sont disponibles dans le tableau C.2.4. Les données pour les autres années présentées afin de permettre la comparaison avec l'OCDE proviennent de l'Enquête sur la population active.
Source : Tableau C.2.4 et données supplémentaires provenant de l'Enquête sur la population active.

- La proportion de jeunes Canadiens de 15 à 29 ans ni aux études ni en emploi était invariablement inférieure à la moyenne de l'OCDE pour la période 2009-2014.
- Au Canada, la proportion des personnes âgées de 15 à 29 ans ni aux études ni en emploi a augmenté en 2010 pour ensuite diminuer de 2011 à 2013, puis s'est rétablie à 13 % (la proportion observée en 2009) en 2014.

Taux d'emploi

Graphique C.2.5
Taux d'emploi des individus âgés de 15 à 19 ans pas aux études, 2014

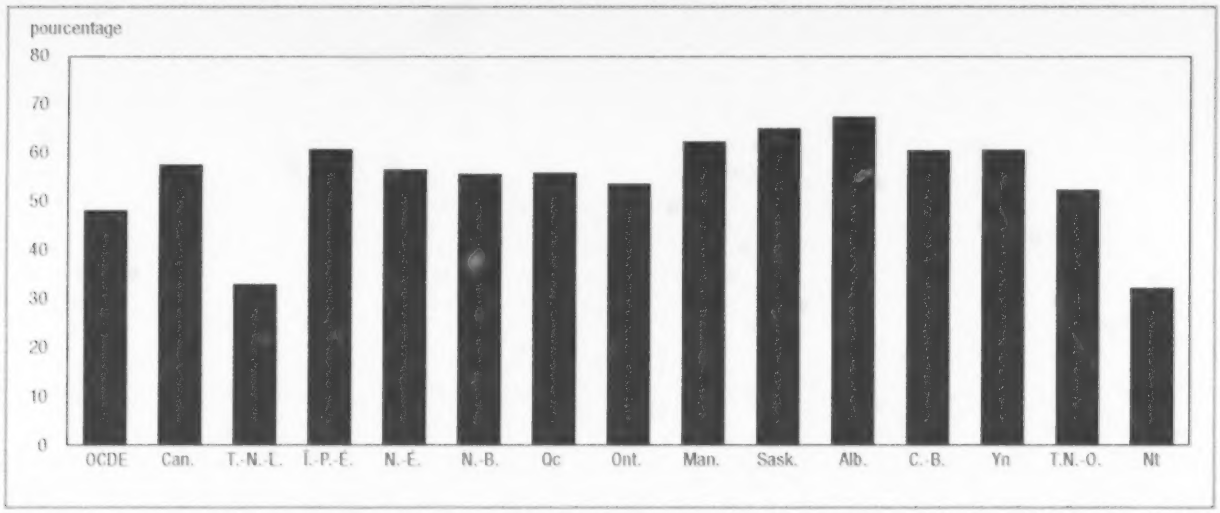

Note : Le taux d'emploi a été calculé en divisant le pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans en emploi et pas aux études par le pourcentage total des individus âgés de 15 à 19 ans plus aux études, et en multipliant par 100.
Source : Tableau C.2.1.

- Le taux d'emploi chez les 15 à 19 ans qui n'étaient pas aux études au Canada (58 %) était de 10 points de pourcentage supérieur en 2014 à la moyenne de l'OCDE (48%).
- Le pourcentage variait grandement selon les provinces et les territoires, se situant entre 32 % au Nunavut et 68 % en Alberta.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé à l'aide de totalisations croisées des variables suivantes : fréquentation scolaire, situation d'activité, sexe, âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont réparties selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'activité (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également certaines données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. La situation au regard de l'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : (*i*) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou (*ii*) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

En plus des personnes ayant un emploi, le total de la portion « pas aux études » dans la population des 15 à 29 ans comprend aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi (ou en formation). Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe assez diversifié de jeunes gens dans un certain nombre de situations possibles. Certains peuvent faire partie de ce groupe par choix, peut-être parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille et s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préfèreraient travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »[1] comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont plus aux études et qui sont « sans emploi » ou « inactives » représente une population qui pourrait être à risque et connaître des difficultés sociales et économiques. Bien qu'on retrouve des jeunes qui ne sont ni aux études ni en emploi dans les trois groupes d'âge qui composent l'ensemble de la population des 15 à 29 ans (graphique C.2.1.1, graphique C.2.1.2 et graphique C.2.1.3), leur présence dans le plus jeune groupe d'âge (graphique C.2.1.1) est plus préoccupante, étant donné que l'on pourrait s'attendre à ce que la plupart des jeunes de 15 à 19 ans soient à l'école, tentant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada; elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coopérative ou de stages.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est C5, La transition entre les études et la vie active : *Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*

1. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi.

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014

	Aux études					Pas aux études				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Moyenne de l'OCDE[5]										
15 à 29	...	11,0	2,0	32,7	48,0	36,4	6,9	8,7	52,0	100,0
15 à 19	...	12,3	3,2	67,5	86,3	6,6	2,6	4,8	13,7	100,0
20 à 24	...	15,1	2,4	28,4	45,9	36,2	8,6	9,3	54,1	100,0
25 à 29	...	8,4	1,3	6,5	16,7	62,8	8,8	11,7	83,3	100,0
Canada[5]										
15 à 29	...	17,7	2,4	24,1	44,1	42,4	5,6	7,9	55,9	100,0
15 à 19	...	27,4	5,3	50,7	83,5	9,5	2,7	4,3	16,5	100,0
20 à 24	...	20,0	1,7	19,3	41,0	44,2	6,8	8,0	59,0	100,0
25 à 29	...	6,7	0,6	5,2	12,4	70,0	6,8	10,9	87,6	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 29	...	14,2	2,0[E]	26,8	43,1	40,3	7,3	9,3	56,9	100,0
15 à 19	...	19,5	4,3[E]	59,2	83,0	5,6[E]	5,6[E]	5,9[E]	17,0	100,0
20 à 24	...	x	x	18,5	36,4	44,6	9,0[E]	10,0	63,6	100,0
25 à 29	...	7,0[E]	x	x	13,1	68,0	7,2[E]	11,8	86,9	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 29	...	19,6	2,5[E]	26,7	48,7	38,2	7,9	5,1	51,3	100,0
15 à 19	...	31,8	5,1[E]	50,6	87,5	7,6[E]	x	x	12,5	100,0
20 à 24	...	x	x	20,3	41,0	41,0	11,0[E]	6,9[E]	59,0	100,0
25 à 29	...	x	x	6,7[E]	13,1[E]	70,4	9,3[E]	7,2[E]	86,9	100,0
Nouvelle-Écosse										
15 à 29	...	16,2	2,9	25,4	44,5	40,2	7,8	7,6	55,5	100,0
15 à 19	...	25,3	7,3	50,8	83,4	9,4	3,7[E]	3,4[E]	16,6	100,0
20 à 24	...	15,9	1,2[E]	20,3	37,4	42,0	11,9	8,7	62,6	100,0
25 à 29	...	7,8[E]	x	x	14,9	67,8	7,0	10,4	85,1	100,0
Nouveau-Brunswick										
15 à 29	...	13,1	2,0[E]	25,5	40,6	44,0	7,5	7,8	59,4	100,0
15 à 19	...	26,2	5,0[E]	52,5	83,8	9,0	3,8[E]	3,5[E]	16,2	100,0
20 à 24	...	x	x	19,0	29,4	53,6	9,3	7,6[E]	70,6	100,0
25 à 29	...	x	x	4,9[E]	8,8[E]	69,4	9,4	12,4	91,2	100,0
Québec										
15 to 29	...	21,6	2,7	21,3	45,6	39,8	6,8	7,9	54,4	100,0
15 à 19	...	30,7	5,6	46,0	82,3	9,9	3,0	4,7	17,7	100,0
20 à 24	...	25,5	2,1[E]	16,5	44,1	40,5	7,6	7,7	55,9	100,0
25 à 29	...	9,5	F	4,8	15,0	65,1	9,2	10,7	85,0	100,0
Ontario										
15 à 29	...	17,3	2,8	26,6	46,6	40,1	5,4	7,8	53,4	100,0
15 à 19	...	26,2	6,0	53,8	86,0	7,5	2,4	4,1	14,0	100,0
20 à 24	...	19,9	2,0	22,0	44,0	40,9	6,9	8,3	56,0	100,0
25 à 29	...	6,1	0,6[E]	5,8	12,5	70,0	6,8	10,7	87,5	100,0
Manitoba										
15 à 29	...	17,7	1,9	21,8	41,4	46,4	4,1	8,0	58,6	100,0
15 à 19	...	25,5	4,5	50,5	80,6	12,1	1,8[E]	5,5	19,4	100,0
20 à 24	...	21,7	1,0[E]	11,3	34,0	51,6	6,0	8,4	66,0	100,0
25 à 29	...	6,1	x	x	11,4	74,2	4,4	10,0	88,6	100,0
Saskatchewan										
15 à 29	...	15,4	1,5	21,7	38,6	51,0	3,7	6,8	61,4	100,0
15 à 19	...	29,7	3,7	45,8	79,1	13,6	1,9[E]	5,4	20,9	100,0
20 à 24	...	14,0	1,0[E]	18,0	33,0	56,0	4,9	6,2	67,0	100,0
25 à 29	...	x	x	5,6	10,9	76,7	4,0	8,4	89,1	100,0
Alberta										
15 à 29	...	15,6	1,5	20,2	37,2	50,6	4,4	7,8	62,8	100,0
15 à 19	...	28,8	3,7	47,0	79,4	13,9	3,3[E]	3,4	20,6	100,0
20 à 24	...	15,8	1,0[E]	16,9	33,8	53,1	5,2	7,9	66,2	100,0
25 à 29	...	5,8	x	x	9,7	74,8	4,6	10,9	90,3	100,0
Colombie-Britannique										
15 à 29	...	16,2	2,0	25,1	43,3	43,6	4,8	8,3	56,7	100,0
15 à 19	...	26,0	4,7	52,1	82,8	10,4	2,2[E]	4,6	17,2	100,0
20 à 24	...	18,3	0,9[E]	20,5	39,8	46,6	5,9	7,7	60,2	100,0
25 à 29	...	5,2	0,6[E]	5,5	11,2	70,4	6,1	12,3	88,8	100,0
Yukon										
15 à 29	...	x	x	25,2	36,1	50,5	4,7[E]	8,8	63,9	100,0
15 à 19	...	x	x	57,8	80,9	11,6[E]	x	x	19,1[E]	100,0
20 à 24	...	x	...	x	24,1[E]	60,4	x	x	75,9	100,0
25 à 29	...	x	x	x	x	78,0	x	10,1[E]	x	100,0

Tableau C.2.1
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014 (suite)

	Aux études					Pas aux études				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage					pourcentage				pourcentage
Territoires du Nord-Ouest										
15 à 29	...	x	x	27,6	38,9	42,0	7,8	11,2	61,1	100,0
15 à 19	...	x	x	55,6	77,1	12,0[E]	x	x	22,9	100,0
20 à 24	...	x	x	19,7	24,4	51,8	12,8[E]	10,9[E]	75,6	100,0
25 à 29	...	x	...	x	12,3	64,6	9,0[E]	14,1[E]	87,7	100,0
Nunavut										
15 à 29	...	x	x	20,3	26,0	35,8	10,4	27,7	74,0	100,0
15 à 19	...	x	x	49,4	61,7	x	x	20,3[F]	38,3	100,0
20 à 24	...	x	...	x	7,7[F]	40,6	14,0	37,8	92,3	100,0
25 à 29	...	x	...	x	x	59,9	x	26,2	x	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon leur situation au regard de l'emploi, leur groupe d'âge et leur sexe (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014

	Aux études					Pas aux études					
							NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[5]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage										
Moyenne de l'OCDE[6]											
Les deux sexes	...	11,0	2,0	32,7	48,0	36,4	6,9	8,7	15,5	52,0	100,0
Hommes	...	10,4	2,1	32,3	47,0	39,8	7,7	5,7	13,2	53,0	100,0
Femmes	...	11,9	2,2	33,2	49,1	33,0	6,0	11,9	17,9	50,9	100,0
Canada[7]											
Les deux sexes	...	17,7	2,4	24,1	44,1	42,4	5,6	7,9	13,4	55,9	100,0
Hommes	...	14,7	2,5	24,7	41,9	44,9	7,0	6,2	13,2	58,1	100,0
Femmes	...	20,7	2,3	23,4	46,5	39,9	4,0	9,5	13,6	53,5	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador											
Les deux sexes	...	14,2	2,0[E]	26,8	43,1	40,3	7,3	9,3	16,6	56,9	100,0
Hommes	...	11,1	2,2[E]	26,4	39,7	41,7	10,2	8,4	18,6	60,3	100,0
Femmes	...	17,4	1,8[E]	27,3	46,5	38,9	4,3[E]	10,2	14,5	53,5	100,0
Île-du-Prince-Édouard											
Les deux sexes	...	19,6	2,5[E]	26,7	48,7	38,2	7,9	5,1	13,1	51,3	100,0
Hommes	...	14,6	2,5[E]	28,8	45,8	38,5	10,9	4,8[E]	15,7	54,2	100,0
Femmes	...	24,7	2,5[E]	24,5	51,7	38,0	4,9[E]	5,4[E]	10,3	48,3	100,0
Nouvelle-Écosse											
Les deux sexes	...	16,2	2,9	25,4	44,5	40,2	7,8	7,6	15,3	55,5	100,0
Hommes	...	13,8	2,5[E]	25,9	42,2	39,8	11,0	6,9	18,0	57,8	100,0
Femmes	...	18,7	3,3[E]	24,8	46,8	40,6	4,4	8,2	12,6	53,2	100,0
Nouveau-Brunswick											
Les deux sexes	...	13,1	2,0[E]	25,5	40,6	44,0	7,5	7,8	15,3	59,4	100,0
Hommes	...	12,2	2,1[E]	25,7	39,9	42,7	10,5	6,8	17,4	60,1	100,0
Femmes	...	14,1	2,0[E]	25,2	41,4	45,4	4,4[E]	8,8	13,2	58,6	100,0
Québec											
Les deux sexes	...	21,6	2,7	21,3	45,6	39,8	6,8	7,9	14,6	54,4	100,0
Hommes	...	17,5	2,8	21,2	41,4	42,2	9,2	7,1	16,4	58,6	100,0
Femmes	...	25,8	2,6	21,4	49,8	37,3	4,3	8,6	12,9	50,2	100,0
Ontario											
Les deux sexes	...	17,3	2,8	26,6	46,6	40,1	5,4	7,8	13,2	53,4	100,0
Hommes	...	14,8	2,8	27,2	44,8	42,1	6,7	6,4	13,2	55,2	100,0
Femmes	...	19,8	2,8	25,9	48,5	38,1	4,2	9,2	13,3	51,5	100,0
Manitoba											
Les deux sexes	...	17,7	1,9	21,8	41,4	46,4	4,1	8,0	12,1	58,6	100,0
Hommes	...	13,8	1,6	22,8	38,3	51,8	5,3	4,7	10,0	61,7	100,0
Femmes	...	21,7	2,2	20,8	44,7	40,9	2,9	11,5	14,4	55,3	100,0
Saskatchewan											
Les deux sexes	...	15,4	1,5	21,7	38,6	51,0	3,7	6,8	10,4	61,4	100,0
Hommes	...	10,6	1,3[E]	23,1	35,0	56,2	4,3	4,5	8,8	65,0	100,0
Femmes	...	20,6	1,7[E]	20,2	42,4	45,4	3,0	9,2	12,2	57,6	100,0
Alberta											
Les deux sexes	...	15,6	1,5	20,2	37,2	50,6	4,4	7,8	12,2	62,8	100,0
Hommes	...	14,1	2,1	20,4	36,7	54,5	5,3	3,5	8,8	63,3	100,0
Femmes	...	17,0	0,9[E]	19,9	37,8	46,4	3,5	12,2	15,8	62,2	100,0
Colombie-Britannique											
Les deux sexes	...	16,2	2,0	25,1	43,3	43,6	4,8	8,3	13,1	56,7	100,0
Hommes	...	12,8	1,9	27,2	41,9	45,6	5,7	6,7	12,5	58,1	100,0
Femmes	...	19,8	2,1	23,0	44,8	41,5	3,9	9,8	13,7	55,2	100,0
Yukon											
Les deux sexes	...	x	x	25,2	36,1	50,5	4,7[E]	8,8	13,5	63,9	100,0
Hommes	...	x	x	21,0[E]	29,5	54,8	6,1[E]	9,6[E]	15,7	70,5	100,0
Femmes	...	x	x	29,8	43,2	45,8	x	x	11,1[E]	56,8	100,0
Territoires du Nord-Ouest											
Les deux sexes	...	x	x	27,6	38,9	42,0	7,8	11,2	19,1	61,1	100,0
Hommes	...	x	x	24,3	36,2	42,5	10,5	10,8	21,3	63,8	100,0
Femmes	...	x	x	30,8	41,5	41,5	5,2[E]	11,7	16,9	58,5	100,0

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014 (suite)

	Aux études					Pas aux études					
							NEET (*ni en emploi, ni aux études ou en formation*)				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[5]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage										
Nunavut											
Les deux sexes	...	x	x	20,3	26,0	35,8	10,4	27,7	38,2	74,0	100,0
Hommes	...	x	x	19,8	23,4	37,4	13,6	25,6	39,2	76,6	100,0
Femmes	...	x	x	20,9[f]	29,1	33,9	6,8[f]	30,2	37,0	70,9	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[f] à utiliser avec prudence
1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
6. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon leur situation au regard de l'emploi, leur groupe d'âge et leur sexe (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
7. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014

		Pas aux études					
			NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, Sans emploi[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage						
Moyenne de l'OCDE[4]							
Total, tous les niveaux d'éducation	48,0	36,4	6,9	8,7	15,5	52,0	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68,9	15,7	5,6	9,8	15,4	31,1	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	43,4	40,8	7,5	8,3	15,8	56,6	100,0
Tertiaire	25,6	60,9	7,5	6,4	13,7	74,4	100,0
Canada[5]							
Total, tous les niveaux d'éducation	44,1	42,4	5,6	7,9	13,4	55,9	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	72,3	13,4	4,7	9,6	14,3	27,7	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	42,6	42,7	6,2	8,4	14,7	57,4	100,0
Tertiaire	24,3	64,8	5,3	5,6	10,9	75,7	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,1	40,3	7,3	9,3	16,6	56,9	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,6	7,6[f]	6,0[f]	11,8[f]	17,8	25,4	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	38,3	41,6	10,0	10,2	20,1	61,7	100,0
Tertiaire	19,4	71,4	4,0[f]	5,2[f]	9,2[f]	80,6	100,0
Île-du-Prince-Édouard							
Total, tous les niveaux d'éducation	48,7	38,2	7,9	5,1	13,1	51,3	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	85,1	6,2[f]	3,9[f]	4,9[f]	8,8[f]	14,9	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	47,8	35,9	10,0	6,3[f]	16,3	52,2	100,0
Tertiaire	16,0	72,2	8,4[f]	F	11,8[f]	84,0	100,0
Nouvelle-Écosse							
Total, tous les niveaux d'éducation	44,5	40,2	7,8	7,6	15,3	55,5	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	77,4	9,0	5,9[f]	7,8	13,7	22,6	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	41,4	38,7	10,3	9,6	19,9	58,6	100,0
Tertiaire	22,0	67,2	6,0[f]	4,8[f]	10,8	78,0	100,0
Nouveau-Brunswick							
Total, tous les niveaux d'éducation	40,6	44,0	7,5	7,8	15,3	59,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	78,7	9,1[f]	5,2[f]	6,9[f]	12,2	21,3	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	36,2	45,3	9,1	9,4	18,5	63,8	100,0
Tertiaire	14,5	71,8	7,3[f]	6,4[f]	13,7	85,5	100,0
Québec							
Total, tous les niveaux d'éducation	45,6	39,8	6,8	7,9	14,6	54,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,7	20,3	8,4	13,6	22,0	42,3	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	40,8	43,1	8,3	7,8	16,1	59,2	100,0
Tertiaire	43,4	48,4	3,9	4,2	8,1	56,6	100,0
Ontario							
Total, tous les niveaux d'éducation	46,6	40,1	5,4	7,8	13,2	53,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	77,5	10,0	4,0	8,5	12,5	22,5	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	50,5	35,2	5,6	8,7	14,3	49,5	100,0
Tertiaire	19,2	68,4	6,3	6,1	12,4	80,8	100,0
Manitoba							
Total, tous les niveaux d'éducation	41,4	46,4	4,1	8,0	12,1	58,6	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	69,5	14,8	3,0[f]	12,7	15,6	30,5	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	36,5	51,4	5,2	6,9	12,1	63,5	100,0
Tertiaire	15,7	76,5	3,5[f]	4,3[f]	7,8	84,3	100,0
Saskatchewan							
Total, tous les niveaux d'éducation	38,6	51,0	3,7	6,8	10,4	61,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	71,4	16,2	3,2[f]	9,2	12,4	28,6	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	31,0	58,0	4,7	6,3	10,9	69,0	100,0
Tertiaire	15,8	77,3	2,1[f]	4,8[f]	6,9	84,2	100,0
Alberta							
Total, tous les niveaux d'éducation	37,2	50,6	4,4	7,8	12,2	62,8	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	69,8	18,8	3,4[f]	8,0	11,4	30,2	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	33,9	52,4	5,1	8,6	13,7	66,1	100,0
Tertiaire	13,7	76,2	4,1[f]	6,1	10,1	86,3	100,0
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,3	43,6	4,8	8,3	13,1	56,7	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	80,9	8,9	2,4[f]	7,7	10,2	19,1	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	39,1	46,7	5,2	9,0	14,2	60,9	100,0
Tertiaire	17,9	68,4	6,3	7,4	13,6	82,1	100,0
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	36,1	50,5	4,7[f]	8,8	13,5	63,9	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	76,7	12,7[f]	x	x	10,6[f]	23,3[f]	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	23,6	57,2	x	x	19,2	76,4	100,0
Tertiaire	10,8[f]	x	x	x	x	89,2	100,0

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2014 (suite)

		Pas aux études					
			NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, Sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage						
Territoires du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	38,9	42,0	7,8	11,2	19,1	61,1	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60,6	16,4	7,5[F]	15,5	23,1	39,4	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	26,2	52,2	11,3[F]	10,2[F]	21,6	73,8	100,0
Tertiaire	19,9[F]	x	x	x	x	80,1	100,0
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	26,0	35,8	10,4	27,7	38,2	74,0	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	32,3	25,2	11,2	31,2	42,5	67,7	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	12,6[F]	51,1	12,0[F]	24,3	36,3	87,4	100,0
Tertiaire	x	x	...	x	x	x	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[1] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.3.a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Total our tous les niveaux de d'éducation vient de Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE, Tableau C5.2.a. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.4
Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2005, 2010 et 2014

	2002[1]			2005		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[3]						
15 à 29	42,6	42,2	15,3	44,8	40,2	14,9
15 à 19	81,2	10,4	8,6	83,3	8,6	8,2
20 à 24	36,5	45,7	17,7	40,2	42,3	17,4
25 à 29	13,0	67,9	19,7	13,9	67,3	18,7
Canada[4]						
15 à 29	43,3	43,1	13,6	44,1	43,5	12,4
15 à 19	80,2	11,8	8,0	80,3	12,7	7,0
20 à 24	36,5	48,2	15,3	39,2	46,4	14,4
25 à 29	12,7	69,8	17,5	12,4	71,8	15,8
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	47,7	31,5	20,8	47,3	33,2	19,5
15 à 19	85,4	5,8[E]	8,8	85,7	6,8[E]	7,4
20 à 24	38,4	39,0	22,6	40,7	37,6	21,6
25 à 29	11,8	54,6	33,6	10,1[E]	58,8	31,1
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	45,4	37,6	17,0	44,1	39,2	16,8
15 à 19	83,5	10,5	6,0[E]	82,7	8,8[E]	8,5[E]
20 à 24	32,9	43,3	23,8	34,7	42,1	23,2
25 à 29	11,2	65,4	23,4	6,3[E]	74,0	19,8[E]
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	42,3	41,9	15,8	43,3	41,0	15,8
15 à 19	82,5	8,9	8,6	79,3	12,1	8,5
20 à 24	33,1	44,6	22,3	35,7	46,2	18,1
25 à 29	8,0[E]	75,2	16,8	10,6	68,0	21,4
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	40,1	42,6	17,4	42,1	42,4	15,5
15 à 19	82,8	9,2	8,0	79,1	12,5	8,4
20 à 24	28,0	49,9	22,1	35,2	46,6	18,2
25 à 29	7,3	70,3	22,4	10,0	69,8	20,1
Québec						
15 à 29	41,4	43,2	15,4	42,1	44,4	13,5
15 à 19	77,4	12,8	9,8	78,0	13,7	8,2
20 à 24	35,1	48,0	16,9	38,2	46,0	15,8
25 à 29	13,2	67,5	19,4	13,7	70,3	16,0
Ontario						
15 à 29	45,6	42,3	12,1	47,2	41,0	11,8
15 à 19	83,6	10,0	6,4	82,8	10,5	6,6
20 à 24	40,0	46,6	13,4	44,9	41,5	13,6
25 à 29	12,8	70,6	16,5	12,6	72,1	15,3
Manitoba						
15 à 29	41,3	46,3	12,4	42,7	45,2	12,1
15 à 19	77,8	15,7	6,4	78,4	14,7	6,9
20 à 24	30,9	54,3	14,8	33,8	52,2	14,0
25 à 29	11,9	71,7	16,4	12,2	71,8	16,0
Saskatchewan						
15 à 29	45,5	42,6	11,8	40,9	47,7	11,4
15 à 19	81,3	12,1	6,7	77,1	14,9	8,0
20 à 24	34,7	50,2	15,1	29,8	56,9	13,3
25 à 29	11,8	73,4	14,8	9,7	76,9	13,4
Alberta						
15 à 29	39,1	48,9	12,1	39,5	50,1	10,4
15 à 19	73,7	16,1	10,2	76,8	18,1	5,1
20 à 24	30,7	56,5	12,9	31,3	56,5	12,2
25 à 29	12,9	74,0	13,1	11,6	74,7	13,6
Colombie-Britannique						
15 à 29	43,9	41,7	14,3	43,2	44,7	12,1
15 à 19	78,6	13,1	8,4	80,2	13,1	6,7
20 à 24	37,9	46,2	15,9	36,1	49,6	14,3
25 à 29	13,7	67,2	19,0	12,1	72,5	15,4
Yukon						
15 à 29	36,2	47,1	16,6	38,7	47,0	14,3
15 à 19	67,4	20,2[E]	12,4[E]	72,9	x	x
20 à 24	18,2[E]	61,5	20,3[E]	22,7[E]	57,5	19,8[E]
25 à 29	x	72,1	x	x	75,7	x

Tableau C.2.4
Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2005, 2010 et 2014 (suite)

	2002[1]			2005		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]
	pourcentage					
Territoires du Nord-Ouest						
15 à 29	35,2	46,1	18,7	32,7	48,1	19,2
15 à 19	77,7	11,4[E]	10,9[E]	75,1	11,7	13,2[E]
20 à 24	17,1[E]	58,4	24,4	15,2[E]	57,1	27,7
25 à 29	7,9[E]	70,9	21,2	6,2[E]	76,7	17,1[E]
Nunavut						
15 à 29	...	...	...	32,2	36,5	31,4
15 à 19	...	...	...	66,8	10,7[E]	22,5
20 à 24	...	...	...	F	43,0	39,6
25 à 29	...	...	...	x	59,9	x

	2010			2014		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[3]						
15 à 29	46,9	37,1	16,0	48,0	36,4	15,5
15 à 19	85,1	6,9	8,3	86,3	6,6	7,2
20 à 24	43,5	37,6	18,8	45,9	36,2	17,9
25 à 29	15,4	64,3	20,3	16,7	62,8	20,5
Canada[4]						
15 à 29	44,1	42,2	13,7	44,1	42,4	13,4
15 à 19	81,5	10,2	8,3	83,5	9,5	7,0
20 à 24	39,4	45,1	15,6	41,0	44,2	14,8
25 à 29	12,8	70,2	16,9	12,4	70,0	17,7
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	43,6	34,7	21,7	43,1	40,3	16,6
15 à 19	80,2	8,0[E]	11,7	83,0	5,6[E]	11,4
20 à 24	37,8	34,6	27,6	36,4	44,6	19,0
25 à 29	11,9	62,4	25,6	13,1	68,0	18,9
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	47,5	38,1	14,4	48,7	38,2	13,1
15 à 19	85,7	8,5[E]	5,8[E]	87,5	7,6[E]	4,9[E]
20 à 24	37,3	43,9	18,8	41,0	41,0	17,9
25 à 29	12,2[E]	67,8	20,0	13,1[E]	70,4	16,5
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	43,5	41,0	15,6	44,5	40,2	15,3
15 à 19	83,2	8,1	8,7	83,4	9,4	7,1
20 à 24	35,5	44,4	20,1	37,4	42,0	20,6
25 à 29	9,2	72,8	17,9	14,9	67,8	17,4
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	42,6	42,3	15,1	40,6	44,0	15,3
15 à 19	84,8	8,3	7,0[E]	83,8	9,0	7,3[E]
20 à 24	31,9	48,0	20,0	29,4	53,6	16,9
25 à 29	8,4[E]	72,8	18,8	8,8[E]	69,4	21,8
Québec						
15 à 29	45,0	41,2	13,8	45,6	39,8	14,6
15 à 19	77,4	12,5	10,1	82,3	9,9	7,8
20 à 24	43,1	42,4	14,5	44,1	40,5	15,3
25 à 29	15,8	67,4	16,8	15,0	65,1	19,9
Ontario						
15 à 29	47,1	38,8	14,1	46,6	40,1	13,2
15 à 19	84,2	7,8	8,0	86,0	7,5	6,5
20 à 24	43,2	39,6	17,2	44,0	40,9	15,2
25 à 29	13,3	69,6	17,1	12,5	70,0	17,5
Manitoba						
15 à 29	41,6	45,7	12,6	41,4	46,4	12,1
15 à 19	79,1	13,5	7,4	80,6	12,1	7,3
20 à 24	31,6	54,0	14,4	34,0	51,6	14,4
25 à 29	12,4	71,2	16,4	11,4	74,2	14,4
Saskatchewan						
15 à 29	38,9	49,0	12,0	38,6	51,0	10,4
15 à 19	78,4	14,6	7,0	79,1	13,6	7,3
20 à 24	28,3	57,5	14,2	33,0	56,0	11,0
25 à 29	10,9	74,3	14,8	10,9	76,7	12,4

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2005, 2010 et 2014 (fin)

	2010			2014		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[2]
	pourcentage					
Alberta						
15 à 29	36,1	51,8	12,1	37,2	50,6	12,2
15 à 19	80,0	12,1	7,9	79,4	13,9	6,7
20 à 24	29,7	59,0	11,3	33,8	53,1	13,1
25 à 29	7,5	76,4	16,1	9,7	74,8	15,4
Colombie-Britannique						
15 à 29	43,1	44,1	12,8	43,3	43,6	13,1
15 à 19	81,9	11,5	6,6	82,8	10,4	6,8
20 à 24	37,6	48,2	14,2	39,8	46,6	13,6
25 à 29	13,8	69,3	16,9	11,2	70,4	18,4
Yukon						
15 à 29	36,0	44,5	19,4	36,1	50,5	13,5
15 à 19	69,1	17,0[E]	13,9[E]	80,9	x	x
20 à 24	16,2[E]	59,2	24,5[E]	24,1[E]	60,4	15,5[E]
25 à 29	x	69,7	x	x	78,0	x
Territoires du Nord-Ouest						
15 à 29	39,3	40,4	20,3	38,9	42,0	19,1
15 à 19	76,8	8,0[E]	15,2	77,1	12,0[E]	10,9
20 à 24	23,5[E]	50,3	26,1[E]	24,4	51,8	23,8
25 à 29	8,0[E]	71,1	20,9[E]	12,3	64,6	23,1[E]
Nunavut						
15 à 29	33,8	31,6	34,6	26,0	35,8	38,2
15 à 19	66,9	10,0	23,1	61,7	12,3[E]	26,0[E]
20 à 24	18,3	34,9	46,8	7,7[E]	40,6	51,8
25 à 29	x	57,7	x	x	59,9	x

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les données de l'EPA sont ajustées tous les cinq ans, après la diffusion des nouvelles estimations démographiques qui proviennent du dernier recensement. À ce moment-là, toutes les données de l'EPA remontant au recensement précédent sont repondérées en fonction des nouvelles estimations de la population (étant donné que ces nouvelles estimations démographiques couvrent la période intercensitaire séparant les deux derniers recensements), et toutes les estimations chronologiques de l'EPA correspondantes sont révisées. Au début de l'année 2015, toutes les estimations ont été rajustées en fonction des chiffres de population du Recensement de 2011 et les estimations de l'EPA ont été révisées jusqu'à janvier 2001. Étant donné que les données de 2000 ne sont pas accessibles, nous présentons les données de 2002 aux fins de comparaisons (tel qu'indiqué dans *Regards sur l'éducation, 2014*).
2. Indique les personnes qui étaient soit chômeurs ou inactifs. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les personnes qui, pendant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et cherchaient activement un emploi sont désignées comme étant chômeurs. Les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas chômeurs (les personnes qui ne sont pas à la recherche d'emploi), sont désignées comme étant inactives.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2b (Web seulement) Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon leur groupe d'âge et leur sexe (2002, 2005, 2010 et 2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 17 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (âges 6 à 17) dans les établissements publics canadiens en 2014-2015 (année scolaire 2014-2015). Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires[1].

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'indicateur D2 et sur le temps de travail des enseignants dans l'indicateur D3, cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion pour la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

1. Comprend seulement les provinces et territoires qui ont déclaré le temps d'instruction prévu pour tous les âges. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2014-2015.

Observations

Temps total d'instruction prévu selon le niveau scolaire

Graphique D.1.1
Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, 2014-2015

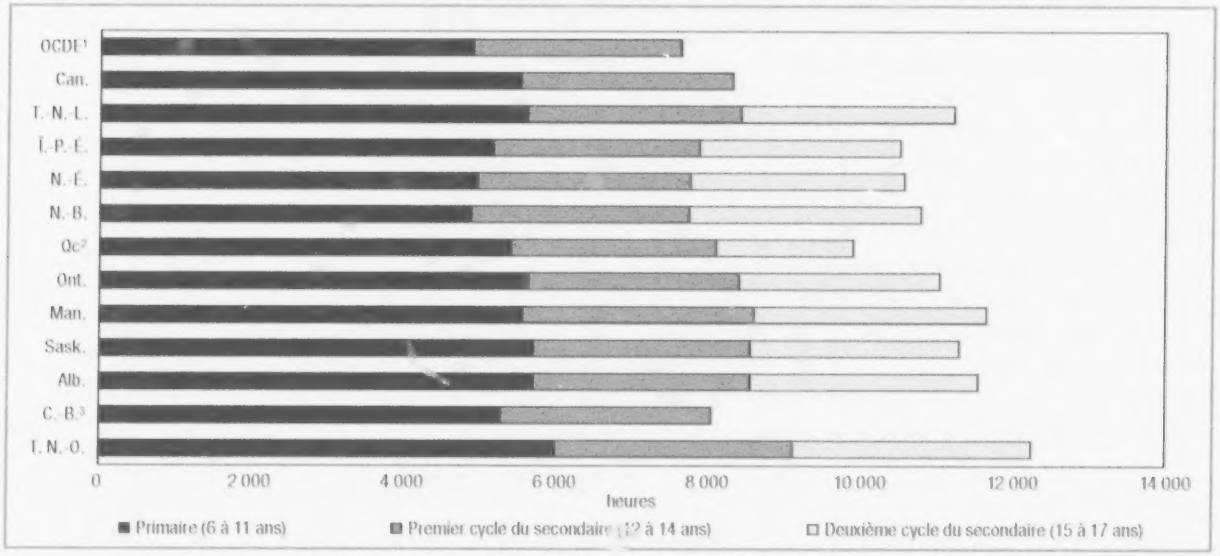

1. Les moyennes relatives au deuxième cycle du secondaire pour les pays de l'OCDE ne sont pas disponibles.
2. L'enseignement secondaire de deuxième cycle se termine à la 11e année (17 ans). Des études supplémentaires sont effectuées dans le réseau des cégeps au Québec.
3. Les données sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour la Colombie-Britannique sont incomplètes; par conséquent, ce niveau n'est pas présenté dans le graphique.

Note : Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.1.1.

- Au Canada[2], le nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues par année était le plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest avec 12 252 heures. Il était le plus bas à l'Île-du-Prince-Édouard avec 10 514 heures. Dans l'ensemble, le nombre cumulatif moyen d'heures d'instruction prévues s'établissait à 5 517 heures de classe au niveau primaire (enfants de 6 à 11 ans) et à 2 789 heures au premier cycle du secondaire (enfants de 12 à 14 ans).
- En comparaison, le nombre total moyen d'heures d'instruction prévues était moindre pour les pays de l'OCDE avec 4 886 au niveau primaire et 2 740 au premier cycle du secondaire.
- Le nombre total d'heures d'instruction prévues au deuxième cycle du secondaire (15 à 17 ans[3]) variait de 2 640 à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario à 3 135 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2014-2015 et proviennent de la Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE sur le temps d'instruction 2014 de l' OCDE-INES. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 17 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensés par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2014-2015. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

2. Les données concernant les élèves de 16 et 17 ans de la Colombie-Britannique n'étaient pas disponibles pour 2014-2015.
3. Au Québec, le nombre total d'heures d'instruction prévues était de 1 800 heures et ne comprenait que la 10e et la 11e année, puisque les études secondaires se terminent en 11e année, ou à 16 ans. Après la 11e année, les élèves du Québec poursuivent leurs études dans le réseau des cégeps.

Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoires (soit le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister) et facultatives du programmes confondus. Le temps d'instruction obligatoire total comprend la partie obligatoire du programme et les matières à option obligatoires et facultatives du programme. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1er juillet 2014 par année d'âge (6 à 17 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Yukon et le Nunavut, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La *Schools Act* (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1re à la 12e année (6 à 17 ans)). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1re à la 3e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 181 (le nombre de jours d'instruction en 2014-2015). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : *Elementary Program of Studies and Authorized Materials, Intermediate Program of Studies and Authorized Materials, et Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments.* Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document *Minister's Directive No. MD 11-02 et le Senior High Program of Studies and Authorized Materials.*
Nouvelle-Écosse	Le document *Ministerial Education Act Regulations* (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1re et 2e année et à cinq heures de la 3e à la 12e année. De la 1re à la 6e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation aux âges de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le *Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation* (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2e année, cinq heures par jour de la 3e à la 8e année et cinq heures et demie par jour de la 9e à la 12e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire aux âges de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.
Ontario	Le *Règlement de l'Ontario 298* stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves de 6 à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction tel que stipulé dans le *Règlement de l'Ontario 304. Selon l'Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirement, 2011 (OS)*, pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun par crédit.
Manitoba	Le *Règlement 101/95 du Manitoba* énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1re à la 6e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7e à la 12e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document *Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy (mis à jour en juin 2011)* donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année. La baisse du nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues au deuxième cycle du secondaire en Saskatchewan en 2014-2015 par rapport à 2013-2014 n'est pas attribuable à un changement apporté aux politiques. La baisse découle plutôt d'un changement méthodologique qui a trait à la classification des cours, des cheminements et des combinaisons complexes offertes dans les programmes de la 10e à la 12e année en Saskatchewan.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du School Act (loi sur l'éducation), le document *Guide to Education* (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1re à la 9e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10e à la 12e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du *School Act Regulation* (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la *Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest*, qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1re à la 6e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7e à la 12e année.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*

Tableau D.1.1

Temps d'instruction[1,2,3] obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2014-2015

	Temps total d'instruction prévu											
	Âgé de 6 ans	Âgé de 7 ans	Âgé de 8 ans	Âgé de 9 ans	Âgé de 10 ans	Âgé de 11 ans	Âgé de 12 ans	Âgé de 13 ans	Âgé de 14 ans	Âgé de 15 ans	Âgé de 16 ans	Âgé de 17 ans
	nombre d'heures par année											
Moyenne de l'OCDE[4]	798	783	799	804	844	858	895	919	926	940	..	..
Canada[5]	914	914	922	922	922	923	928	937	924	943	...	...
Terre-Neuve-et-Labrador[1]	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935
Île-du-Prince-Édouard[1]	860	860	860	860	860	860	905	905	905	880	880	880
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	935	935
Nouveau-Brunswick	678	678	863	863	863	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	...
Ontario[6]	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	880	880
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018
Saskatchewan	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	925	825
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	1 000	1 000
Colombie-Britannique	878	878	878	878	878	878	878	952	952	952	...	...
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. À moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.

2. Le « temps d'instruction prévu » correspond au nombre annuel d'heures de cours auxquelles les élèves/étudiants ont droit dans le cadre de leur programme.

3. L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D1.4 (sur le web uniquement), Temps d'instruction en filière général de l'enseignement obligatoire, selon l'âge, 2015, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

5. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1er janvier 2014) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 17 ans, inclusivement. À l'exception du Yukon et du Nunavut, toutes les provinces et tous les territoires sont pris en compte dans le calcul de la moyenne canadienne.

6. En Ontario, les chiffres rapportés pour les 6 à 13 ans sont basés sur les dispositions énoncées dans les règlement provinciaux.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – Indicateurs des systèmes d'éducation (INES), Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE de 2014 sur le temps d'instruction.

D2 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 et 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants ayant le niveau minimum le plus courant ou typique de la formation requise pour la certification dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publiques. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3)[1].

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les indicateurs D1 et D3, respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte pour la discussion de la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

1. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

Observations

Salaires selon le niveau de CITE

Graphique D.2.1.1
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, 2012-2013

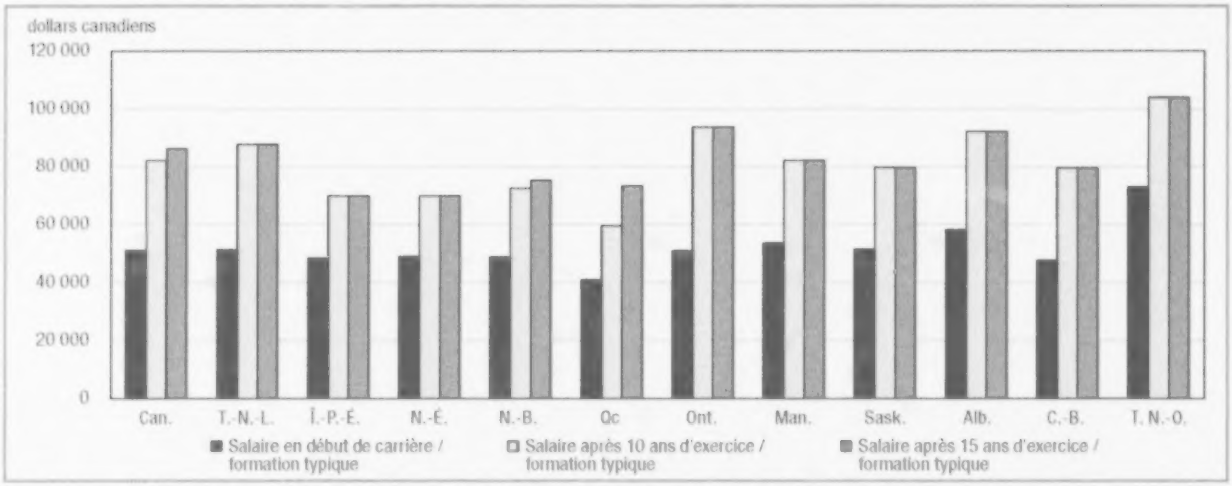

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux CITE 1 et 2 (primaire et premier cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2012-2013.
Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.2.1.

Graphique D.2.1.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, 2012-2013

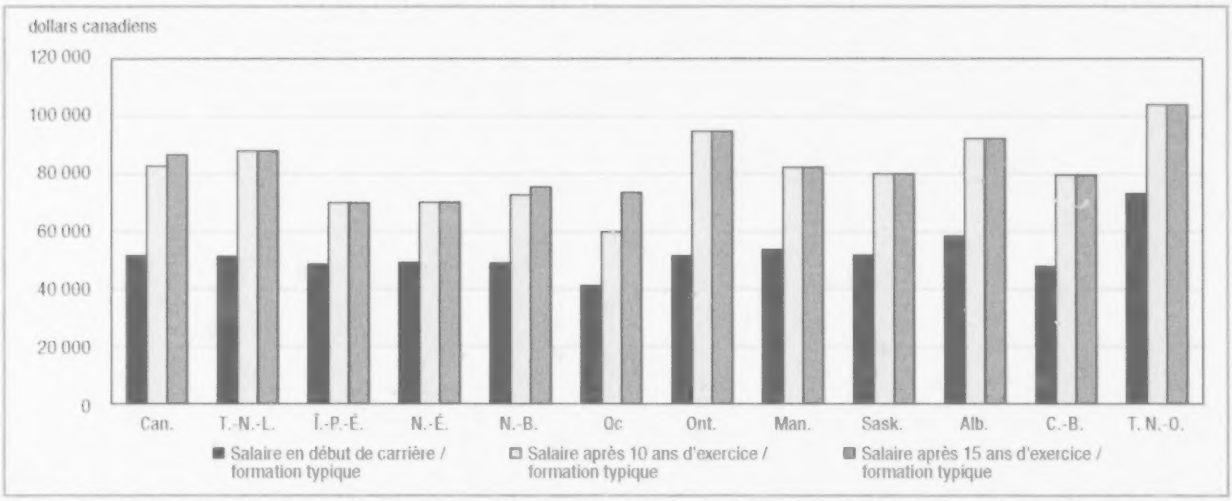

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 3 (deuxième cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2012-2013.
Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.2.1.

- Au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires étaient relativement similaires d'un niveau d'enseignement à l'autre en 2012-2013, particulièrement après plusieurs années d'ancienneté.
- Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement.

Salaires selon les années d'expérience

- Dans l'ensemble des provinces et territoires, sauf au Québec, les enseignants des trois niveaux avaient atteint, ou presque, le sommet de l'échelle salariale après avoir acquis 10 ans d'expérience, leur salaire à ce moment-là correspondant à environ une fois et demie leur salaire en début de carrière.
- Au Québec, les enseignants n'atteignaient l'échelon salarial supérieur qu'après avoir acquis 15 années de service. Contrairement aux autres secteurs de compétence au pays, au Québec, le salaire correspondant à l'échelon supérieur après 15 années de service était d'environ 13 783$ supérieur à celui des enseignants qui avaient cumulé dix ans d'expérience.

Comparaison internationale des niveaux de salaire

Graphique D.2.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, 2012-2013

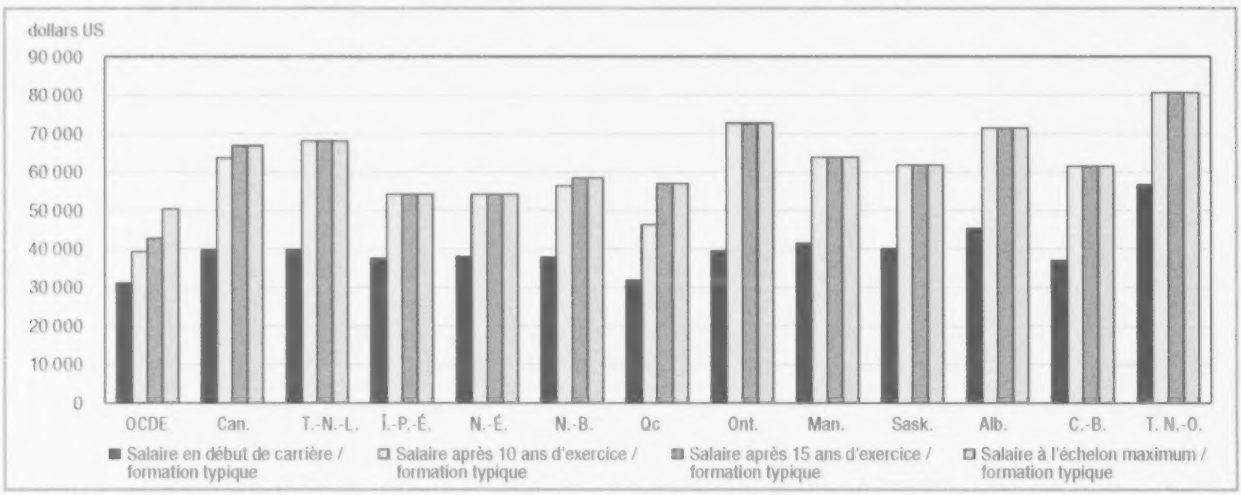

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2012-2013.
Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Source : Tableau D.2.2.

- Les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires plus élevés globalement que ceux de l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Au Canada, les enseignants dans la plupart des provinces et territoires atteignaient le sommet de l'échelle salariale après dix ans d'ancienneté, ce qui, de façon générale, représente une progression plus rapide que celle des enseignants de l'ensemble des pays de l'OCDE dont les salaires continuaient d'augmenter après 10 à 15 ans d'ancienneté.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2014 sur les traitements et le temps de travail et portent sur l'année scolaire 2012-2013. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2012-2013, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chaque province et territoire et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province.[2]

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur. Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (les Territoires du Nord-Ouest[3], Yukon[4] et Nunavut[4] ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants au début de leur carrière , on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein pour cette région. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US (tableau D.2.2.) au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée[5] tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Le « salaire en début de carrière » comprend le salaire brut annuel prévu pour un enseignant à temps plein ayant atteint le niveau de formation type ou le plus courant au début de la carrière d'enseignement. Les salaires après 10 et 15 années d'expérience représentent les salaires annuels prévus pour les enseignants en salle de classe à temps plein ayant le niveau de formation le plus commun ou type pour être dûment qualifié au début de leur carrière, après qu'ils aient accumulé 10 ou 15 ans d'expérience. Les salaires en début de carrière et ceux des enseignants ayant 10 et 15 ans d'expérience déclarés pour l'Ontario sont différents de ceux des autres provinces et territoires. Les chiffres de l'Ontario constituent le point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants ?*

2. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle qui est financée par la province. Au Manitoba, les estimations correspondent aux moyennes pour tous les conseils scolaires. En Alberta, la moyenne des salaires est pondérée selon la population d'étudiants dans chacun des conseils scolaires. En Colombie-Britannique, les salaires sont ceux du district scolaire de Surrey.
3. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein.
4. Les données relatives à l'année scolaire 2012-2013 ne sont pas disponibles pour le Yukon et Nunavut.
5. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2012-2013 est de 1,290 $US/$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2012-2013

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars canadiens				ratio	dollars canadiens				ratio	années
Canada[2]	51 145	82 069	86 130	86 130	1,68	51 145	82 069	86 130	86 130	1,68	11
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	87 792	87 792	87 792	1,72	51 166	87 792	87 792	87 792	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	48 320	69 830	69 830	69 830	1,45	48 320	69 830	69 830	69 830	1,45	10
Nouvelle-Écosse	48 980	69 907	69 907	69 907	1,43	48 980	69 907	69 907	69 907	1,43	10
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241	1,54	48 793	72 594	75 241	75 241	1,54	11
Québec	40 952	59 567	73 350	73 350	1,79	40 952	59 567	73 350	73 350	1,79	15
Ontario[3]	50 768	93 697	93 697	93 697	1,85	50 768	93 697	93 697	93 697	1,85	10
Manitoba[4]	53 504	82 190	82 190	82 190	1,54	53 504	82 190	82 190	82 190	1,54	10
Saskatchewan[5]	51 476	79 706	79 706	79 706	1,55	51 476	79 706	79 706	79 706	1,55	10
Alberta[4]	58 223	92 067	92 098	92 098	1,58	58 223	92 067	92 098	92 098	1,58	11
Colombie-Britannique	47 560	79 344	79 344	79 344	1,67	47 560	79 344	79 344	79 344	1,67	10
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	72 993	103 901	103 901	103 901	1,42	72 993	103 901	103 901	103 901	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	51 360	82 484	86 543	86 543	1,69
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	87 792	87 792	87 792	1,72
Île-du-Prince-Édouard	48 320	69 830	69 830	69 830	1,45
Nouvelle-Écosse	48 980	69 907	69 907	69 907	1,43
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241	1,54
Québec	40 952	59 567	73 350	73 350	1,79
Ontario[3]	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85
Manitoba[4]	53 504	82 190	82 190	82 190	1,54
Saskatchewan[5]	51 476	79 706	79 706	79 706	1,55
Alberta[4]	58 223	92 067	92 098	92 098	1,58
Colombie-Britannique	47 560	79 344	79 344	79 344	1,67
Yukon	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	72 993	103 901	103 901	103 901	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2012-2013 prévue dans les conventions collectives.

2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique ») ; ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2012-2013. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

3. Les chiffres de l'Ontario correspondent au point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié. Les salaires déclarés de la CITE 1 (primaire) et de la CITE 2 (premier cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du niveau primaire de l'Ontario, et ceux de la CITE 3 (deuxième cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du secondaire de l'Ontario. En Ontario, l'échelle salariale est établie au niveau du conseil scolaire. En 2014, la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires a permis de créer un cadre pour la négociation des enjeux fondamentaux à l'échelle de la province, y compris les augmentations de salaire.

4. Au Manitoba et en Alberta, les salaires sont négociés à l'échelle du conseil scolaire. Les salaires montrés reflètent les moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.

5. En Saskatchewan, les salaires sont fondés sur la classe IV de la convention collective provinciale entre les conseils scolaires, le gouvernement et les enseignants de la Saskatchewan.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2014 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2012-2013

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars US				ratio	dollars US				ratio	années
OCDE[2]	29 807	37 795	41 245	48 706	1,66	31 013	39 268	42 825	50 414	1,65	24
Canada[3]	39 660	63 639	66 788	66 788	1,68	39 660	63 639	66 788	66 788	1,68	11
Terre-Neuve-et-Labrador	39 676	68 077	68 077	68 077	1,72	39 676	68 077	68 077	68 077	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	37 469	54 148	54 148	54 148	1,45	37 469	54 148	54 148	54 148	1,45	10
Nouvelle-Écosse	37 981	54 208	54 208	54 208	1,43	37 981	54 208	54 208	54 208	1,43	10
Nouveau-Brunswick	37 836	56 292	58 344	58 344	1,54	37 836	56 292	58 344	58 344	1,54	11
Québec	31 756	46 190	56 878	56 878	1,79	31 756	46 190	56 878	56 878	1,79	15
Ontario[4]	39 367	72 656	72 656	72 656	1,85	39 367	72 656	72 656	72 656	1,85	10
Manitoba[5]	41 489	63 733	63 733	63 733	1,54	41 489	63 733	63 733	63 733	1,54	10
Saskatchewan[6]	39 916	61 807	61 807	61 807	1,55	39 916	61 807	61 807	61 807	1,55	10
Alberta[5]	45 148	71 392	71 416	71 416	1,58	45 148	71 392	71 416	71 416	1,58	11
Colombie-Britannique	36 880	61 526	61 526	61 526	1,67	36 880	61 526	61 526	61 526	1,67	10
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	56 601	80 568	80 568	80 568	1,42	56 601	80 568	80 568	80 568	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2012-2013 (suite)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
OCDE[2]	32 260	41 077	44 600	52 822	1,66
Canada[3]	39 826	63 961	67 108	67 108	1,69
Terre-Neuve-et-Labrador	39 676	68 077	68 077	68 077	1,72
Île-du-Prince-Édouard	37 469	54 148	54 148	54 148	1,45
Nouvelle-Écosse	37 981	54 208	54 208	54 208	1,43
Nouveau-Brunswick	37 836	56 292	58 344	58 344	1,54
Québec	31 756	46 190	56 878	56 878	1,79
Ontario[4]	39 751	73 365	73 365	73 365	1,69
Manitoba[5]	41 489	63 733	63 733	63 733	1,54
Saskatchewan[6]	39 916	61 807	61 807	61 807	1,55
Alberta[5]	45 148	71 392	71 416	71 416	1,58
Colombie-Britannique	36 880	61 526	61 526	61 526	1,67
Yukon	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	56 601	80 568	80 568	80 568	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2012-2013 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2012-2013 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.
2. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2015 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D3.1a, Salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2013) et Tableau D.3.3a, Comparaison du salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques (2013), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2012-2013. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.
4. Les chiffres de l'Ontario correspondent au point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié. Les salaires déclarés de la CITE 1 (primaire) et de la CITE 2 (premier cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du niveau primaire de l'Ontario, et ceux de la CITE 3 (deuxième cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du secondaire de l'Ontario. En Ontario, l'échelle salariale est établie au niveau du conseil scolaire. En 2014, la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires a permis de créer un cadre pour la négociation des enjeux fondamentaux à l'échelle de la province, y compris les augmentations de salaire.
5. Au Manitoba et en Alberta, les salaires sont négociés à l'échelle du conseil scolaire. Les salaires montrés reflètent les moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.
6. En Saskatchewan, les salaires sont fondés sur la classe IV de la convention collective provinciale entre les conseils scolaires, le gouvernement et les enseignants de la Saskatchewan.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2014 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

D3 Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur a trait au temps de travail et au temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau d'enseignement durant l'année scolaire 2012-2013. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires[1].

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs des conditions de travail et peuvent influer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement, par exemple la préparation des cours, la correction, la formation en cours d'emploi et les réunions du personnel.

Observations

Temps de travail des enseignants

Graphique D.3.1
Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2012-2013

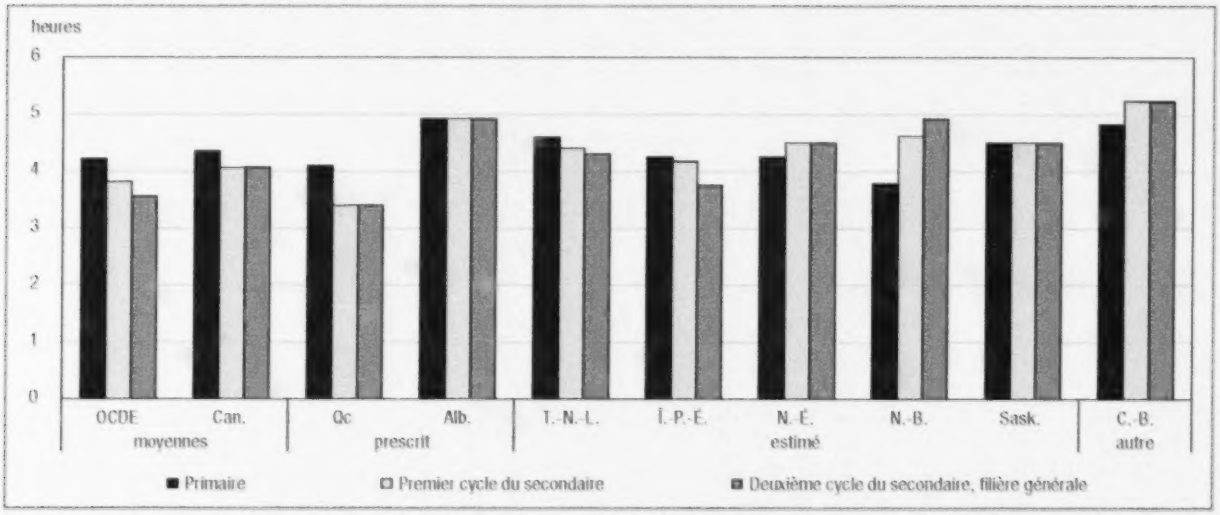

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau D.3.1 et sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
Source : Tableau D.3.1.

1. Les données relatives à l'année scolaire 2012-2013 ne sont pas disponibles pour le Yukon et le Nunavut.

- Au Canada, en 2012-2013, le nombre total d'heures d'enseignement par jour était de 4,3 heures au primaire et était légèrement plus bas, soit 4,1 heures, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire.
- Le nombre d'heures d'enseignement par jour au Canada était légèrement supérieur aux moyennes de l'OCDE de 4,2 heures au primaire, de 3,8 heures au premier cycle du secondaire et de 3,6 heures au deuxième cycle du secondaire.

Graphique D.3.2.1
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2012-2013

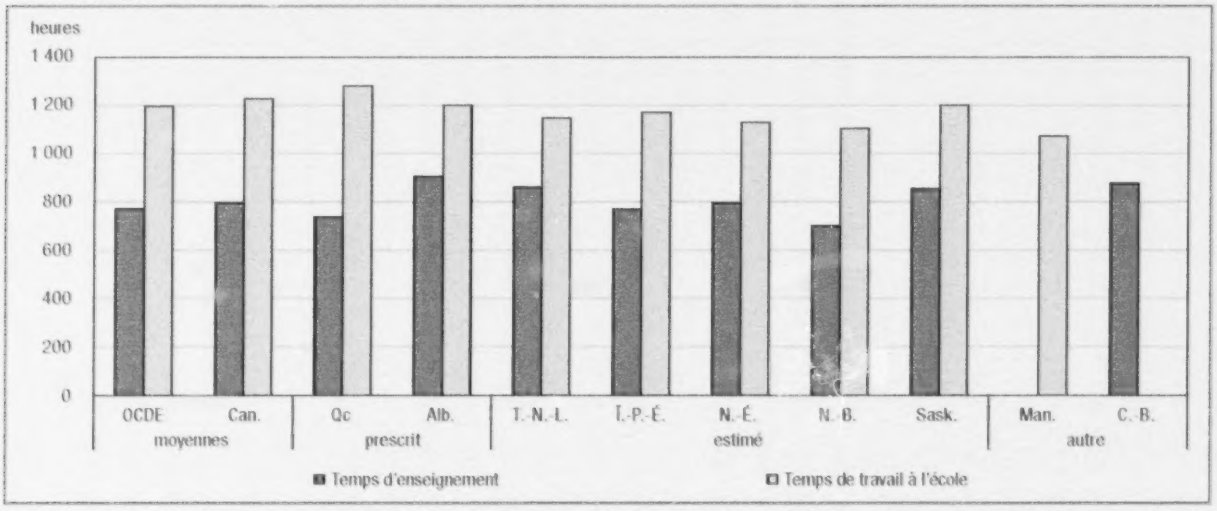

Notes : Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sur le temps d'enseignement ne sont pas disponibles pour le Manitoba, et les données sur le temps de travail ne sont pas disponibles pour la Colombie-Britannique. Les données sont présentées pour les provinces et territoires dans lesquels le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; par « autres », on entend les provinces et territoires pour lesquels toutes les mesures n'ont pas pu être déclarées.
La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
Source : Tableau D.3.1.

Graphique D.3.2.2
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2012-2013

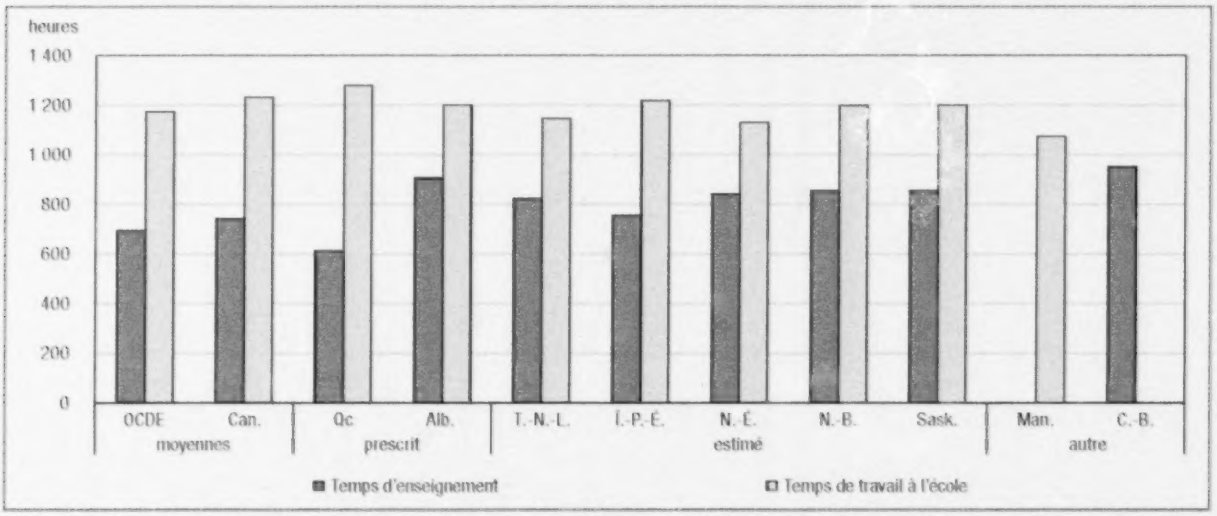

Notes : Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sur le temps d'enseignement ne sont pas disponibles pour le Manitoba, et les données sur le temps de travail ne sont pas disponibles pour la Colombie-Britannique. Les données sont présentées pour les provinces et territoires dans lesquels le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; par « autres », on entend les provinces et territoires pour lesquels toutes les mesures n'ont pas pu être déclarées.
La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
Source : Tableau D.3.1.

- Les enseignants du primaire ont enseigné 795 heures en moyenne par année en 2012-2013, comparé à la moyenne de l'OCDE de 772 heures. Les enseignants du premier cycle du secondaire ont enseigné 742 heures en moyenne en 2012-2013, comparativement à 694 heures pour l'ensemble des pays déclarants de l'OCDE.
- Au primaire, le temps d'enseignement net variait de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta. Le temps de travail total à l'école variait entre 1 073 heures au Manitoba et 1 280 heures au Québec.
- Au premier cycle du secondaire, la Colombie-Britannique a déclaré le nombre d'heures d'enseignement le plus élevé, soit 952 heures, alors que le Québec a signalé le nombre le moins élevé, soit 612 heures.
- Le nombre total d'heures de travail des enseignants du premier cycle du secondaire dans les provinces et territoires était le plus bas au Manitoba (1 073 heures) et le plus élevé au Québec (1 280 heures).

Proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement

Graphique D.3.3
Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2012-2013

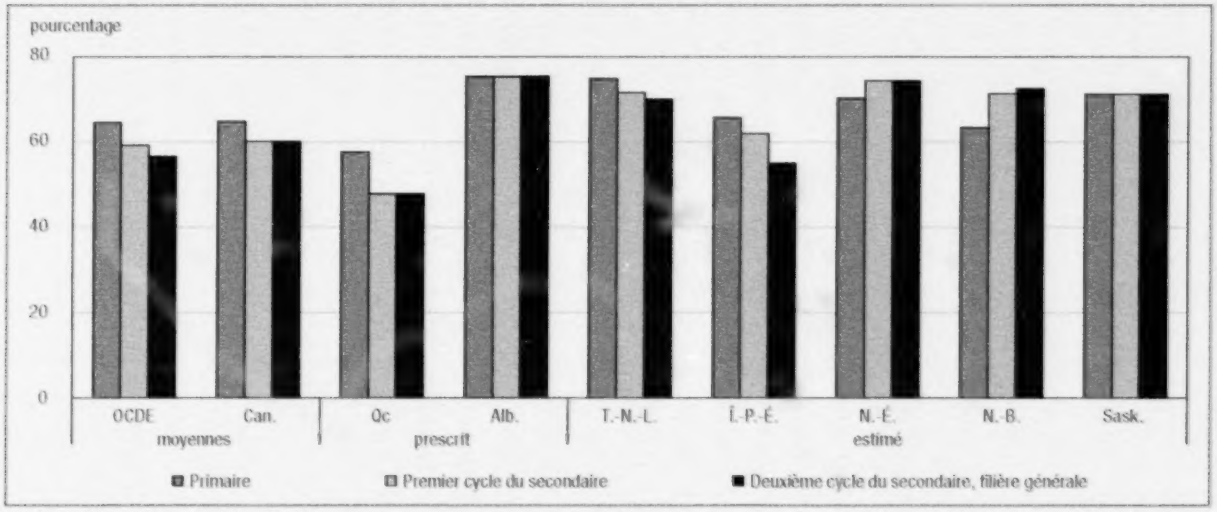

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».
Source : Tableau D.3.1.

- La proportion du temps de travail net consacré à l'enseignement au Canada en 2012-2013 était proche de la moyenne de l'OCDE, et ce, au primaire et au secondaire.
- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2012-2013, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire, la proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement allait de 48 % au Québec à 75 % en Alberta.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2012-2013 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2014 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » n'incluent pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net et au temps de travail à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement provinciaux et territoriaux. Pour les autres provinces et territoires, les chiffres concernant le temps d'enseignement et le temps de travail des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le « temps d'enseignement net » correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le « temps de travail à l'école » correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le « temps de travail légal » correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus[2], pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants ?*

2. Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'éducateurs à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement CITE.

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2012-2013

	Nombres de semaines d'enseignement[1]			Nombres de jours d'enseignement[1]			Temps d'enseignement net[2]		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	semaines			jours			heures		
Moyenne de l'OCDE[5]	38	37	37	183	182	181	772	694	643
Canada[6]	37	37	37	183	183	183	795	742	743
Temps de travail et d'enseignement prescrits									
Québec	36	36	36	180	180	180	738	612	612
Alberta[7]	37	37	37	184	184	184	905	905	905
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]									
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187	860	823	804
Île-du-Prince-Édouard	36	36	36	181	181	181	769	755	679
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185	700	854	910
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	855	855	855
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres[9]									
Ontario	38	38	38	188	188	188	..	..	..
Manitoba	37	37	37	185	185	185	..	..	..
Colombie-Britannique	39	39	39	182	182	182	877	952	952
Territoires du Nord-Ouest	38	38	38	188	188	188	..	..	..
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Temps de travail à l'école[3]			Temps de travail légal		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	heures					
Moyenne de l'OCDE[5]	1 196	1 172	1 135	1 600	1 618	1 603
Canada[6]	1 227	1 232	1 236	...	...	...
Temps de travail et d'enseignement prescrits						
Québec	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta[7]	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]						
Terre-Neuve-et-Labrador	1 147	1 147	1 147	...	...	...
Île-du-Prince-Édouard	1 170	1 219	1 234	...	...	...
Nouvelle-Écosse	1 130	1 130	1 130	...	...	...
Nouveau-Brunswick	1 105	1 197	1 253	...	...	...
Saskatchewan	1 200	1 200	1 200	...	...	...
Yukon	..	..	..	..	..	..
Autres[9]						
Ontario	..	..	..			
Manitoba	1 073	1 073	1 073	...	...	...
Colombie-Britannique	..	..	..	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	...	...	...
Nunavut	..	..	..	...	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.

2. « Temps d'enseignement net » renvoie au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.

3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant les heures supplémentaires, le temps de préparation non spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).

4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes permettant de poursuivre la formation d'une technique ou d'un métier.

5. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2015 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2013), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2012-2013. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas prises en compte dans la moyenne canadienne.

7. Le temps d'enseignement net en Alberta (heures par jour et heures par semaine) et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.

8. Ce groupe de provinces et territoires, pour lesquels les heures d'enseignement et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois, ont estimé les heures d'enseignement par année et le temps de travail en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur D1) de la façon suivante : temps d'instruction obligatoire moins temps pour la correction et pour la préparation égale « heures d'enseignement par année »; temps d'instruction obligatoire plus temps pour la supervision et les réunions, plus développement professionnel égale « temps de travail requis à l'école ».

9. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas inclus dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que le Canada a rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2014 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Chapitre E

Compétences des adultes

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Contexte

Cet indicateur est basé sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une enquête menée auprès d'adultes en âge de travailler, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans l'édition de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE* et d'autres publications de l'OCDE, le PEICA est aussi appelé l'« enquête sur les compétences des adultes ».

Le PEICA vise à évaluer les habiletés et compétences qui sont essentielles à une participation fructueuse à la société et à l'économie mondiale du XXIe siècle. Plus précisément, il mesure les compétences cognitives en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des contextes à forte composante technologique. L'enquête a également utilisé un questionnaire contextuel exhaustif fournissant de l'information sur un bon nombre d'autres compétences et caractéristiques personnelles qui sont importantes pour la réussite.

L'évaluation de la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) a été effectuée au moyen d'un test assisté par ordinateur. Les répondants devaient posséder certaines compétences informatiques et avoir le niveau de préparation nécessaire pour résoudre des tâches au moyen de l'ordinateur portatif fourni. L'information fournie par le PEICA a permis de créer un indicateur pour mesurer les compétences et le niveau de préparation liés à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour la résolution de problèmes. Cet indicateur regroupe les données sur le rendement de la résolution de problèmes et les raisons de ne pas participer.

Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des TIC pour la RP-ET. Chaque groupe est décrit du point de vue des caractéristiques des types de tâches que des adultes peuvent accomplir avec succès et des notes connexes à l'évaluation de la RP-ET, dans le cadre de l'évaluation des compétences des adultes.

Groupe 0	Aucune expérience en informatique
Groupe 1	Refusé de passer le test assisté par ordinateur
Groupe 2	Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes. Note **inférieure au niveau 1** pour l'évaluation de la RP-ET.
Groupe 3	Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes. Note au **niveau 1** pour l'évaluation de la RP-ET.
Groupe 4	Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes. Note au niveau 2 ou au niveau 3 pour l'évaluation de la RP-ET

Observations

Graphique E.1.1
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le niveau de formation, Canada, 2012

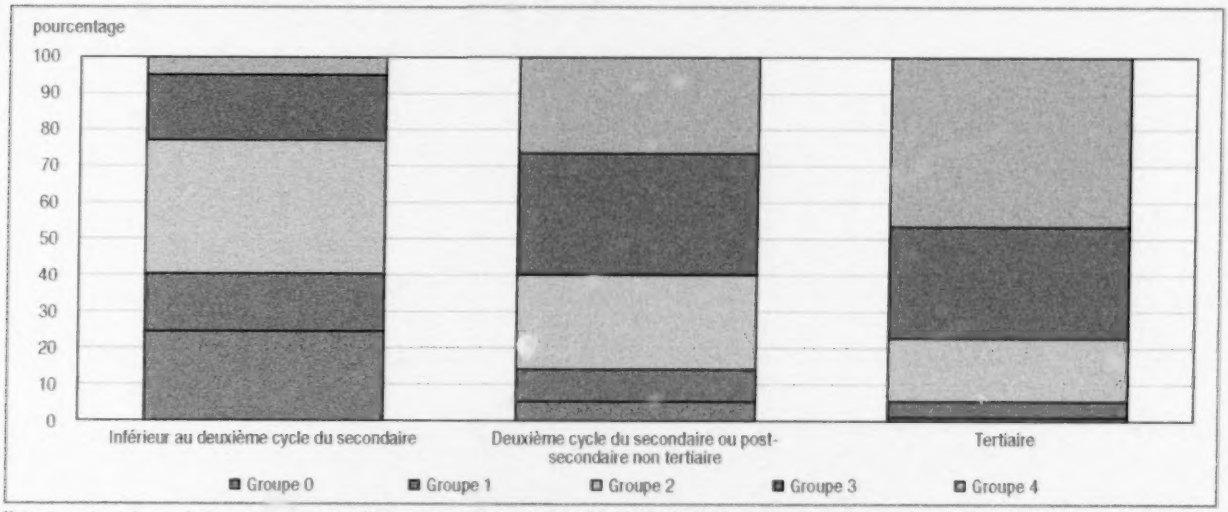

Note : Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Groupe 0: Aucune expérience en informatique, Groupe 1: Refuse de passer le test assisté par ordinateur, Groupe 2 : Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes, Groupe 3: Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes, Groupe 4: Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.
Source : Tableau E.1.1.

- Les Canadiens ayant des niveaux de scolarité plus élevés affichaient des niveaux supérieurs de compétences en TIC et en résolution de problèmes par rapport à leurs homologues moins scolarisés.
- Parmi ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, seulement cinq pour cent avaient de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes. Chez ceux qui ont fait des études de niveau tertiaire, près de la moitié avaient de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.

Graphique E.1.2
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le groupe d'âge, 2012

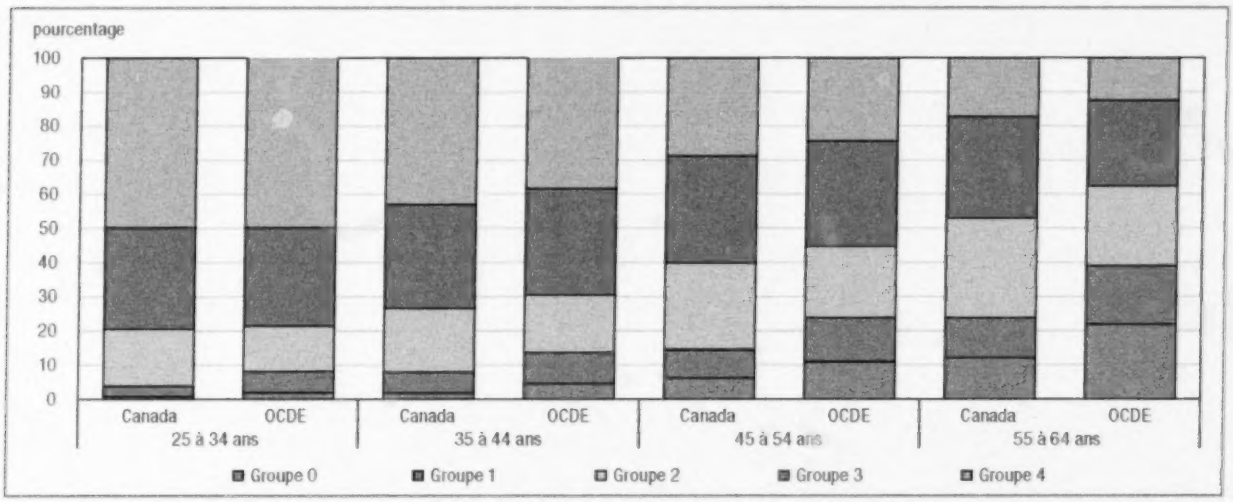

Note : Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Groupe 0: Aucune expérience en informatique. Groupe 1: Refuse de passer le test assisté par ordinateur. Groupe 2 : Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes. Groupe 3: Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes. Groupe 4: Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.
Source : Tableau E.1.2.

- Les Canadiens plus jeunes avaient des niveaux supérieurs de compétences en TIC et en résolution de problèmes, mais les Canadiens plus âgés affichaient de meilleurs résultats que leurs homologues de l'OCDE.
- Quarante-sept pour cent des Canadiens âgés de 55 à 64 ans avaient des compétences moyennes ou bonnes en TIC et en résolution de problèmes (groupe 3 ou 4) comparativement à trente-huit pour cent des répondants de l'OCDE.

Graphique E.1.3
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, Groupe 4 (bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes) selon le sexe, 2012

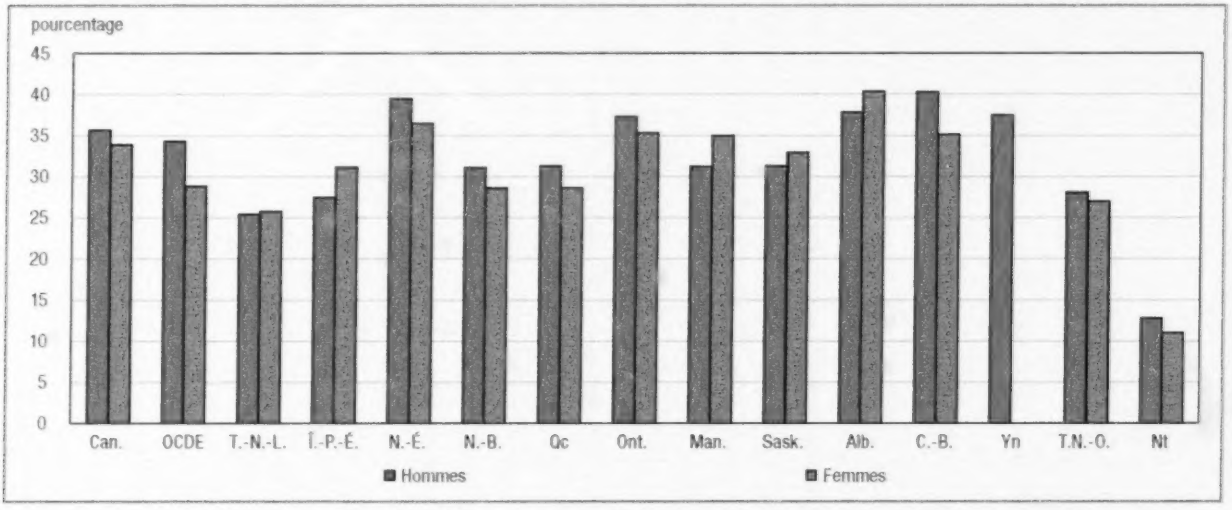

Note : Les données pour les femmes au Yukon ne sont pas disponibles car elle sont trop peu fiables.
Source : Tableau E.1.3.

- Une proportion plus élevée de femmes canadiennes avait de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes (groupe 4) comparativement à la moyenne de l'OCDE. Il en est de même pour les femmes de la plupart des provinces et des territoires.
- Tant à l'échelle du pays qu'à celle des provinces et des territoires, les proportions d'hommes et de femmes qui ont de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes étaient très semblables. Toutefois, dans les pays de l'OCDE, une plus grande proportion d'hommes (34 %) avait de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes par rapport aux femmes (29 %).

Graphique E.1.4
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon les compétences en TIC requises dans le cadre professionel, 2012

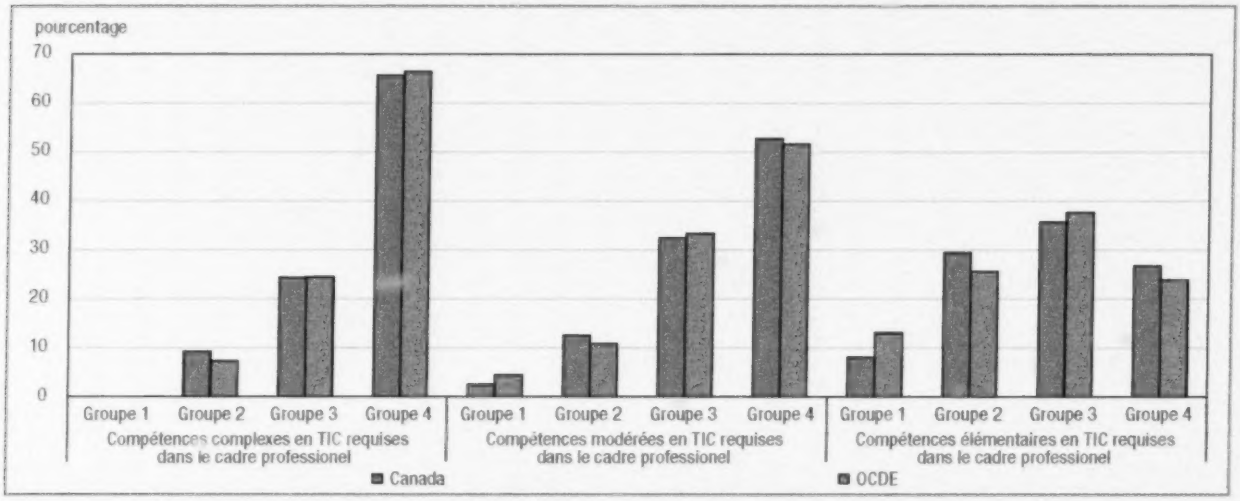

Notes : Les données de la groupe 1 de la catégorie "compétences complexes en TIC requises dans le cadre professionel" ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées. Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Groupe 0: Aucune expérience en informatique. Groupe 1: Réfuse de passer le test assisté par ordinateur. Groupe 2 : Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes. Groupe 3: Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes. Groupe 4: Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.
Source : Tableau E.1.4.

- Les Canadiens qui devaient détenir des compétences complexes en TIC au travail étaient plus susceptibles d'avoir de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes (groupe 4) comparativement aux adultes qui devaient détenir des niveaux inférieurs de compétences en TIC au travail.
- La proportion de Canadiens dont les emplois exigeaient des compétences complexes en TIC au travail qui avaient de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes était comparable à la moyenne de l'OCDE.
- Les Canadiens dont les emplois exigeaient des compétences simples en TIC avaient tendance à avoir des compétences supérieures en TIC et en résolution de problèmes à la moyenne de l'OCDE.

Graphique E.1.5
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon leur niveau de confiance en leur capacité à utiliser l'informatique dans le cadre professionnel, 2012

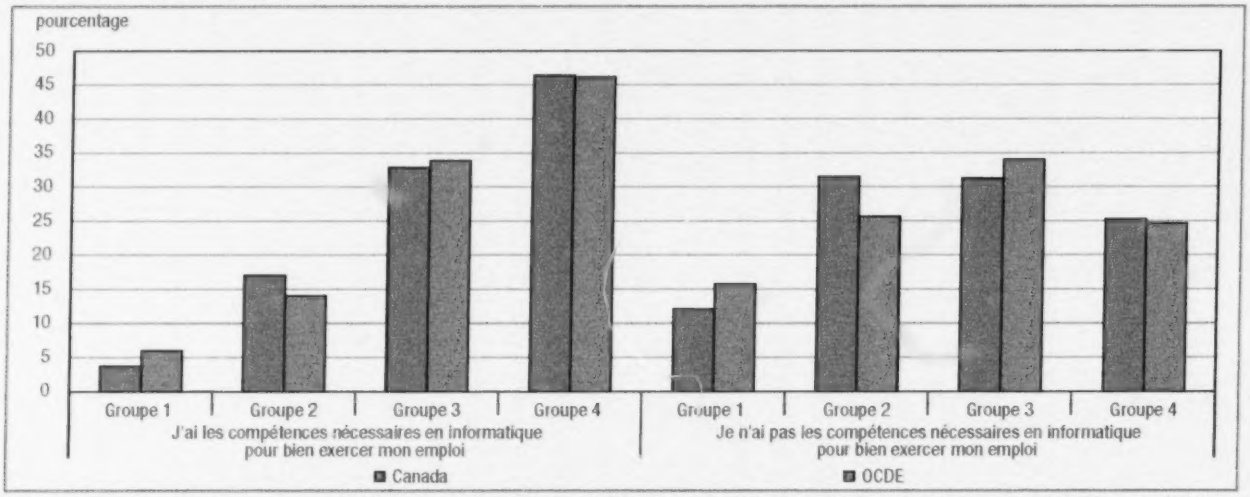

Note : Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Groupe 0: Aucune expérience en informatique, Groupe 1: Réfuse de passer le test assisté par ordinateur, Groupe 2 : Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes, Groupe 3: Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes, Groupe 4: Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.
Source : Tableau E.1.5.

- Au Canada, 46 % de ceux qui ont déclaré avoir les compétences nécessaires en informatique pour bien faire leur travail avaient aussi de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes comparativement à la proportion de 25 % de Canadiens qui avaient de bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes, mais qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas les compétences informatiques nécessaires pour faire leur travail.
- Soixante-trois pour cent de ceux qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas les compétences informatiques nécessaires pour faire leur travail avaient des compétences minimales ou moyennes en TIC et en résolution de problèmes (groupe 2 ou 3).

Graphique E.1.6
Participation des salariés à des activités formelles et/ou non formelles de formation financées par leur employeur, selon leurs compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, 2012

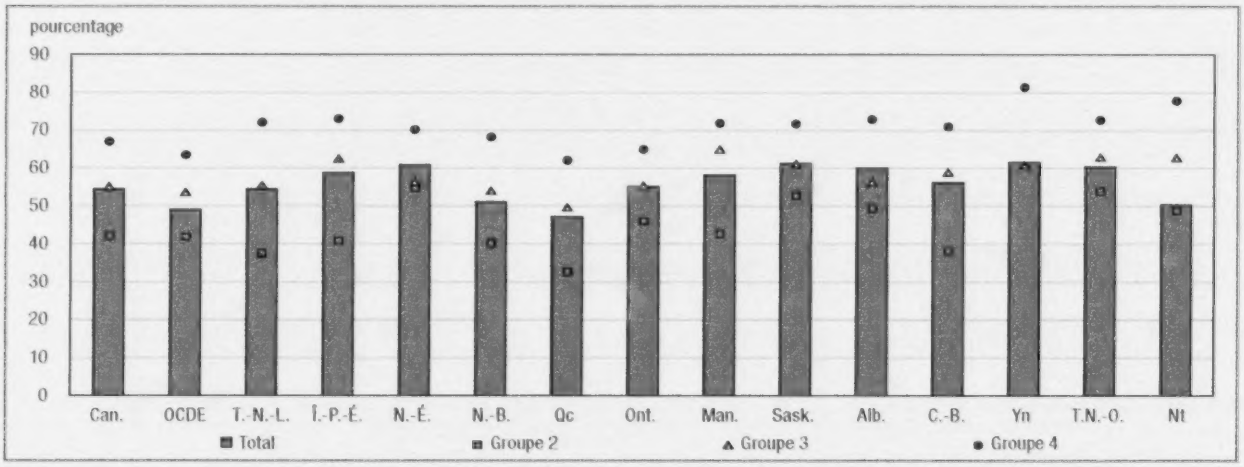

Notes : Les données pour la groupe 2 au Yukon ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées. Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Groupe 0: Aucune expérience en informatique, Groupe 1: Réfuse de passer le test assisté par ordinateur, Groupe 2 : Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes, Groupe 3: Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes, Groupe 4: Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes.
Source : Tableau E.1.6.

- Dans l'ensemble du pays, les taux de participation à une formation parrainée par l'employeur, officielle et/ou non officielle, augmentaient avec le niveau de compétences en TIC et en résolution de problèmes. Il en va de même pour la moyenne de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Au Canada, l'étude PEICA a été réalisée par Statistique Canada et a été rendue possible par le travail collaboratif des ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], et du gouvernement du Canada, mené par Emploi et Développement social Canada. La collecte des données a eu lieu de novembre 2011 à juin 2012. La taille de l'échantillon du Canada était exceptionnellement importante; 27 285 personnes ont répondu à l'enquête. Cette taille était nécessaire pour permettre d'obtenir des résultats statistiquement fiables à l'échelle des provinces et des territoires, ainsi qu'à l'échelle de certaines populations au sein de ces instances.

Dans le présent rapport, les tableaux obtenus à partir du PEICA sont organisés en un seul indicateur, soit l'indicateur E1. Les tableaux et les graphiques représentent une sélection de résultats obtenus à partir du PEICA qui sont inclus dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les tableaux de Regards sur l'éducation n'ont pas tous été reproduits, et certains d'entre eux ont été modifiés en raison de la présence d'estimation de moindre qualité à l'échelle provinciale ou territoriale.

Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous référer au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.

Cet indicateur mesure les niveaux de compétence de la population adulte âgée de 25 à 64 ans en TIC et leur volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes par rapport à un ensemble de facteurs : niveau de scolarité, âge et sexe; compétences en TIC requises dans le cadre professionnel, confiance en leur capacité à utiliser l'informatique et participation à l'éducation formelle et informelle financées par leur employeur.

RP-ET — Description des niveaux de compétence

Niveau	Fourchette de scores	Pourcentage de la population de 16 à 65 ans	Caractéristiques des tâches de RP-ET
3	341-500	6 % des populations de l'OCDE et 7 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 3	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques à la fois génériques et plus spécifiques. La navigation entre les pages et les applications est nécessaire pour résoudre le problème. L'utilisation d'outils (par exemple, une fonction de tri) est nécessaire pour s'approcher de la solution. La tâche peut donner lieu à des étapes et à des opérateurs multiples. Le répondant peut avoir à définir l'objectif du problème. Les critères auxquels il faut satisfaire peuvent être explicites ou non. Il y a habituellement des exigences de contrôle élevées. Il est probable que des résultats inattendus soient obtenus et que des impasses se présentent. La tâche peut nécessiter d'évaluer la pertinence et la fiabilité des informations pour écarter les éléments de distraction. L'intégration et le raisonnement par inférence peuvent, dans une grande mesure, être nécessaires.
2	291-340	34 % des populations de l'OCDE et 37 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 2, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 2 : 28 % OCDE 29 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques à la fois génériques et plus spécifiques. Le répondant peut avoir à se servir, par exemple, d'un nouveau formulaire en ligne. La navigation entre les pages et les applications est nécessaire pour résoudre le problème. L'utilisation d'outils (par exemple, une fonction de tri) peut faciliter la résolution du problème. La tâche peut donner lieu à des étapes et à des opérateurs multiples. Le répondant peut avoir à définir l'objectif du problème, même si les critères auxquels il faut satisfaire sont explicites. Les exigences de contrôle sont plus élevées. Il se peut que des résultats inattendus soient obtenus ou que des impasses se présentent. La tâche peut nécessiter d'évaluer la pertinence d'un ensemble d'items pour écarter les éléments de distraction. L'intégration et le raisonnement par inférence peuvent être nécessaires.
1	241-290	63 % des populations de l'OCDE et 67 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 1, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 1 : 29 % OCDE 30 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques largement accessibles et familières, telles qu'un logiciel de courriel ou un navigateur Web. Peu de navigation, voire aucune, est nécessaire pour accéder aux informations ou aux commandes requises pour résoudre le problème. Le problème peut être résolu indépendamment du fait que le répondant connaisse et utilise ou non des fonctions et outils précis (par exemple, une fonction de tri). Les tâches nécessitent peu d'étapes et un nombre minimal d'opérateurs. Sur le plan cognitif, le répondant peut facilement déduire l'objectif à partir de l'énoncé; la personne doit appliquer des critères explicites pour résoudre le problème; et il y a peu d'exigences de contrôle (la personne n'a pas besoin, par exemple, de vérifier si elle a fait appel au procédé approprié ou si elle s'est approchée de la solution). Le repérage du contenu et des opérateurs peut être effectué à l'aide d'une mise en correspondance simple. Seules des formes simples de raisonnement, notamment la mise en correspondance d'items avec des catégories précises, sont requises; il n'est pas nécessaire de mettre en contraste ou d'intégrer les informations.
Inférieur à 1	0-240	Pourcentage d'adultes obtenant un score inférieur au niveau 1 : 12 % OCDE 15 % Canada	Les tâches reposent sur des problèmes bien définis, qui font appel à l'usage d'une seule fonction au sein d'une interface générique pour répondre à un critère explicite sans raisonnement catégorique ou par inférence, ni transformation de l'information. Peu d'étapes sont requises et aucun sous-objectif ne doit être généré.
Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET	24 % OCDE 19 % Canada		Cette catégorie correspond aux adultes qui n'ont aucune expérience en informatique, ou qui ont échoué au test de base des TIC, ou qui ont choisi de ne pas subir la composante informatique de l'évaluation.

Note : Les pourcentages ne s'additionnent pas en raison de l'arrondissement.
Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Groupes de compétence

Les groupes de compétences renvoient aux compétences et au niveau de préparation liés à l'utilisation des TIC pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques. Chaque groupe est décrit du point de vue des caractéristiques des types de tâches que des adultes peuvent accomplir avec succès et des notes connexes à l'évaluation de la résolution de problèmes dans des environnements technologiques, dans le cadre de l'évaluation des compétences des adultes.

- Groupe 0 (Aucune expérience en informatique)
- Groupe 1 (Refusé de passer le test assisté par ordinateur)
- Groupe 2 (Échoué aux tâches essentielles en TIC ou compétences minimales en résolution de problèmes - note inférieure au niveau 1 pour l'évaluation de la RP-ET)
- Groupe 3 (Compétences moyennes en TIC et en résolution de problèmes - note au niveau 1 pour l'évaluation de la RP-ET)
- Groupe 4 (Bonnes compétences en TIC et en résolution de problèmes - note au niveau 2 ou au niveau 3 pour l'évaluation de la RP-ET)

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est catégorisé en fonction des programmes éducatifs terminés définis par les niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui sont regroupés de la façon suivante :

- « **inférieur au deuxième cycle du secondaire** » correspond aux niveaux de la CITE 0, 1, 2 et 3C (formation courte);
- « **deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire** » correspond au niveau de la CITE 3C (formations longues) et aux niveaux 3B, 3A et 4;
- « **enseignement tertiaire** » correspond aux niveaux de la CITE 5B, 5A et 6.

Une personne qui n'a pas terminé un programme avec succès est considérée comme ayant reçu le niveau d'éducation précédent.

Participation

La participation à l'éducation formelle ou non formelle est mesurée lorsqu'un répondant participe à une activité éducative qui correspond à l'une de ces deux catégories :

- « **Éducation formelle** », qui correspond à l'éducation institutionnalisée et planifiée fournie dans les écoles, les collèges, les universités et d'autres établissements scolaires formels, et qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes. Les fournisseurs peuvent être de nature publique ou privée.
- « **Éducation non formelle** », qui représente une activité éducative institutionnalisée et soutenue qui ne correspond pas exactement à la définition de l'éducation formelle ci-dessus. L'éducation non formelle peut donc être fournie dans les établissements scolaires ou en dehors de ceux-ci et s'adresser à des personnes de tout âge. Selon les contextes des pays, l'éducation non formelle peut couvrir les programmes éducatifs en alphabétisation des adultes, l'éducation de base pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, les habiletés nécessaires à la vie courante, les habiletés langagières et la culture générale. Le PEICA utilise une liste d'activités éducatives non formelles possibles pour inviter les répondants à dresser la liste de toutes leurs activités d'apprentissage pendant la période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Ces activités comprennent les cours ouverts ou en téléapprentissage, les cours privés, les séances organisées pour la formation en cours d'emploi et les ateliers ou séminaires. Certaines de ces activités peuvent être de courte durée.

Tableau E.1.1

Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le niveau de formation, Canada, provinces et territoires, 2012

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous les niveaux de formation confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Groupe 0	30	(0,4)	8	(0,1)	1	(0,1)	9	(0,1)
Groupe 1	17	(0,4)	13	(0,2)	6	(0,2)	11	(0,1)
Groupe 2	27	(0,5)	21	(0,3)	11	(0,2)	19	(0,2)
Groupe 3	19	(0,5)	32	(0,3)	30	(0,4)	29	(0,2)
Groupe 4	7	(0,3)	25	(0,3)	52	(0,4)	32	(0,2)
Total	100	...	99	...	100	...	100	...
Canada								
Groupe 0	25	(1,2)	5[1]	(0,4)	1	(0,1)	5	(0,2)
Groupe 1	16	(1,3)	9	(0,6)	4	(0,3)	7	(0,3)
Groupe 2	37	(1,6)	26	(1,0)	17	(0,7)	22	(0,6)
Groupe 3	18	(1,7)	33	(1,2)	31	(1,0)	30	(0,7)
Groupe 4	5	(0,9)	26	(1,0)	47	(1,0)	35	(0,7)
Total	101	...	99	...	100	...	99	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Groupe 0	34	(3,4)	8[1]	(1,4)	x	x	10	(1,0)
Groupe 1	22	(3,3)	15	(1,9)	x	x	13	(1,3)
Groupe 2	32	(4,6)	31	(2,5)	13	(1,9)	24	(1,7)
Groupe 3	x	x	30	(2,4)	31	(2,8)	26	(1,5)
Groupe 4	x	x	16	(2,0)	48	(3,2)	26	(1,6)
Total	88	...	100	...	92	...	99	...
Île-du-Prince-Édouard								
Groupe 0	24[1]	(4,5)	8[1]	(1,8)	x	x	7	(0,9)
Groupe 1	19[1]	(4,4)	11[1]	(2,1)	x	x	10	(1,3)
Groupe 2	42	(5,8)	27	(3,8)	12[1]	(2,6)	22	(2,5)
Groupe 3	x	x	32	(3,8)	37	(3,1)	32	(2,1)
Groupe 4	x	x	22	(3,2)	43	(3,9)	29	(2,6)
Total	85	...	100	...	92	...	100	...
Nouvelle-Écosse								
Groupe 0	23[1]	(3,9)	3[1]	(0,7)	2[1]	(0,6)	5	(0,6)
Groupe 1	13[1]	(2,7)	7[1]	(1,5)	3[1]	(0,8)	6	(0,9)
Groupe 2	41	(4,7)	27	(2,4)	13	(2,0)	22	(1,5)
Groupe 3	19[1]	(4,3)	33	(2,7)	28	(2,4)	29	(1,7)
Groupe 4	F	(2,2)	31	(2,4)	54	(2,3)	38	(1,5)
Total	96	...	101	...	100	...	100	...
Nouveau-Brunswick								
Groupe 0	32	(2,9)	7	(1,0)	x	x	8	(0,6)
Groupe 1	21	(3,2)	12	(1,4)	x	x	11	(1,0)
Groupe 2	35	(3,9)	24	(2,3)	12	(1,8)	21	(1,4)
Groupe 3	x	x	33	(2,4)	35	(3,5)	31	(1,9)
Groupe 4	x	x	23	(2,6)	48	(4,0)	30	(2,1)
Total	88	...	99	...	95	...	101	...
Québec								
Groupe 0	27	(1,7)	6	(0,6)	2	(0,3)	7	(0,4)
Groupe 1	12	(1,4)	7	(0,7)	4	(0,4)	6	(0,4)
Groupe 2	39	(2,2)	30	(1,4)	18	(1,0)	25	(0,8)
Groupe 3	18	(1,9)	34	(1,5)	34	(1,3)	32	(0,9)
Groupe 4	4[1]	(1,1)	22	(1,5)	42	(1,2)	30	(0,8)
Total	100	...	99	...	100	...	100	...
Ontario								
Groupe 0	31	(3,1)	5	(0,8)	F	(0,1)	5	(0,4)
Groupe 1	17	(2,7)	11	(1,3)	5	(0,6)	8	(0,6)
Groupe 2	31	(3,2)	24	(2,1)	17	(1,2)	20	(1,1)
Groupe 3	16[1]	(3,3)	34	(2,7)	31	(1,7)	31	(1,4)
Groupe 4	F	(2,1)	26	(2,1)	47	(1,7)	36	(1,3)
Total	95	...	100	...	100	...	100	...
Manitoba								
Groupe 0	19[1]	(4,2)	6[1]	(1,4)	F	(0,6)	6[1]	(1,0)
Groupe 1	27[1]	(4,6)	12[1]	(2,0)	8[1]	(1,6)	12	(1,5)
Groupe 2	33[1]	(6,0)	20	(2,3)	16	(2,4)	20	(1,7)
Groupe 3	16[1]	(4,0)	32	(3,1)	30	(2,9)	29	(2,1)
Groupe 4	F	(2,2)	30	(3,5)	45	(3,6)	33	(2,2)
Total	95	...	100	...	99	...	100	...
Saskatchewan								
Groupe 0	19[1]	(4,1)	5[1]	(1,2)	x	x	5	(0,8)
Groupe 1	F	(3,6)	3[1]	(0,8)	x	x	3[1]	(0,7)
Groupe 2	46	(6,9)	29	(2,8)	14[1]	(2,4)	25	(2,0)
Groupe 3	22[1]	(5,9)	39	(3,6)	33	(3,5)	34	(2,3)
Groupe 4	F	(2,4)	24	(3,6)	51	(3,5)	32	(2,3)
Total	87	...	100	...	98	...	99	...

Tableau E.1.1

Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le niveau de formation, Canada, provinces et territoires, 2012 (suite)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous les niveaux de formation confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Alberta								
Groupe 0	F	(4,4)	F	(0,6)	F	(0,5)	3[F]	(0,7)
Groupe 1	11[E]	(3,3)	5[E]	(1,6)	4[E]	(1,1)	5[E]	(0,9)
Groupe 2	44	(6,4)	26	(3,7)	18	(2,1)	24	(1,9)
Groupe 3	22[E]	(5,8)	36	(3,7)	26	(2,7)	29	(2,1)
Groupe 4	F	(4,2)	31	(3,6)	51	(2,9)	39	(2,1)
Total	77	...	98	...	99	...	100	...
Colombie-Britannique								
Groupe 0	12[E]	(3,0)	7[E]	(1,8)	F	(0,5)	4[E]	(0,8)
Groupe 1	22[E]	(5,9)	9[E]	(2,0)	5[E]	(1,2)	8[E]	(1,3)
Groupe 2	39[E]	(7,3)	23	(3,1)	19	(2,3)	22	(1,9)
Groupe 3	26[E]	(6,9)	29	(3,1)	28	(2,9)	28	(1,8)
Groupe 4	F	(2,8)	33	(3,7)	47	(3,1)	38	(2,2)
Total	99	...	101	...	99	...	100	...
Yukon								
Groupe 0	F	(17,9)	F	(10,5)	F	(1,8)	F	(5,0)
Groupe 1	F	(3,6)	F	(4,1)	F	(0,9)	F	(1,8)
Groupe 2	F	(15,8)	F	(8,9)	F	(3,6)	16[F]	(5,3)
Groupe 3	F	(12,1)	39[E]	(11,4)	34[E]	(9,7)	34[E]	(6,6)
Groupe 4	F	(3,9)	F	(11,7)	54[E]	(10,5)	36[E]	(8,2)
Total	...	...	39	...	88	...	86	...
Territoires du Nord-Ouest								
Groupe 0	26	(4,2)	F	(1,1)	x	x	7	(1,1)
Groupe 1	14[E]	(3,5)	7[E]	(1,8)	x	x	7[E]	(1,3)
Groupe 2	43	(6,0)	35[E]	(6,6)	19[E]	(4,3)	31	(4,6)
Groupe 3	14[E]	(4,1)	33	(4,2)	32	(5,1)	28	(3,1)
Groupe 4	F	(2,3)	23[E]	(5,6)	46	(4,2)	28	(3,0)
Total	97	...	98	...	97	...	101	...
Nunavut								
Groupe 0	35	(3,4)	F	(3,5)	x	x	20	(1,9)
Groupe 1	30	(3,5)	19[E]	(4,7)	21	(3,1)	25	(2,8)
Groupe 2	28	(3,9)	30[E]	(6,3)	x	x	25	(2,9)
Groupe 3	x	x	30[E]	(5,2)	27[E]	(5,0)	18	(2,2)
Groupe 4	x	x	11[E]	(3,8)	34	(5,1)	12	(1,8)
Total	93	...	90	...	82	...	100	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.6a.

Tableau E.1.2

Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012

	Groupe d'âge							
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Groupe 0	2	(0,1)	5	(0,2)	11	(0,2)	22	(0,3)
Groupe 1	6	(0,2)	9	(0,2)	13	(0,3)	17	(0,3)
Groupe 2	13	(0,3)	17	(0,3)	21	(0,4)	23	(0,4)
Groupe 3	29	(0,4)	31	(0,4)	31	(0,4)	25	(0,4)
Groupe 4	50	(0,5)	39	(0,4)	24	(0,4)	12	(0,3)
Total	100	...	101	...	100	...	99	...
Canada								
Groupe 0	1[t]	(0,2)	2[t]	(0,3)	6	(0,5)	12	(0,6)
Groupe 1	3	(0,4)	6	(0,6)	8	(0,6)	12	(0,7)
Groupe 2	17	(1,2)	19	(1,0)	25	(1,0)	29	(1,0)
Groupe 3	30	(1,7)	30	(1,3)	31	(1,2)	30	(1,0)
Groupe 4	50	(1,7)	43	(1,4)	29	(1,1)	17	(1,1)
Total	101	...	100	...	99	...	100	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Groupe 0	x	x	F	(1,1)	11	(1,7)	21	(2,7)
Groupe 1	x	x	8[t]	(2,3)	16	(2,1)	24	(2,8)
Groupe 2	17[t]	(3,3)	21	(3,0)	27	(2,5)	30	(3,4)
Groupe 3	31	(4,0)	31	(4,1)	28	(3,0)	18	(2,1)
Groupe 4	49	(4,3)	37	(3,8)	18	(2,6)	7[t]	(1,6)
Total	97	...	97	...	100	...	100	...
Île-du-Prince-Édouard								
Groupe 0	x	x	x	x	7[t]	(2,0)	13[t]	(2,5)
Groupe 1	F	(1,7)	x	x	15[t]	(2,9)	14[t]	(2,5)
Groupe 2	x	x	19[t]	(4,5)	25	(3,7)	31	(4,0)
Groupe 3	34	(5,5)	36	(4,5)	32	(3,5)	26	(3,7)
Groupe 4	50	(5,4)	39	(5,6)	21	(3,4)	15[t]	(3,2)
Total	84	...	94	...	100	...	99	...
Nouvelle-Écosse								
Groupe 0	x	x	x	x	7[t]	(1,6)	9[t]	(1,6)
Groupe 1	x	x	x	x	6[t]	(1,4)	11[t]	(1,9)
Groupe 2	13[t]	(3,4)	15[t]	(2,8)	25	(3,1)	33	(2,9)
Groupe 3	28	(3,9)	31	(4,0)	27	(3,3)	29	(2,9)
Groupe 4	57	(4,2)	49	(4,0)	34	(3,2)	18	(2,2)
Total	98	...	95	...	99	...	100	...
Nouveau-Brunswick								
Groupe 0	x	x	F	(0,6)	11	(1,5)	16	(1,5)
Groupe 1	x	x	7[t]	(1,6)	12	(1,7)	18	(2,2)
Groupe 2	14[t]	(2,9)	19[t]	(3,1)	25	(2,5)	23	(2,2)
Groupe 3	33	(5,1)	33	(3,9)	30	(3,4)	29	(3,0)
Groupe 4	50	(5,3)	39	(4,4)	22	(3,3)	14[t]	(2,4)
Total	97	...	98	...	100	...	100	...
Québec								
Groupe 0	1[t]	(0,3)	3[t]	(0,6)	8	(0,9)	15	(0,9)
Groupe 1	3[t]	(0,5)	4	(0,6)	6	(0,7)	11	(1,0)
Groupe 2	16	(1,5)	21	(1,5)	31	(1,7)	32	(1,5)
Groupe 3	33	(1,8)	33	(2,1)	33	(1,7)	29	(1,5)
Groupe 4	48	(2,0)	39	(1,8)	23	(1,4)	12	(1,2)
Total	101	...	100	...	101	...	99	...
Ontario								
Groupe 0	F	(0,5)	F	(0,5)	5[t]	(0,9)	12	(1,1)
Groupe 1	4[t]	(0,9)	7	(1,2)	8	(1,2)	13	(1,5)
Groupe 2	17	(2,1)	17	(1,7)	22	(2,0)	27	(1,9)
Groupe 3	29	(3,1)	31	(2,5)	32	(2,6)	30	(2,4)
Groupe 4	50	(3,3)	44	(2,5)	32	(2,1)	18	(2,1)
Total	100	...	99	...	99	...	100	...
Manitoba								
Groupe 0	x	x	x	x	6[t]	(1,7)	14[t]	(2,7)
Groupe 1	x	x	x	x	14[t]	(2,6)	14[t]	(2,5)
Groupe 2	15[t]	(3,5)	16[t]	(3,5)	23	(3,3)	26	(3,8)
Groupe 3	26[t]	(4,6)	30	(4,6)	28	(3,4)	30	(3,8)
Groupe 4	50	(4,5)	39	(4,4)	28	(4,0)	16[t]	(2,9)
Total	91	...	85	...	99	...	100	...
Saskatchewan								
Groupe 0	x	x	F	(0,8)	7[t]	(1,8)	11[t]	(2,0)
Groupe 1	x	x	F	(0,4)	6[t]	(1,5)	F	(2,0)
Groupe 2	16[t]	(3,6)	21[t]	(4,2)	27	(3,2)	37	(4,4)
Groupe 3	37	(5,1)	34	(5,0)	34	(3,8)	30	(4,1)
Groupe 4	45	(5,1)	42	(4,5)	26	(3,4)	16[t]	(3,2)
Total	98	...	97	...	100	...	94	...

Tableau E.1.2
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012 (suite)

	Groupe d'âge							
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Alberta								
Groupee 0	0	(0,0)	x	x	F	(1,5)	7[t]	(2,2)
Groupe 1	F	(0,4)	x	x	6[t]	(1,9)	8[t]	(2,5)
Groupe 2	22[t]	(4,0)	18[t]	(3,2)	26	(3,1)	31	(4,1)
Groupe 3	26[t]	(4,8)	30	(4,3)	30	(3,9)	33	(4,3)
Groupe 4	51	(4,5)	45	(4,0)	34	(4,1)	21	(3,4)
Total	99	...	93	...	96	...	100	...
Colombie-Britannique								
Groupe 0	F	(0,4)	x	x	7[t]	(1,7)	9[t]	(2,4)
Groupe 1	F	(1,5)	x	x	11[t]	(2,7)	10[t]	(2,7)
Groupe 2	14[t]	(3,2)	22	(3,6)	26	(3,6)	28	(4,5)
Groupe 3	29	(4,5)	24	(3,2)	29	(3,6)	29	(3,8)
Groupe 4	53	(5,0)	47	(4,2)	28	(3,5)	25	(3,7)
Total	96	...	93	...	101	...	101	...
Yukon								
Groupe 0	x	x	F	(3,2)	F	(2,3)	F	(9,1)
Groupe 1	x	x	F	(1,5)	F	(1,5)	F	(7,1)
Groupe 2	F	(7,8)	F	(10,6)	F	(7,3)	F	(7,5)
Groupe 3	F	(13,2)	F	(12,6)	35[t]	(9,8)	F	(12,4)
Groupe 4	F	(18,3)	41[t]	(13,2)	40[t]	(13,0)	F	(9,2)
Total	...	...	41	...	75	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest								
Groupe 0	x	x	F	(3,1)	13[t]	(2,9)	12[t]	(3,3)
Groupe 1	x	x	7[t]	(1,9)	9[t]	(3,1)	9[t]	(2,7)
Groupe 2	26[t]	(7,4)	28[t]	(5,4)	34	(4,9)	38	(5,6)
Groupe 3	34[t]	(5,6)	23[t]	(4,5)	27[t]	(4,9)	25[t]	(5,2)
Groupe 4	38	(5,6)	34	(5,3)	18[t]	(3,1)	15[t]	(3,8)
Total	98	...	92	...	101	...	99	...
Nunavut								
Groupe 0	12[t]	(3,3)	15[t]	(3,5)	29[t]	(4,8)	34	(5,2)
Groupe 1	23	(3,7)	26[t]	(5,1)	23[t]	(4,6)	31[t]	(5,8)
Groupe 2	26	(4,0)	30[t]	(5,6)	23[t]	(4,5)	19[t]	(5,7)
Groupe 3	25[t]	(4,7)	15[t]	(3,7)	17[t]	(4,1)	F	(4,5)
Groupe 4	15[t]	(3,2)	15[t]	(3,4)	F	(3,3)	F	(2,9)
Total	101	...	101	...	92	...	84	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[t] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.6b.

Tableau E.1.3

Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Compétences en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes									
	Groupe 0		Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE										
Hommes	9	(0,1)	10	(0,2)	18	(0,3)	28	(0,3)	34	(0,3)
Femmes	9	(0,1)	12	(0,2)	19	(0,2)	30	(0,3)	29	(0,3)
Canada										
Hommes	6	(0,3)	7	(0,5)	22	(0,8)	29	(1,0)	36	(0,8)
Femmes	5	(0,3)	8	(0,4)	23	(0,7)	31	(0,9)	34	(1,1)
Terre-Neuve-et-Labrador										
Hommes	12	(1,5)	14	(1,8)	24	(2,3)	24	(2,1)	25	(2,2)
Femmes	9	(1,1)	12	(1,4)	25	(2,0)	28	(2,0)	26	(2,0)
Île-du-Prince-Édouard										
Hommes	10[E]	(1,6)	14	(2,2)	21	(3,1)	28	(2,9)	27	(2,9)
Femmes	4[E]	(0,8)	7	(1,1)	22	(3,2)	36	(3,1)	31	(3,4)
Nouvelle-Écosse										
Hommes	6[E]	(1,1)	7[E]	(1,3)	21	(2,3)	26	(2,9)	39	(2,5)
Femmes	3[E]	(0,8)	5[E]	(0,9)	24	(2,0)	31	(2,1)	37	(2,1)
Nouveau-Brunswick										
Hommes	9	(1,0)	11	(1,4)	20	(1,9)	29	(2,6)	31	(2,9)
Femmes	7	(0,9)	10	(1,2)	21	(1,9)	33	(2,5)	29	(2,5)
Québec										
Hommes	8	(0,6)	5	(0,6)	25	(1,3)	30	(1,4)	31	(1,2)
Femmes	6	(0,4)	7	(0,5)	25	(1,0)	33	(1,1)	29	(1,1)
Ontario										
Hommes	5	(0,5)	7	(0,9)	21	(1,4)	30	(1,8)	37	(1,7)
Femmes	5	(0,6)	9	(0,7)	20	(1,5)	31	(1,8)	35	(1,8)
Manitoba										
Hommes	8[E]	(1,5)	14	(1,9)	22	(2,5)	25	(2,8)	31	(2,6)
Femmes	4[E]	(1,1)	10	(1,7)	19	(2,2)	32	(2,8)	35	(2,9)
Saskatchewan										
Hommes	5[E]	(1,0)	4[E]	(1,2)	26	(2,8)	33	(3,8)	31	(3,5)
Femmes	5[E]	(1,2)	3[E]	(0,8)	24	(2,7)	35	(2,8)	33	(2,7)
Alberta										
Hommes	F	(0,9)	5[E]	(1,3)	25	(2,7)	30	(3,3)	38	(3,0)
Femmes	F	(0,8)	5[E]	(1,2)	23	(2,3)	29	(2,5)	40	(2,8)
Colombie-Britannique										
Hommes	5[E]	(1,0)	8[E]	(1,7)	20	(2,8)	27	(2,9)	40	(3,2)
Femmes	4[E]	(1,2)	7[E]	(1,7)	24	(2,6)	29	(2,8)	35	(2,9)
Yukon										
Hommes	F	(9,7)	F	(1,4)	F	(6,2)	26[E]	(7,7)	38[E]	(6,8)
Femmes	F	(0,8)	F	(3,4)	F	(6,8)	42[E]	(10,8)	F	(12,5)
Territoires du Nord-Ouest										
Hommes	9	(1,5)	8[E]	(1,8)	31	(4,5)	24	(3,2)	28	(3,1)
Femmes	F	(1,9)	6[E]	(1,2)	30[E]	(5,8)	32	(4,5)	27	(4,4)
Nunavut										
Hommes	21	(2,8)	25	(2,9)	23	(3,2)	18	(2,9)	13[E]	(2,3)
Femmes	18	(2,7)	25	(3,8)	27	(3,8)	18[E]	(3,1)	11[E]	(2,2)

[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.6c.

Tableau E.1.4
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon les compétences en TIC requises dans le cadre professionel, Canada, provinces and territories, 2012

	Compétences en TIC requises dans le cadre professionel							
	Compétences complexes en TIC requises dans le cadre professionel		Compétences modérées en TIC requises dans le cadre professionel		Compétences élémentaires en TIC requises dans le cadre professionel		Aucune compétence en TIC requise dans le cadre professionel	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	20	(0,3)
Groupe 1	.	...	4	(0,1)	13	(0,3)	19	(0,3)
Groupe 2	7	(0,5)	11	(0,2)	26	(0,5)	27	(0,5)
Groupe 3	24	(1,0)	33	(0,4)	38	(0,5)	23	(0,5)
Groupe 4	67	(1,1)	52	(0,4)	24	(0,4)	11	(0,3)
Total	98	...	100	...	101	...	100	...
Canada								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	16	(0,8)
Groupe 1	F	(0,4)	2	(0,3)	8	(0,7)	14	(0,9)
Groupe 2	9	(1,5)	13	(0,7)	29	(1,2)	32	(1,4)
Groupe 3	24	(2,5)	32	(1,1)	36	(1,6)	24	(1,2)
Groupe 4	66	(2,7)	53	(1,0)	27	(1,2)	13	(1,1)
Total	99	...	100	...	100	...	99	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	20	(2,1)
Groupe 1	x	x	3[E]	(1,0)	11[E]	(2,3)	19	(2,5)
Groupe 2	x	x	10[E]	(2,1)	28	(3,3)	35	(3,6)
Groupe 3	F	(11,4)	32	(3,5)	37	(4,1)	19	(2,8)
Groupe 4	70	(11,5)	54	(3,5)	25	(3,4)	7[E]	(1,8)
Total	70	...	99	...	101	...	100	...
Île-du-Prince-Édouard								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	13[E]	(2,8)
Groupe 1	x	x	F	(1,2)	10[E]	(2,5)	20[E]	(3,3)
Groupe 2	x	x	11[E]	(3,0)	28[E]	(5,0)	33	(4,2)
Groupe 3	F	(10,1)	38	(3,6)	39	(5,2)	24	(3,9)
Groupe 4	69	(11,3)	49	(3,9)	23[E]	(4,6)	10[E]	(3,3)
Total	69	...	98	...	100	...	100	...
Nouvelle-Écosse								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	16	(2,1)
Groupe 1	0	(0,0)	x	x	F	(2,3)	11[E]	(2,1)
Groupe 2	x	x	x	x	27	(2,9)	30	(3,5)
Groupe 3	x	x	26	(3,0)	37	(3,3)	27	(4,1)
Groupe 4	76	(8,5)	61	(2,8)	30	(3,1)	15[E]	(2,8)
Total	76	...	87	...	94	...	99	...
Nouveau-Brunswick								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	20	(1,9)
Groupe 1	x	x	3[E]	(0,9)	11	(1,6)	19	(2,5)
Groupe 2	x	x	11[E]	(2,3)	26	(3,0)	26	(3,1)
Groupe 3	F	(16,7)	34	(3,6)	37	(3,2)	23	(3,1)
Groupe 4	55[E]	(15,9)	52	(4,0)	26	(3,0)	12[E]	(3,0)
Total	55	...	100	...	100	...	100	...
Québec								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	18	(1,3)
Groupe 1	F	(0,6)	3	(0,4)	6	(0,8)	10	(1,2)
Groupe 2	10[E]	(2,1)	14	(1,0)	31	(1,9)	37	(1,9)
Groupe 3	26	(4,2)	35	(1,4)	38	(2,0)	25	(2,2)
Groupe 4	62	(4,4)	48	(1,5)	25	(1,7)	10	(1,3)
Total	99	...	100	...	100	...	100	...
Ontario								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	15	(1,8)
Groupe 1	x	x	2[E]	(0,5)	9	(1,2)	17	(1,9)
Groupe 2	x	x	12	(1,4)	28	(2,2)	29	(2,7)
Groupe 3	25[E]	(4,5)	32	(2,1)	36	(3,0)	26	(2,7)
Groupe 4	68	(4,6)	53	(2,0)	28	(2,6)	14	(2,2)
Total	93	...	99	...	101	...	101	...
Manitoba								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	18[E]	(3,1)
Groupe 1	x	x	5[E]	(1,3)	16[E]	(3,1)	21	(3,5)
Groupe 2	F	(8,3)	10[E]	(2,2)	26	(3,6)	28	(3,5)
Groupe 3	x	x	33	(4,0)	32	(4,5)	21	(3,4)
Groupe 4	68[E]	(11,7)	52	(4,1)	25	(3,6)	13[E]	(3,0)
Total	68	...	100	...	99	...	101	...

Tableau E.1.4
Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon les compétences en TIC requises dans le cadre professionel, Canada, provinces and territories, 2012 (suite)

	Compétences en TIC requises dans le cadre professionel							
	Compétences complexes en TIC requises dans le cadre professionel		Compétences modérées en TIC requises dans le cadre professionel		Compétences élémentaires en TIC requises dans le cadre professionel		Aucune compétence en TIC requise dans le cadre professionel	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Saskatchewan								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	16[E]	(2,8)
Groupe 1	0	(0,0)	x	x	F	(1,3)	10[E]	(2,9)
Groupe 2	x	x	x	x	29	(3,9)	38	(4,6)
Groupe 3	x	x	34	(4,4)	39	(4,4)	30	(4,8)
Groupe 4	52[E]	(14,2)	51	(4,3)	29	(4,1)	F	(2,2)
Total	52	...	85	...	97	...	94	...
Alberta								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	10[E]	(2,7)
Groupe 1	0	(0,0)	F	(1,0)	6[E]	(1,7)	14[E]	(3,6)
Groupe 2	F	(7,3)	13[E]	(2,3)	31	(4,8)	37	(5,5)
Groupe 3	F	(7,6)	30	(3,4)	37	(4,2)	22[E]	(5,2)
Groupe 4	61	(8,8)	54	(3,0)	26[E]	(4,5)	17[E]	(4,3)
Total	61	...	97	...	100	...	100	...
Colombie-Britannique								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	16[E]	(3,6)
Groupe 1	x	x	F	(1,1)	10[E]	(2,6)	13[E]	(3,1)
Groupe 2	F	(5,1)	11[E]	(2,0)	33	(4,2)	32	(4,5)
Groupe 3	x	x	30	(3,0)	29	(4,2)	22[E]	(4,5)
Groupe 4	66	(9,3)	56	(3,2)	27	(4,1)	16[E]	(4,1)
Total	66	...	97	...	99	...	99	...
Yukon								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	F	(20,4)
Groupe 1	x	x	F	(1,0)	F	(1,8)	F	(2,2)
Groupe 2	0	(0,0)	F	(5,6)	F	(12,2)	F	(8,1)
Groupe 3	x	x	41[E]	(12,2)	43[E]	(9,6)	F	(12,2)
Groupe 4	87[E]	(14,5)	49[E]	(12,3)	22[E]	(6,8)	F	(15,2)
Total	...	...	90	...	65	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	22[E]	(4,9)
Groupe 1	0	(0,0)	F	(0,5)	9[E]	(2,7)	14[E]	(3,3)
Groupe 2	x	x	18[E]	(4,5)	40[E]	(7,5)	46	(6,4)
Groupe 3	x	x	35	(4,6)	32[E]	(5,5)	11[E]	(3,3)
Groupe 4	F	(13,1)	46	(4,5)	20[E]	(5,9)	F	(3,5)
Total	0	...	99	...	101	...	93	...
Nunavut								
Groupe 0	...	...	...	...	...	...	34	(4,5)
Groupe 1	x	x	17[E]	(3,9)	28[E]	(5,3)	30	(4,7)
Groupe 2	F	(20,3)	21[E]	(5,1)	39[E]	(7,3)	24[E]	(4,3)
Groupe 3	x	x	32[E]	(6,2)	27[E]	(6,7)	x	x
Groupe 4	F	(17,1)	30[E]	(5,1)	F	(3,9)	x	x
Total	0	...	100	...	94	...	88	...

. indisponible pour toute période de référence
... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.6a.

Tableau E.1.5

Compétences des individus âgés de 25 à 64 ans en technologies de l'information et de la communication (TIC) et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, selon leur niveau de confiance en leur capacité à utiliser l'informatique dans le cadre professionel, Canada, provinces et territoires, 2012

	J'ai les compétences nécessaires en informatique pour bien exercer mon emploi							
	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	6	(0,1)	14	(0,2)	34	(0,3)	46	(0,3)
Canada	4	(0,3)	17	(0,7)	33	(0,9)	46	(0,8)
Terre-Neuve-et-Labrador	6[!]	(1,1)	16	(1,8)	34	(2,6)	44	(2,7)
Île-du-Prince-Édouard	5[!]	(1,1)	16[!]	(2,8)	37	(3,0)	41	(3,6)
Nouvelle-Écosse	F	(1,0)	16	(1,7)	30	(2,0)	51	(2,0)
Nouveau-Brunswick	6	(0,9)	16	(1,7)	36	(2,5)	42	(2,9)
Québec	4	(0,4)	19	(0,9)	35	(1,1)	43	(1,1)
Ontario	4	(0,5)	16	(1,4)	33	(1,7)	47	(1,6)
Manitoba	7[!]	(1,5)	15	(1,8)	32	(2,7)	46	(3,2)
Saskatchewan	F	(0,4)	18	(2,2)	36	(3,5)	46	(3,5)
Alberta	F	(0,9)	19	(2,0)	32	(2,7)	47	(2,3)
Colombie-Britannique	4[!]	(1,0)	17	(1,8)	30	(2,4)	49	(2,8)
Yukon	F	(0,8)	F	(5,6)	40[!]	(9,2)	47[!]	(9,9)
Territoires du Nord-Ouest	3[!]	(0,8)	22[!]	(5,0)	35	(4,2)	40	(4,1)
Nunavut	17[!]	(3,6)	25[!]	(4,3)	32	(4,4)	26	(3,7)

	Je n'ai pas les compétences nécessaires en informatique pour bien exercer mon emploi							
	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	16	(0,7)	26	(0,9)	34	(1,1)	25	(0,9)
Canada	12	(1,8)	31	(3,4)	31	(3,6)	25	(3,2)
Terre-Neuve-et-Labrador	F	(5,4)	26[!]	(6,6)	30[!]	(7,6)	29[!]	(9,1)
Île-du-Prince-Édouard	F	(7,8)	F	(10,9)	40[!]	(11,4)	F	(8,5)
Nouvelle-Écosse	F	(4,4)	30[!]	(6,4)	27[!]	(8,0)	32[!]	(8,0)
Nouveau-Brunswick	F	(4,7)	28[!]	(8,0)	33[!]	(10,8)	F	(8,7)
Québec	11[!]	(2,7)	33	(4,4)	35	(4,9)	21[!]	(4,6)
Ontario	12[!]	(3,0)	27[!]	(5,9)	31[!]	(6,5)	30[!]	(6,5)
Manitoba	24[!]	(8,0)	33[!]	(8,7)	F	(10,2)	F	(6,2)
Saskatchewan	x	x	42[!]	(9,0)	38[!]	(8,5)	x	x
Alberta	x	x	31[!]	(9,8)	34[!]	(10,0)	x	x
Colombie-Britannique	F	(6,9)	36[!]	(8,3)	F	(8,2)	25[!]	(7,2)
Yukon	x	x	x	x	F	(15,2)	F	(11,6)
Territoires du Nord-Ouest	F	(5,1)	43[!]	(10,8)	F	(12,1)	F	(7,4)
Nunavut	36[!]	(8,3)	47[!]	(9,4)	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[!] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.6b.

Tableau E.1.6

Participation des salariés à des activités formelles et/ou non formelles de formation financées par leur employeur, selon leurs compétences en technologies de l'information et de la communication et leur volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes, Canada, provinces et territoires, 2012

	Ont participé à des activités formelles et/ou non formelles de formation financées par leur employeur											
	Compétences en technologies de l'information et de la communication et volonté de les utiliser pour la résolution de problèmes											
	Groupe 0		Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	18	(1,0)	35	(0,7)	42	(0,6)	53	(0,4)	63	(0,4)	49	(0,2)
Canada	20	(2,7)	35	(2,6)	42	(1,4)	55	(1,2)	67	(1,1)	54	(0,6)
Terre-Neuve-et-Labrador	28[!]	(6,6)	52	(4,6)	37	(4,4)	55	(4,4)	72	(4,0)	54	(1,8)
Île-du-Prince-Édouard	F	(8,4)	55	(7,4)	41	(5,6)	62	(4,2)	73	(3,7)	59	(2,2)
Nouvelle-Écosse	28[!]	(8,6)	64	(9,1)	55	(4,9)	56	(4,1)	70	(3,0)	61	(1,9)
Nouveau-Brunswick	F	(3,2)	27	(4,3)	40	(3,9)	54	(3,6)	68	(3,3)	51	(1,6)
Québec	14[!]	(2,9)	30	(3,4)	33	(2,0)	50	(2,0)	62	(1,7)	47	(0,9)
Ontario	26[!]	(6,2)	36	(4,0)	46	(2,6)	55	(2,5)	65	(2,2)	55	(1,1)
Manitoba	F	(8,5)	45	(7,0)	43	(4,5)	65	(4,2)	72	(3,5)	58	(1,6)
Saskatchewan	33[!]	(9,9)	49[!]	(12,4)	53	(5,2)	61	(4,1)	72	(3,4)	61	(2,1)
Alberta	x	x	31[!]	(7,0)	49	(4,9)	56	(4,7)	73	(3,7)	60	(2,3)
Colombie-Britannique	F	(7,9)	32[!]	(8,5)	38	(4,6)	59	(4,5)	71	(3,7)	56	(2,4)
Yukon	x	x	F	(18,5)	F	(14,4)	61	(8,7)	81	(7,9)	62	(4,9)
Territoires du Nord-Ouest	F	(10,1)	47[!]	(11,1)	54	(5,9)	63	(5,4)	73	(4,7)	60	(2,2)
Nunavut	24[!]	(6,3)	32[!]	(5,6)	49	(5,8)	63	(7,9)	78	(7,5)	50	(3,1)

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[!] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D6.1 (F).

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un groupe de travail ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le groupe de travail sur l'information recueillie au niveau des systèmes (NESLI). Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Nom	Province/Territoire	Ministère
Genevieve Dooling	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées
Sharon Cameron	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de la main-d'œuvre et des études supérieures
Susan Willis	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture
Duff Montgomerie	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Sandra McKenzie	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Thomas (Tom) Mann	Nouveau- Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
John McLaughlin	Nouveau- Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Gerald Richard	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Sylvie Barcelo	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Sheldon Levy	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
George Zegarac	Ontario	Ministère de l'Éducation
Gerald Farthing	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Julie MacRae	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Louise Greenberg	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Steve MacDonald	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Rod Skura	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Lorna Rosen	Alberta	Ministère de l'Éducation
Dave Byng	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Sandra Carroll	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur
Judy Arnold	Yukon	Ministère de l'Éducation
David Stewart	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Kathy Okpik	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Wayne Smith	Canada	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Nom	Provinces/ territoires	Ministères
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation
Erika Harris	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture
Brad Colwill	Île-du-Prince-Édouard	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Greg Ells	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Hope Brewer	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
Dawn Gordon	Nouveau-Brunswick	Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC)
Richard Royer	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Kouadio Antoine N'Zué	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Taddesse Haile	Ontario	Ministère de l'Éducation
Chris Monahan	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Ingrid Vander Kloet	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Dallas Morrow	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rhonda Shaw	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Jan Gray	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Rick Johnson	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Janusz Zieminski	Alberta	Ministère de l'Éducation
Gilbert Perras	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Gerald Morton	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Martin Young	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur
Simon Blakesley	Yukon	Ministère de l'Éducation
Chris Joseph	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Napatsi Folger	Nunavut	Department of Education
Jane Badets	Canada	Statistique Canada
Heather Dryburgh	Canada	Statistique Canada
Louise Marmen	Canada	Statistique Canada
Chantal C. Beaulieu	Canada	Council of Ministers of Education, Canada
Amanda Hodgkinson	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada

Groupe de travail sur le NESLI

Nom	Provinces et territoires
Brad Clarke	Terre-Neuve-et-Labrador
Scott Rideout	Terre-Neuve-et-Labrador
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau -Brunswick
Esther Létourneau	Québec
Taddesse Haile	Ontario
Ben Shannon	Ontario
Dana Skalin	Ontario
Sonya Tomas	Ontario

Olia Kchik	Ontario
Rhonda Shaw	Manitoba
Jeden Tolentino	Manitoba
Valerie Picketts	Saskatchewan
Robert Warnock	Saskatchewan
Rick Johnson	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta
Matt Silver	Colombie-Britannique
Erin Kelly	Colombie-Britannique
Pat McCrea	Colombie-Britannique
James McCullough	Yukon
Tom Aikman	Territoires du Nord-Ouest
Joan Wamiti	Nunavut
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Simone Greenberg	Statistique Canada
Michael Martin	Statistique Canada
Teresa Omiecinski	Statistique Canada
Richard Franz	Représentant du Canada, provinces et territoires
Klarka Zeman	Répresentant du Canada, Statistique Canada

Équipe du projet[1]

Nom	Statistique Canada et le Conseil de Ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Monica Kronfli	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Romina Maggi	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Tanya Scerbina	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Mary Jane Hee Fa Chung	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Patric Blouin	Statistique Canada
Gregory Christ	Statistique Canada
Heather Dryburgh	Statistique Canada
Parvin Fahr	Statistique Canada
Simone Greenberg	Statistique Canada
Louise Marmen	Statistique Canada
Michael Martin	Statistique Canada
Teresa Omiecinski	Statistique Canada
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Klarka Zeman	Statistique Canada

1. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.